

Materia const. 13. 86.

Fig. v. 486.

L'HISTOIRE

DE

MADAME LA MARQUISE

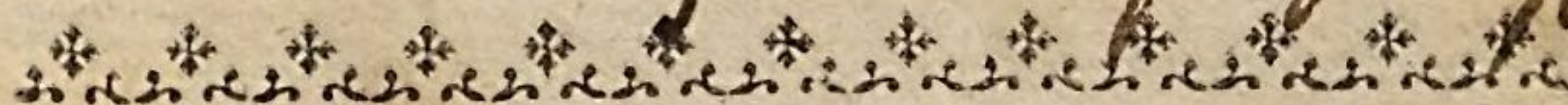
DE POMPADOUR.

TRADUITE DE L'ANGLAIS.

PREMIÈRE PARTIE.



John Theoph. Hoefel.



à LONDRES,

aux dépens de S. Hooper, à la tête de César.

M D C C L I X.

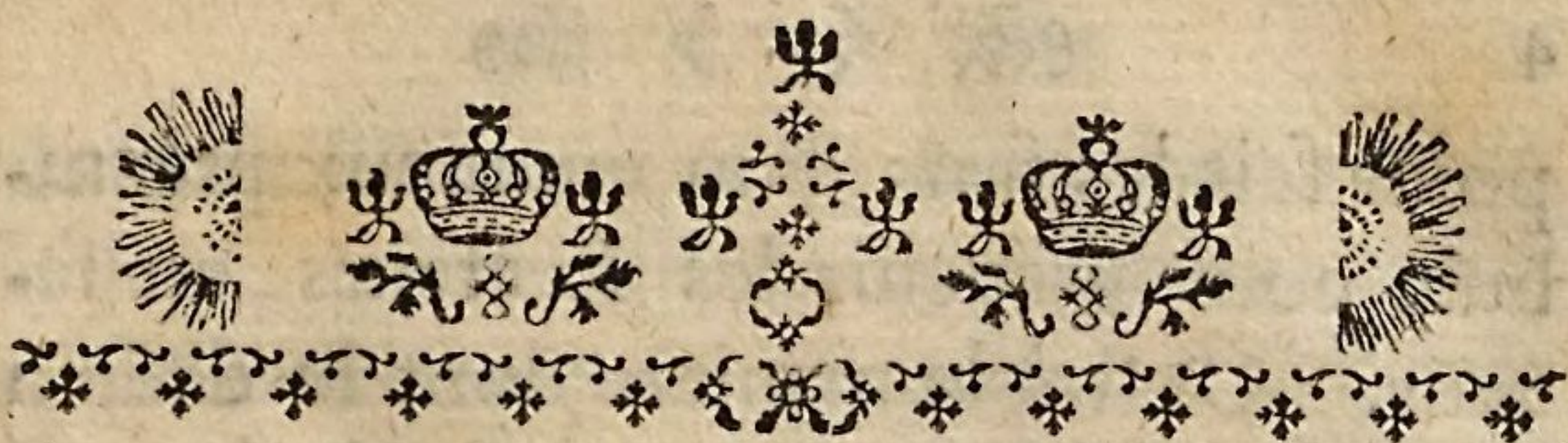
LIBRARY

UNIVERSITY OF MARYLAND

DEPT. OF AGRICULTURE

FRUIT AND VEGETABLES





L' HISTOIRE

DE

MADAME LA MARQUISE

DE POMPADOUR.



Première Partie.



L' Histoire d'une personne qui a joué & qui joue encore dans le monde un rôle aussi distingué que Madame de Pompadour, a été regardé, depuis longtems, comme un des principaux objets de la curiosité. C'est pour la satisfaire, en quelque façon, que cette brochure se présente au Public. On n'y a

point fait les frais d'un ennuyeux préambule pour prévenir les Lecteurs en faveur. C'est à la maniere dont le dessein est exécuté, à fixer le degré d'estime qu'elle mérite.

Le Père de cette célèbre personne étoit boucher aux Invalides & se nommoit Poisson. Peu de tems après son mariage, il fut mis en justice pour cause de viol; mais il eut le bonheur de se dérober à ses rigueurs en prenant la suite: Il ne fut pendu qu'en effigie. Il resta hors du Roïaume jusqu'à ce que par l'entremise de Madame de Pompadour, ou, du moins, en sa considération il lui fut permis d'y rentrer.

Sa Mère qui étoit une des plus belles femmes qu'il y eut en France, ne s'abandonna point, en l'absence de son mari, à une vaine & inutile tristesse. Elle chercha à se consoler de sa perte, dans les bras de deux amants déclarés dont tout Paris savoit qu'ils l'entretenoient. Ces deux amants étoient Mr. Paris de Montmartel & Mr. le Normant de Tournean, employés tous deux dans les revenus de l'Etat. Quand une femme est capable
d'agréer

d'agréer les services de deux hommes à la fois, il est difficile d'imaginer qu'elle se fasse un scrupule d'en mettre plusieurs dans sa confidence. Aussi dit-on que Madame Poisson ne fut rien moins qu'avare de ses faveurs.

Pendant l'éloignement de son mari, elle accoucha d'une fille qui est aujourd'hui la fameuse Madame de Pompadour. Quelque compte qu'elle eut voulu faire, il ne lui auroit pas été possible de faire passer cet enfant pour un ouvrage de son mari. Messieurs Paris & le Normant prétendirent tous les deux l'honneur d'en être les Pères. Quoiqu'ils fussent connus pour être ses galants, des recherches un peu soigneuses les auroit peut être privés l'un & l'autre de l'honneur auquel ils aspireroient.

Cependant Madame Poisson donna ici la préférence à Mr. le Normant; & il semble qu'elle ne le fit pas sans de très bonnes raisons. Elle lui fit accroire qu'il étoit le vrai père de cet enfant; & la preuve qu'il en fut persuadé, est, qu'il se chargea avec joie de tous les soins que la

qualité de père lui imposoit. Elevée sous ses yeux & sous sa direction, on ne négligea rien de tout ce qui pouvoit lui donner la plus belle & la plus parfaite éducation. La danse, la musique & la peinture l'occupèrent tour à tour. Elle y montra toujours des talens supérieurs & ses graces ajoutaient infiniment à ce que ces beaux Arts ont de séduisant. On n'avoit jamais rien vu de plus aimable que sa personne ni de plus charmant que la vivacité de son naturel. Quand même Mr. le Normant n'auroit pas été prévenu de l'idée qu'elle étoit sa fille, sa beauté, la peine même qu'il se donnoit à la former &, surtout, les succès brillants qui couronnoient cette peine, n'auroient pas manqué de lui inspirer des sentimens pour elle. Sa tendresse s'accrut à un tel degré qu'il songea de bonne heure à la placer, & d'une façon, qui ne permit point de douter, qu'il en faisoit autant de cas, que si elle eut été sa fille légitime.

Ses charmes naissans lui firent faire bien des conquêtes & le jeune le Normant d'Estiolles, neveu de celui qui joue ici le personnage de père, se trouva de
ce

ce nombre. Le libre accès & les liaisons intimes qu'il avoit dans la maison d'un si proche parent, lui procurèrent très souvent le plaisir de voir la jeune Poisson. Il ne la vit pas impunement. Les traits séduisants qui brilloient dans cette beauté à la première fleur de son printemps ; les graces répandues sur sa personne & les perfections qu'elle avoit puisées dans la plus belle éducation possible, captivèrent bientôt son coeur & lui firent perdre sa liberté. Comme ses vues n'avoient rien que d'honnête, il ne lui fallut pas de grands efforts pour s'en ouvrir à son oncle, quoiqu'il désespérât d'obtenir jamais le consentement de son père, pour un mariage contre lequel il y avoit tant d'objections à faire.

Le tendre amour de l'oncle pour la jeune Poisson, le fit bientôt passer, pour ce qui le regardoit, sur toutes les difficultés qui sembloient s'opposer à la passion & aux vues du neveu. Il ne s'agissoit donc plus que de gagner le père du jeune homme ; Mais, comment s'y prendre ? La chose n'étoit, assurément, pas facile. Cependant on en vint à bout. Les of-

fres de Mr. le Normant qui promit de donner d'abord la moitié de ses biens au jeune époux & de lui en laisser l'autre moitié après sa mort, inspirèrent au père le parti qu'il devoit prendre. Il craignit que ces avantages ne passassent avec la fille en question, dans une autre famille; & cette crainte jointe aux vives instances, aux sollicitations pressantes de son fils, fit qu'il écouta & qu'il accepta la proposition. Ainsi ce jeune couple fut uni par les liens du mariage; & voila Mademoiselle Poisson devenue Madame d'Estiolles.

Il ne paroît pas, qu'on ait trop consulté son coeur dans toute cette affaire. Mr. le Normant d'Estiolles n'avoit rien de revenant. Il étoit petit & sa figure assés malheureusement tournée ne pouvoit guères en imposer. Cependant, s'il est des qualités qui puissent remplir dans un homme le vuide d'un mérite personnel, & faire impression sur le coeur d'une fille, il est sur qu'il avoit sujet d'espérer de s'en rendre maître. Chès lui la qualité de mari ne fit aucun tort à celle d'amant. Ses biens étoient considérables & le mettoient en état de faire de grosses dépenses: Il n'épargna

n'épargna rien, ni en parures ni en divertissements, pour prouver à son épouse jusqu'à quel point l'aimoit. Quoique ses charmes fussent plus que suffisants pour inspirer de la jalousie à un amant, mais surtout, à un mari amoureux & fait comme lui; il lui accorda pourtant toute la liberté qu'elle pouvoit désirer. Il eut soin de rassembler & d'entretenir dans sa maison, la plus belle compagnie qu'il y eut dans tout Paris; compagnie dont elle fit toujours le principal ornement, tant par sa gaité naturelle que par les charmes de sa beauté.

Parmi le grand nombre de personnes qui fréquentoient assidument la maison, il y en avoit plusieurs qui y étoient attirés par des vues formées sur Madame. Les moeurs galantes des François & la vivacité de Madame d'Estiolles, qui n'étoit pas une femme à rebuter personne, leur permirent bientôt de se déclarer, & ils ne se refusèrent pas longtems au plaisir de la faire connoître & de dévoiler ses sentimens.

De ce nombre étoit l'Abbé Bernis, au-
 A 5 jourd'hui

jourd'hui Ministre d'Etat & qui se verra bientôt décoré du chapeau rouge. On ne sauroit douter que son amour pour cette Dame, n'ait jetté les premiers fondements de sa fortune; Car, quoiqu'elle ne jugeat pas à propos d'y répondre de la façon qu'il auroit souhaité; elle en conserva toujours un souvenir reconnoissant lors qu'elle fut montée au faite de la puissance. C'est elle qui le fit nommer Ambassadeur auprès de la république de Venise: C'est sa faveur qui l'a placé au rang où il se trouve. Il étoit sorti d'une famille inconnue du pont St. Esprit petite ville du Languedoc sur les frontières du Venaissin. Il ne se fit d'abord connoître que par quelques pièces de poésie dont la plupart étoient à la louange de sa belle Madame d'Estiolles. Quoiqu'on y trouve une aisance & une naïveté qui les fait lire avec plaisir, il est pourtant sur qu'elles ne lui auroient jamais procuré une place parmi les quarante, si sa protectrice ne s'en fut mêlée. Mais si ses talents pour la poésie n'étoient pas supérieurs, il en avoit encore moins pour les affaires. Le monde n'a point encore pu pardonner à

Ma-

Madame de Pompadour l'avancement trop rapide de son ancien galant, parce-que s'il est facile de faire un Ministre, rien n'est plus difficile que de faire un homme d'Etat. Quoiqu'il en soit, lui & bien d'autres soupirèrent pour une personne que la bon homie de son mari ne génoit en aucune façon; mais lui & ses rivaux soupirèrent envain. Le monde qui, depuis qu'elle a su gagner la faveur du Roi, ne l'a nullement épargné dans les portraits qu'il en a faits, est forcé d'avouer, quelque grande que soit sa malice, qu'avant cette heureuse chute, elle ne se permit jamais rien de contraire à la fidélité qu'elle devoit à son Epoux, & qu'elle en resta toujours dans les bornes d'une simple galanterie.

Il est vrai, elle ne renvoïa jamais un amant tout à fait à vuide; mais les petites faveurs qu'elle accordoit n'étoient pas de conséquence. Elle répondoit toujours à ceux qui étoient les plus pressants, „qu'il n'y avoit que le Roi seul qui put „la rendre infidèle à son mari., Cette plaisanterie qu'on ne soupçonnoit pas devoir se réaliser & qui fait tant d'honneur

neur au proverbe italien : *Veux tu devenir Pape, persuade toi que tu le deviendras* ; faisoit rire tous ceux qui l'entendoient.

On ne voioit dans cela que du badinage ; mais les mesures qu'elle prenoit n'en étoient pas moins sérieuses. Elle en vouloit au Roi , & la résolution étoit prise de ne rien oublier de ce qui pouvoit lui en faciliter la conquête. La chasse étoit, comme on fait, un des plus grands divertissemens du Roi. Elle fit connoître à son mari le penchant qu'elle sentoît pour ce plaisir, & il fut bien éloigné d'y opposer la moindre remontrance. Elle se fit faire un habit dans ce gout fin & exquis qu'on admira toujours en elle, & tout fut préparé pour atteindre le but qu'elle s'étoit fixé. Elle accompagna le Roi dans toutes ses parties de chasse, non pas comme appartenant à sa suite, mais en qualité de spectatrice.

Elle prit à tâche de croiser le Roi & de le rencontrer le plus souvent possible ; Mais elle eu la mortification de voir que toutes ses démarches furent vaines & toutes ses avances inutiles. Elle étoit
trop

trop facile à distinguer : sa taille, sa figure donnoient trop dans la vue, pour que le Roi passât si souvent à côté d'elle sans la remarquer. En effet, il la remarqua : il lui demanda même qui elle étoit ; mais ce fut sans laisser entrevoir aucun amour ni aucun désir.

Elle n'échappa pourtant pas à la vue perçante d'une rivale qui s'étoit tellement emparée du cœur du Roi qu'il étoit alors inaccessible aux impressions de toute autre belle. Cette rivale étoit Madame de Mailly, une fille de la Marquise de Nesle. Elle avoit observé que Madame d'Estiolles étoit de toutes les chasses, que ses vues étoient dirigées vers le Roi, & qu'elle cherchoit toujours à étaler ses charmes à ses yeux. Elle prit ombrage de ce que le Roi avoit demandé après elle ; & , pour renverser d'un seul coup tous les projets qu'elle pouvoit avoir formés & qu'elle craignoit que sa constance ne lui fit exécuter, elle prit le ton d'une favorite ulcérée. Elle lui fit signifier qu'elle n'avoit point de meilleur parti à prendre que de s'absenter des parties de chasse du Roi. Madame d'Estiolles qui
se

se sentoît trop foible pour heurter de front Madame de Mailly, se crut obligée de se conformer aux ordres accablants qu'elle en avoit reçus. De cette façon toutes ses belles prétentions s'éteignirent; au moins pour quelque tems.

On ne trouvera pas mauvais que nous remplissions le vuide qu'offre son histoire depuis ce moment là jusqu'à celui où l'affaire fut renouée, par un court récenfement des amours du Roi de France. Ce point nous a paru si nécessaire pour l'intelligence du tout, que nous ne craignons pas même les reproches d'une digression, en y fixant l'attention de nos Lecteurs pour quelques momens.

Louis XV. n'avoit que quinze ans lorsqu'il épousa la Princesse Marie, fille de Stanislas Leczinsky Roi de Pologne & aujourd'hui Duc de Lorraine & de Bar. Elle avoit alors sept ans plus que lui; &, quoique ce mariage se fut fait, comme se font tous les mariages entre personnes de son rang, je veux dire, sans qu'on eût consulté ses inclinations & même sans qu'il y eut quelque ombre de vraisemblance qu'el-

qu'elles dussent jamais le porter vers elle, il vécut longtems avec cette Princesse, en donnant le plus bel exemple de l'amour conjugal le plus parfait. La personne de la Reine n'avoit rien de séduisant. La difference d'age, quoiqu'elle ne fut pas excessive, étoit un point digne de considération. Cependant une nombreuse suite d'héritiers prouva assés l'union qui régnoit entr'eux, en même tems qu'elle sembloit devoir en assurer la durée. Le Roi, que le Cardinal de Fleury avoit élevé dans les maximes les plus rigides de la foi conjugale, fit assés l'eloge de son maitre en s'y tenant scrupuleusement attaché. La coutume s'y joignit & acheva ce que le devoir avoit commencé. D'ailleurs la Reine possédoit mille belles qualités, qui étoient plus que suffisantes, pour couvrir les légers défauts personnels qu'on pouvoit y rencontrer.

Il y a apparence que le Roi fut longtems sans concevoir la moindre idée qui lui fut défavorable. Quelques courtisans indiscrets, assés laches pour oser espérer des vices d'un Roi ce qu'ils croioient ne pas pouvoir attendre de ses vertus; es-
 faient

faiérent de le surprendre. L'indignation dont il païa leurs démarches, les chargea de confusion. Un d'entr'eux lui fésoit un jour l'éloge des charmes d'une certaine Dame de la Cour, dans l'intention de lui inspirer des sentiments pour elle. Le Roi lui répondit: *Quoi? la trouvés vous plus belle que la Reine?* Cette réponse inattendue le déconcerta: Il lui fut impossible d'ouvrir la bouche. Une pareille constance n'étoit pas faite pour tenir toujours, contre la dangereuse force de l'exemple, au milieu d'une Cour corrompue. Cependant dix ou douze années s'écoulèrent, sans qu'on remarquat aucun dégoût dans le Roi ni aucun penchant à la débauche.

On dit que l'âge & les nombreuses couches apportèrent à la Reine une froideur ou une indifférence dont l'amour ne s'accommodoit pas. La disproportion des années commença à se faire sentir de plus en plus. Mais, à voir l'estime que le Roi avoit pour elle, estime justement due soit qu'il la considérât comme la Mère d'un nombre d'enfants chéris, soit qu'il fit attention à son excellent caractère & à sa

à sa pitié sincère, on imagine aisément que ce ne fut pas sans combats & sans une répugnance extrême, qu'il songea à se départir de ce qu'il lui devoit. Mais dès qu'une fois il eut franchi les barrières qui l'arrêtoient, semblable à un fleuve qui déborde, il se répandit dans tous les champs de la volupté.

Cependant, quoique éloigné de la Reine il conserva toujours pour elle l'estime la plus parfaite. Il est vrai, que sa modération, ne lui permettoit que rarement de demander quelque grace, mais quoi qu'elle demandât, tout lui étoit accordé sur le champ & de la manière du monde la plus flatteuse. Sa conduite l'avoit rendue chère aux peuples: elle lui avoit même aquis l'amour de la Cour, où il n'est que trop rare, de voir rendre à la vertu, la justice qu'elle mérite.

Lorsque le Roi commença à se laisser aller à ses inclinations; qu'en découvrant ses voluptueux desirs, il prit le ton d'un Maître qui veut être obéi; le Cardinal de Fleury en fut bientôt informé. Cet habile courtisan connoissoit trop le monde

& le caractère de son élève, pour croire qu'il voulut se faire violence, dans un point, où il est si peu d'hommes qui puissent souffrir la contrainte. Il auroit souhaité, sans doute, que les choses eussent été autrement; Mais il crut que la raison lui ordonnoit, en ce cas, de fléchir & de montrer même sous main, l'objet vers lequel devoient se porter les désirs du Roi. Comme il ne s'étoit point encore fixé & que ses inclinations vagues, tendoient au sexe en général, il pensa que le plus facile, seroit celle dont le Roi s'accommoderoit le mieux. C'est ce qui lui fit dire: *He! bien donc, qu'on fasse venir la Mailly.* Cela fut exécuté. On chercha la Mailly: on la trouva; elle vint. Peu de Dames à la Cour de France se seroient défendu d'accepter le mouchoir ou, plutôt, de ne pas se le disputer.

Le Roi la trouva si fort de son goût qu'il s'y tint longtems attaché; & assurément, elle le méritoit. Jamais maîtresse d'un Roi ne tira moins de profit qu'elle de son amant. Elle étoit généreuse jusqu'à l'excès. Elle ne demanda jamais rien pour elle même, C'étoit toujours sur les autres

autres que couloient les graces dont elle étoit le canal. Charitable, douce, effable & obligeante, on peut dire que le nombre de ses vertus effaçoient entièrement la tache qu'elle avoit faite à son honneur.

Loin qu'elle songeat à le dépouiller, ce fut toujours avec une sorte de violence qu'elle reçut les petits présents que le Roi lui faisoit. Un jour que le Roi lui envoya une paire de chandeliers d'or, elle se prit à rire & dit, que sa Majesté n'auroit pas du oublier les mouchettes. Chacun trouvera dans ces paroles, un badinage spirituel, bien éloigné de l'esprit d'avarice. Quand le Roi cessa de la voir, elle se jeta dans la dévotion, mourut dans un couvent & y mourut sans pouvoir paier ses dettes. Tant elle avoit peu recueilli de fruits, d'un champ qui lui offroit de si riches moissons.

Le Roi ne la quitta, que pour se jeter dans les bras d'une de ses fœurs. Elles étoient cinq, toutes filles de la Marquise de Nesle, je veux dire: Mesdames de Lauragais, de Mailly, de Vintimille, la

Tournelle & de Flavacourt. Elles furent toutes les maitresses ou successivement ou en même tems, excepté Madame de Flavacourt, la plus belle de toutes & pour laquelle le Roi avoit de très grandes inclinations. Son mari la retint dans l'ordre. Il eut l'impolitesse de lui dire, *qu'elle pouvoit, si elle jugeoit à propos, lui jouer une infidélité; mais qu'il n'étoit aucun Roi au monde, qui put l'empêcher de lui bruler la cervelle si elle s'avisait de le faire.* Cette petite exception n'empêcha pas vieux Marquis de Nesle leur père, de dire un jour, que, „puisque le Roi „avoit eu affaire à toute sa famille, il ne „lui restoit plus que d'avoir affaire à lui, „pour rendre l'honneur complet.

Madame de Vintimille qui fut la seconde dans les amours du Roi, en eut un fils que son mariage empêcha d'être découvert.

Madame de Tournelle qui la remplaça, mourut, à ce qu'on dit, empoisonnée. Le Roi dans la grosse maladie qu'il fit à Metz, céda aux instances de son confesseur, qui lui interdisoit tout commerce
avec

avec elle. Mais certe résolution forcée ne dura que jusqu'à son rétablissement. Dès qu'il commença à se remettre, il lui fit donner les plus fortes assurances d'un renouvellement prochain. Elle ne survécut que deux ou trois jours, à ces belles promesses. Elle fut sacrifiée à l'inquiétude de certaines personnes, qui craignoient de devenir les victimes de son ressentiment, si elle r'entroit en faveur.

Quant à Madame de Lauragais, elle n'eut avec le Roi qu'un amour passager, pendant qu'elle étoit dans la confidence des intrigues amoureuses de ses sœurs. Voila donc des amours finies ou par la mort ou par le dégoût qui naît de la jouissance. Le tems qui suivit de près, ne vit point le Roi livré à une maitresse particulière. Il voulut goûter les charmes de l'inconstance; & ses changements firent assez voir qu'il n'étoit ni croustilleux ni délicat dans ses choix. On lui amena des femmes de tous les états, sans en excepter même celles qu'on désigne sous le nom de grisettes. Nous nommerions ainsi ces nymphes qui n'ont souvent pour toute parure, peut être même pour tout

bien, qu'un simple cotillon, un tablier raïé & un mouchoir de couleur. Celui qui le servit le mieux dans ces occupations, fut le Duc de Richelieu. Il avoit un appartement à Versailles, & dans les petits soupers qu'il donna au Roi, il eut toujours soin, de lui présenter des personnes, qu'il croioit devoir lui plaire.

Il se trompa pourtant quelque fois, & l'on en a deux exemples remarquables dans les fameuses Mesdames de la Popelinière & de Portail. Le Roi ne les toucha point. La première lui parut trop affectée, quoiqu'elle eut beaucoup d'esprit. Dans l'autre, quoique très belle, il trouva quelque chose de trop bas, & de trop bourgeois. Ne contraste étoit d'autant plus grand que sa parure étoit plus riche & plus élégante. Vêtue d'un simple jupon & d'un corset, peut être auroit-elle eu le bonheur de lui plaire.

J'ai donné à ces dames le titre de fameuses. Ceux de mes Lecteurs qui en connoissent les raisons, me pardonneront une courte digression, en faveur de ceux qui n'en sont point encore instruits.

Madame de la Popelinière étoit chanteuse

teuse à l'Opera. Elle fut enlevée au théâtre par Mr. de la Popelinière Fermier général des Finances, homme par conséquent très riche, qui l'épousa. Elle crut, sans doute, qu'elle ne pouvoit trop se hâter de le punir de la folie qu'il avoit faite: elle se livra à la galanterie. Le Duc de Richelieu étoit à la tête de ses nombreux favoris. Il avoit loué chès un Tapissier, un appartement attenant au sien, & il trouva moyen de pratiquer, par la cheminée, une porte de communication qu'une grande platine déroboit à la vue. Une malheureuse dispute survenue entre Madame & sa servante, découvrit le pot aux roses, & le pauvre mari au lieu de cacher sa honte en dissimulant son chagrin, raconta l'histoire avec toutes ses circonstances. A Paris les rieurs sont rarement pour les époux malheureux. L'invention de la cheminée fut trouvée si belle, qu'elle attira une infinité d'éloges à Madame de la Popelinière à qui l'on en faisoit honneur. Son nom en devint si fameux qu'on le donna à toutes sortes de choses. C'étoit alors la mode d'avoir des coëffures, des jupes, des éventails &c. à la

popelinière; &, je crois bien, qu'on ne manquoit pas non plus de cheminées à la popelinière.

Quant à Madame de Portail, femme du Président de ce nom, l'entretien qu'elle eut avec le Roi, quoiqu'il ne fut pas poussé aussi loin qu'elle l'auroit désiré, ce qu'elle attribuoit à l'excès d'un amour respectueux qu'elle crut lui avoir inspiré, fit naître une aventure des plus divertissantes. Comme elle étoit jolie & que, malheureusement, elle joignoit à une grande simplicité une vanité extrême; elle étoit dans la forte persuasion qu'elle avoit fait la conquête du Roi & que le défaut seul d'une occasion favorable l'avoit empêché de lui en donner des preuves convaincantes. Elle se berçoit dans cette ravissante idée, lorsqu'à un bal en masque, elle découvrit un homme qui par ses airs, sa taille & sa voix, ressembloit si fort au Roi, qu'on peut facilement lui pardonner sa méprise. Après avoir oté son masque, elle se mit à le poursuivre & à l'agacer. Cet homme, qui étoit de la Garde du Roi, la connoissoit très bien: il profita de son erreur. Il remporta sur elle tous les avantages

tages qu'il put désirer. Rien ne lui fut refusé. Le Coup fait, elle rentra toute en désordre dans l'assemblée, mais en même très satisfaite de l'accolade qu'elle croioit avoir reçue du Roi. Mais sa joie ne fut pas de longue durée. Le Garde du Corps qui ne se tenoit pas obligé de reconnoitre une faveur, qui ne lui étoit pas destinée, & qui trouvoit la pièce trop belle, pour ne pas la divulguer, la suivit de près dans la salle du Bal, & conta, à tout venant, sa bonne aventure. On trouvera un très joli détail de cette histoire, dans *les bijoux indiscrets*.

Quelque tems après, la même personne fut envelopée dans une bien plus vilaine affaire. On l'accusa d'avoir, de concert avec son cuisinier & son portier, avisé aux moïens d'empoisonner son mari. Cette accusation ne fut point soumise à un examen rigide, dont l'issue lui auroit pu être fatale. Le mari même consentoit à étouffer entièrement l'affaire. Mais Madame de Pompadour lui en vouloit. Elle ne pouvoit pas lui pardonner d'avoir nourri des vues sur le Roi. Elle prit donc parti contre elle & obtint une Lettre de

cachet, qui la renfermoit dans un cloître, à cause des soupçons qui étoient à sa charge. L'amour se chargea de son élargissement.

Il y avoit chès de Madame de Pompadour, un Marchand de vin très riche, nommé d'Arboulín. Il avoit été amoureux de Madame de Portail avant son malheur. Il crut que son état présent, la rendroit plus favorable à sa passion, qu'elle ne l'avoit été dans ses beaux jours. C'est ce qui l'engagea à employer son crédit auprès de Madame de Pompadour, qui, satisfaite de son triomphe, ne voioit plus rien de redoutable dans une pauvre femme ainsi terrassée. Elle obtint encore la liberté de Madame de Portail, qui, séparée ensuite, de son époux; récompensa les bons services de son libérateur, en vivant publiquement avec lui.

Telles étoient les deux personnes qui eurent, & l'honneur d'être présentées au Roi, & la mortification d'en être refusées. Quand il eut ainsi taté de tout, en voltigeant, pendant quelque tems, d'objet en objet, il conçut un dégoût subit pour ces sortes de petites courses amoureuses. Il trou-

trouvoit que, bien loin de donner de la vivacité à ses plaisirs, elles ne faisoient que les corrompre. Un soir, qu'il alloit se mettre au lit, il s'en ouvrit à Binet son valet de chambre du jour. Il lui fit connoître, qu'il étoit las, de voir tous les jours de nouveaux vilâges, sans pouvoir trouver une seule personne digne de le fixer. Il lui demanda: s'il n'en connoissoit aucune, qui put répondre à ses désirs & qui eut assés de mérite; pour l'enlever à l'inquiétude dégoutante du changement.

Binet charmé de la confiance que lui faisoit le Roi, l'assura qu'il connoissoit une personne, qui ne manqueroit pas de lui plaire; que cette personne étoit sa parente & qu'elle avoit toujours nourri les plus tendres sentiments, pour la personne de sa Majesté. Cette réponse échauffa la curiosité du Roi: il lui demanda qui étoit cette personne? Et qui auroit-ce pu être que Madame d'Estiolles, aujourd'hui Madame de Pompadour? Binet tacha de lui rappeler à l'esprit, qu'il l'avoit vue dans ses parties de chasse & qu'il s'étoit informé d'elle. Le Roi s'en ressouvint très bien. Il avoua même, qu'alors, elle lui
 avoit

avoit plu autant que personne puisse plaire, malgré l'attachement qui le retenoit auprès d'une autre. Il ajouta, qu'il feroit charmé d'avoir un entretien secret avec elle & qu'il le chargeoit, de lui en ménager l'occasion. Binet chargé de ces instructions, se rendit dès le lendemain chès Madame d'Estiolles & lui fit le récit de ce qui s'étoit passé. Elle accepta la partie avec un empressement, égal à la grandeur de sa joie & tout fut réglé, sur le champ, pour passer la nuit hors de chès elle, sans que son mari en prit ombrage.

A l'heure marquée, elle se trouva au rendez vous. Le Roi passa la nuit avec elle & la renvoia le lendemain au matin, avec assés de froideur. Il fut même longtems sans en parler à Binet. On imagine bien quel dut être le chagrin du confident & le dépit de la maitresse. Après s'être reposée avec tant de confiance, sur le pouvoir de ses charmes, être réduite à croire que la jouissance, n'a fait sur le coeur du Roi, aucune impression capable de faire renaitre des desirs. Quelle disgrâce!

Plus

Plus d'un mois s'étoit écoulé dans cette indifférence, lorsqu'un soir, le Roi s'adressant à Binet, lui demanda en riant, ce que faisoit sa parente & ce qu'elle pensoit de lui. On devine bien quelle fut la réponse. Il lui dit qu'elle ne s'occupoit que de sa Majesté; qu'elle ne songeoit qu'à elle; que son image étoit continuellement présente à ses yeux, jusques dans les rêves du sommeil. „Pour parler franchement, „lui dit le Roi, je craignois qu'elle ne „fut comme les autres, je veux dire livrée à l'ambition ou à l'intérêt, passion „bien moins noble & beaucoup plus condamnable que l'ambition. D'ailleurs je „peux bien dire qu'elle m'a plu. Je „voulois aussi voir, quel effet produiroient sur elle, les marques apparentes „de mon dédain.

Binet étoit trop bon courtisan & l'intrigue, où son intérêt personnel se trouvoit engagé, lui étoit trop chère, pour ne pas donner au Roi toutes les assurances capables de rallumer sa passion & de lever tous ses doutes. Il lui fit remarquer en particulier, que l'intérêt, cette vile passion des âmes mercenaires, auroit d'autant

tant moins d'apas pour elle, qu'elle se trouvoit des plus à son aise. A quoi il ajouta, que toutes les apparences, le portoi-ent à croire, qu'elle n'aimoit dans le Roi, que sa seule personne & que, toutes les autres considerations, n'entroient pour rien dans sa passion. „He! bien, dit le „Roi, si cela est, je serois fort charmé de „la revoir., La chose ne rencontra point de difficultés. Le Roi la vit; & cette seconde entrevue eut des suites bien différentes de la première. Elle fut le captiver de façon, qu'il n'attendit qu'avec une impatience extrême, le moment qui la livreroit de nouveau à ses desirs. Dès lors il la vit toutes les nuits, jusqu'à ce qu'enfin la conquête fut achevée & qu'il ne vécut plus que pour elle.

Tout le monde croit que ces heureux succès furent, en partie, dus aux instructions de sa mère. Cette femme initiée dans tous les mystères de la galanterie, rompue dans le métier de l'amour, possédoit, en perfection, l'art de plaire. Ses leçons furent secondées dans sa fille, par les plus heureuses dispositions naturelles. Madame Poisson mourut peu de tems après

après avoir vu la faveur de sa fille solidement établie. Peut-être la trop grande joie qu'elle en eut, contribuat-elle à abrégger ses jours.

Madame d'Estiolles ne pouvoit passer tant de nuits hors de chès elle, sans que cela ne donnât de l'inquiétude à son mari. Encore moins pouvoit-il ne pas s'alarmer, en la voiant mettre à coté tous les égards & ne plus garder aucune mesure. Il ne tarda guères à être instruit de son malheur & de celui qui en étoit l'auteur. Comme il aimoit trop sa femme pour vouloir la partager avec un autre, cette découverte fut un vrai coup de foudre pour lui. Bien résolu de ne s'en pas tenir là, il commença à prendre le ton d'une personne offensée & à user de la puissance d'un mari. Cela ne fit que harer l'exécution des mesures qu'avoit pris le Roi avec Madame d'Estiolles. Fièrre d'une protection qui lui étoit assurée, elle leva hardiment le masque, & après avoir arboré le pavillon ennemi, elle ne craignit point d'aller chercher un asile à Versailles. Le pauvre d'Estiolles abandonné ainsi de son épouse, jetta les hauts cris &

& remplit le monde de ses plaintes. Il alloit tout tenter pour la faire revenir à son devoir, lorsqu'il reçut une lettre de cachet qui reléguoit à Avignon.

Forcé d'obeir, il se rendit au lieu de son exil. Là, toujours éperdument amoureux de sa femme, il se livra à des transports si violens, qu'il en eut une fièvre, qui fit craindre pour ses jours. Il en échappa pourtant, graces à la force de son tempérament & aux vives remontrances de quelques amis, qui parvinrent à lui faire sentir, toute la sottise qu'il y auroit, à vouloir renoncer à la vie, pour une ingrate épouse, qui, bien loin de pleurer sa mort, seroit la première à s'en réjouir. Douze mois passés à Avignon, donnèrent le tems à la réflexion, de faire son effet : Il se calma. Il travailla ensuite à se faire rappeler à Paris, ce qu'il obtint aisément, sur la promesse qu'il fit, de laisser aller les choses comme elles alloient, d'être content de tout & de ne plus songer à revoir sa femme. A cette grace, si c'en est une, on ajouta d'autres avantages assés considerables pour le contenter, si tant est, que les biens & les richesses, puissent répa-

réparer la perte d'une personne qu'on aime. Les emplois dont il fut revêtu, lui raportoient plus de quatre cens mille Livres par an, outre qu'on lui accordoit tout ce qu'il demandoit pour ses amis. Quoiqu'il ne vit jamais son épouse, il entretenoit pourtant toujours un commerce de Lettres avec elle. Autant elle avoit aimé auparavant les spectacles ; autant lui étoient-ils alors indifferens ; au moins n'y assistoit-elle que très rarement. Quand elle avoit envie d'y aller, elle ne manquoit pas d'en informer son mari, afin d'éviter de s'y rencontrer ensemble. Deux raisons l'y déterminoient. L'une étoit de ne pas attirer les regards curieux des spectateurs sur la conduite qu'elle tiendrait en pareil cas. L'autre pouvoit être la honte de voir un mari qu'elle avoit si cruellement outragé.

De retour à Paris & oubliant, peu à peu l'infidèle qui avoit si mal païé sa tendresse, d'Estiolles se crut en droit de chercher, où bon lui sembleroit, le contentement des désirs qu'il ne pouvoit plus satisfaire d'une façon légitime. Il se porta d'autant plus aisément à cette idée,

C

qu'il

qu'il se flatoit par là, de faire diversion à sa douleur & de s'étourdir sur les réflexions accablantes qui venoient s'offrir à son esprit. Sa résolution prise & son plan de débauche une fois formé, il s'y jetta à corps perdu. Ses grands biens le mettoient suffisamment en état de ne rien refuser à son gout. Aussi entretenit-il nombre de maitresses; & les femmes de l'opera, furent celles qui retirèrent le plus grand profit de son espèce de divorce forcé. Il se flatoit que tous ses déréglemens seroient mis sur le compte de son épouse, qui en effet, en étoit la cause première. Peut être un esprit de vengeance le porta-t-il à les multiplier jusqu'à l'excès.

En ce tems là, Madame d'Estiolles qui avoit ainsi quitté son mari & une fille encore enfant qu'elle en avoit eue, n'étoit occupée, qu'à resserrer de plus en plus, les chaines qui lui attachoient son amant. Fine & rusée comme elle étoit, elle l'eut bientôt étudié, & profitant de ses connoissances, elle s'y prit si bien, que le Roi désespéra de retrouver jamais, une personne avec laquelle il put passer des
jours

jours auffi tranquilles & auffi heureux. Elle avoit découvert le foible du Roi, en remarquant, que, de tous les moïens de plaire qu'elle avoit à fa disposition, il n'y en avoit point de plus sur que celui de lui passer le tems.

Les Rois, bien plus que le reste des hommes sont exposés à devenir la proie de la tristesse & de l'ennui. La malheureuse facilité qu'ils ont à se procurer des divertissemens; l'empressement extraordinaire d'une foule de courtisans uniquement occupés à les faire naitre sous leurs pas, en épuisent bientôt le fond. La source tarit. Le mal est sans remède. De là vient qu'on les voit à peine au milieu de leur carrière, que déjà la plupart de leurs passe-tems ont perdu le mérite de la nouveauté. Il faut avoir l'esprit bien inventif, pour en déterrer qui aient le bonheur de les satisfaire; & plus encore, pour rendre les charmes de la nouveauté à ceux que la jouissance a déjà rendu fades & insipides, en sachant les manier avec art, les diversifier avec gout & les présenter toujours sous une forme nouvelle. A ces deux égards, Madame

d'Estiolles étoit, sans contredit, la personne qu'il falloit au Roi. Son impatience naturelle, augmentoit l'ennui mortel qui le dévoroit dans ses inoccupations & le faisoit soupirer après des passe-tems: pouvoit-il s'adresser mieux qu'à elle pour parvenir à remplir le vuide affreux dont l'idée le tourmentoit?

Aux graces les plus touchantes de sa personne, secondées de tout ce que l'éducation peut donner de plus charmant, elle joignoit cet art si nécessaire dans les Cours, l'art de badiner agréablement. Son adresse ne manquoit jamais de donner du prix aux plus petites bagatelles. Personne n'avoit tant de graces qu'elle, à raconter une histoire ou les petits événemens de la Cour & de la Ville. Elle chantoit; Elle jouoit en maitre de la plupart des instrumens. Elle dançoit avec ces airs & cette légèreté des Nymphes, dont elle avoit toute la délicatesse & toute l'agilité. Mais elle excelloit surtout dans l'art de deploier ses perfections toujours à propos & de ne les faire paroître sur les rangs, qu'au moment favorable où elles pouvoient être mieux senties. Sa péné-
tration

tration alloit jusqu'à découvrir le moment où chacune d'elles cesseroit d'être agréable. Elle ne l'attendoit pas. Déjà les décorations étoient changées, qu'on n'étoit point encore revenu de la surprise & de l'admiration qu'elles avoient excitée. Jamais l'ennui n'eut affaire à un ennemi si redoutable. Partout il courroit devant elle, sans songer à lui disputer l'honneur, des victoires assurées, qu'elle remportoit sur lui & qui mettoient son mérite dans tout son jour. Avec tant de talens pour plaire, soutenus du gout le plus exquis, pouvoit-il se faire qu'elle ne devint pas l'oracle de la cour, en y jouant le personnage d'un nouveau Pétronus Arbiter? Nul divertissement n'étoit réputé tel, s'il n'étoit marqué au coin de son invention, ou s'il n'avoit mérité l'honneur de son approbation. On vouloit, que tout fut à la Pompadour. Aux petits soupers, que le Roi aime tant, & dont on a su bannir ce que le cérémoniel a de gênant; au milieu de quelques personnes choisies, qui sont alors ses amis bien plus, que ses sujets; dépouillé de tous les dehors imposans de la Majesté royale, il se livroit

tout entier au plaisir de la voir animer cette troupe voluptueuse & y répandre l'esprit de gaité. Elle étoit l'ame & la vie de toutes ces petites parties. En un mot, le Roi avoit tant de raisons, de croire, qu'elle étoit nécessaire au bonheur de ses jours, que son coeur ne sentit jamais les approches de l'inconstance.

L'impression de ce qu'il lui devoit, étoit si forte, que rien ne lui coutoit trop cher, quand il s'agissoit de lui en donner des preuves. On a vu les Bourbons dépenser beaucoup en magnificence; L'amour est aussi parvenu quelque fois à en faire des prodiges; Mais la générosité ne fut jamais une de leurs qualités. Louis le bien aimé ne fait point exception à ce caractère général de sa famille. Naturellement porté à l'épargne, on ne le point vu récompenser en Roi, les faveurs de ses maitresses. C'est à Madame d'Estiolles & à ses puissantes influences qu'il étoit réservé, de lever les écluses de sa libéralité, & d'en faire couler les eaux fertiles & abondantes sur soi & sur les siens.

Il lui donna d'abord un Marquisat avec le titre de Marquise de Pompadour.

Son

Son père, qui ne l'étoit apparemment, que parcequ'il avoit épousé sa mère, après avoir obtenu sa grace, avoit été mis à son aise pour le reste de ses jours.

Son frère, qui n'étoit digne d'attention que parcequ'il étoit son frère, au moins du côté contre lequel la medisance ne peut former aucun doute, fut fait Marquis de Vandière. Les courtisans par un léger changement de mot, le nommoient toujours Mr. le Marquis d'avanthier. Cette raillerie piquante fut cause que, bien tôt après, il prit le titre de Marquis de Marigny; la bonté du Roi l'ayant mis en état d'acheter le Marquisat de ce nom.

Il avoit été fait auparavant Directeur & Ordonnateur général des Batimens, jardins, Arts & Manufactures du Roi, poste important, dont les finances sont des plus considérables. Toutes ces dignités ne lui donnoient pourtant aucun mérite, surtout quand on venoit à jeter les yeux sur les circonstances qui les lui avoient procurées. Le bon vieux Poisson son père ne pouvoit s'empêcher de dire: „pour ce „qui est de ma fille, elle a de l'esprit, elle „est

„est belle & mérite bien les égards du
„Roi; mais, qu'il fasse tant pour un bu-
„tor tel que mon fils Charles, c'est, ma
„foi! impardonnable.

Il est vrai que le Roi lui même, malgré sa tendresse pour la soeur, ne pouvoit se défendre de se moquer de lui. Quelques Courtisans parloient un jour, en sa présence, de la promotion prochaine des Chevaliers de ses Ordres. Ils nommèrent quelques uns de ceux qu'ils croïoient devoir être honorés du cordon bleu, & le jeune Poisson étoit du nombre. *Non,* dit le Roi, *c'est un trop petit poisson pour le mettre au bleu.* Cette saillie ne pouvoit guères venir d'un autre que du Roi, & jamais on n'auroit pensé à la conserver à la mémoire, si un autre que lui, l'avoit dite.

Madame de Pompadour avoit su mettre le Roi dans le gout de donner. Il en contracta l'habitude. Il n'est pas rare de voir des gens donner par coutume. Cette coutume est d'autant plus nécessaire vis à vis des personnes de basse extraction, que, sans cela, on perd aussi tout le mé-
méri-

mérite de ce qu'on a déjà donné. Ici, un présent en amenoit un autre & de dernier n'étoit que le garant de celui qui devoit le suivre. Quand on fait attention à la disproportion immense de ces prodigalités & de l'objet sur lequel elles tomboient, on est plus porté à les prendre pour une foiblesse de l'amour que pour les marques de la vertu roiale de la libéralité. C'étoit un fleuve dont les eaux aqueroient plus de force de l'étroitesse de leur lit & se précipitoient ensuite avec plus de véhémence.

Elle pouvoit, à son gré, disposer de sa bourse; & elle en dispofoit impitoïablement. Outre les fommes immenses qui en sortoient, pour fournir aux dépenses du train de vie où elle l'avoit embarqué; elle en tiroit de plus grandes encore pour elle même. Cet argent, joint à ce qu'elle a retiré de la vente de sa protection, de la distribution des charges & des emplois, de mille autre moïens encore que la puissance roiale remottoit dans ses mains, lui a fait, des richesses sans nombre. Une partie se trouve, dit-on, dans les principales banques de l'Europe: Le reste est

plus sensible, puisqu'il a été employé en batimens & à l'achat de plusieurs terres.

A Paris, elle acheta un palais, près les Thuilleries, nommé l'Hotel d'Evreux. Ne le trouvant pas digne d'elle; elle le fit abatre pour en élever un nouveau à sa place. Ce fut pour les parisiens un crevecœur terrible, que de voir la palais d'un prince, dans les mains d'une maitresse du Roi, & d'une maitresse tirée de la lie du peuple. Quand on ota l'enseigne où étoit écrit le nom de l'ancien hotel, pour y appendre celui de Madame de Pompadour, les murs du palais furent couvert de pasquilles, de chansonnettes envenimées & de fatyres piquantes, qui fésoient assés connoitre les sentimens de la nation. Une circonstance vint augmenter la rage du peuple: elle éclata. Le Cours est un lieu où la noblesse & les personnes de distinction se promenoient en carosse, comme cela se pratiquoit autrefois à Londres, dans le Hydepark. Pour aggrandir les jardins de l'Hotel, on prit un morceau de cette belle promenade. Cela fut regardé comme un vol fait au public &, quoique autorisé par le consentement du Roi, la popula-

pulare s'attroupa & tomba sur les ouvriers chargés d'élever la muraille qui devoit enclore ce terrain. On fut obligé de recourir à la garde pour les mettre à couvert de toute insulte ultérieure.

Le palais qu'elle avoit à Versailles, étoit magnifique. Elle ne l'avoit pas acheté, pour elle même: logeant au chateau, elle n'en avoit pas besoin; mais il falloit loger sa nombreuse suite.

Outre cela, le Roi lui donna à vie le chateau roial de Cressy. Il y avoit de l'indécence à faire un pareil usage d'un morceau des biens de la Couronne. Tout en murmura. Ce n'étoit pas tout. Madame de Pompadour s'avisa un jour d'avoir une maison de plaisance, aussi tot le Roi donna les ordres de la faire batir. Cette magnifique maison qui est sur la route de Versailles près de Séve & de Meudon, fut nommée Bellevue, à cause de la vue charmante qu'offrent les environs délicieux où elle se trouve & qui, probablement, avoient tenté la cupidité de la favorite. Pour y faire des jardins, plusieurs propriétaires se virent tyranniquement forcés, de céder leurs terres au prix qu'on

qu'on voulut y mettre. Cette oppression dut necessairement mettre le comble à la sensibilité d'un peuple, qui déjà, ne voioit qu'avec le plus grand regret, les sommes terribles qui lui étoient prodiguées.

Il devoit y avoir des difficultés presque insurmontables à prendre toujours & à succer, pour ainsi dire, son amant jusques au sang, sans décéler un esprit mercenaire, livré au plus sordide intérêt. Cependant le génie supérieur de la Pompadour n'en rencontra aucune. Avec un caractère insinuant, capable de se plier à tout; avec des talents propres à faire fortune au théâtre & à la cour; que lui coutoit-il pour prendre quel caractère, elle vouloit? certes, beaucoup moins qu'il n'en coutoit à découvrir que tout étoit supposé, tout emprunté. Son art étoit trop caché, pour qu'il put être découvert & manquer son coup. Sans paroître jamais rien demander, elle obtenoit toujours tout. Jamais on ne parvint à jouer mieux le des intéressement en faveur de l'intérêt. Mais, si elle aimoit le Roi, ou si elle ne se disoit pas l'aimer, plus qu'elle ne l'aimoit en effet; n'y avoit-il pas une bassesse d'ame, inconue à la vraie pas-

passion, à mettre continuellement une personne aimée à contributions, à profiter de sa foiblesse pour en obtenir des choses capables de tenir sa gloire & de perdre sa réputation ? Elle ne pouvoit s'excuser en prétendant cause d'ignorance. La connoissance des motifs qui la fesoient agir ; les cris perçants du peuple, qui devoient nécessairement venir jusqu'à elle, lui disoient trop le mal qu'elle lui fesoit, pour croire qu'elle n'en savoit rien. Mais son coeur étoit sans pitié comme il étoit sans amour. Elle n'avoit de compassion qu'autant qu'il en falloit pour sauver les apparences ; & si elle avoit eu de l'amour, cette belle passion n'auroit pas manqué de s'opposer à ses vues : elle lui auroit laissé moins de liberté à employer la ruse. A l'entendre parler, tout dans elle étoit sentiment, tout n'étoit qu'amour. Quelle usé que soit ce manteau, elle s'en couvroit pourtant toujours avec succès. C'est que l'amour propre de la personne vis à vis de laquelle on s'en enveloppe, ne manque jamais de lui faire illusion. Les Rois sont, de tous les hommes, ceux qui sont le plus sujets à cette sorte d'éblouissement. On diroit

diroit qu'ils ne sont nés que pour devenir les dupes de la flatterie. En fait d'amour, sur tout, rien n'est si facile que de leur en imposer, parceque fiers & jaloux du rang qu'ils occupent, il ne leur arrive que trop d'attribuer à leurs mérites personnels, les heureux succès qui ne sont dus qu'à leur dignité.

Le Roi continua de s'enlacer de plus en plus avec Madame de Pompadour. Il s'étoit accoutumé à elle & les bienfaits dont il la combloit achevoient ce que la coutume ne pouvoit faire. C'est une des singularités du coeur humain que celui qui donne, augmente toujours, en donnant, les degrés de sentiments qu'il a pour la personne qui reçoit. On le remarquoit ici. Plus la Pompadour recevoit, plus devenoit-elle chere aux yeux du Roi. Versailles est, comme on fait, un des plus magnifiques palais de l'Europe; mais il est à proportion le moins habitable. On croiroit que sa magnificence n'a pu subsister qu'aux dépens de sa commodité. Rien, en effet, n'est plus incommode que la distribution des chambres dont le nombre est encore très médiocre. La Reine même & Mes-

Mesdames de France y sont à l'étroit & les principaux officiers de la Cour s'y voient réduits à habiter les Entre soles. Pour les appartements de Madame de Pompadour, ils étoient au rès-dechauffée immédiatement au dessous de ceux du Roi à qui ils ne le cedoient pas. Un escalier dérobé conduisoit de son dortoir à celui du Roi, de façon qu'ils pouvoient se joindre sans être obligés de traverser aucune autre chambre.

Tant de marques de distinction devoient nécessairement attirer, à la personne qui les recevoit, une infinité d'ennemis. N'y eut-il eu que l'envie; dans une Cour cette passion étoit capable de produire elle seule, un effet pareil &, peut être même, un plus grand, si quelques mérites personnels venoient à donner plus de force à son venin. Mais ici, l'envie n'avoit pas même besoin de s'en mêler: on avoit des motifs très fondés de mécontentement. Passons sur le scandale: il ne pouvoit pas être des plus grands, à une Cour accoutumée de longue main à ces fortes d'événemens. Mais pouvoit-on y voir sans indignation une famille aussi vile qu'inconue, pren-

prendre le pas sur la noblesse la plus distinguée & être comblée de bienfaits sans nombre? Tout en gémissoit; & les fidèles du Roi, ceux qui avoient le plus d'attachement pour lui, étoient les premiers à faire connoître leur dépit. Les courtisans même, cette lache foule qui n'a pas un sentiment en propre, puisque esclave du maître qui la gouverne, elle n'ose penser autrement que lui; les courtisans dis-je, malgré que leur orgueil s'allie si aisément avec la bassesse, se crurent offensés de ramper aux piés d'une idole imaginaire qui, peu de temps auparavant, s'étoit vue placée si au dessous d'eux. Mais craignant d'ouvrir la bouche ils cherchèrent à se venger en redoublant de mépris & de haine contre elle & contre sa famille. En un mot, le mécontentement étoit général & peu s'en fallut, que Madame de Pompadour n'en devint la victime. L'événement qui sembloit devoir la perdre & qui fit alors beaucoup de bruit, est trop digne d'attention pour qu'on le passe sous silence. En voici quelque particularités.

Il y avoit une certaine Madame Sauve, femme d'un Commis au bureau de Mr. d'Ar-

d'Argenson Secrétaire d'Etat au département de la guerre. Cette femme étoit en service chès Madame d'Allard Gouvernante du Duc de Bourgogne, fils aîné du Dauphin, qui alors n'étoit qu'un enfant. Un jour, que ce jeune prince devoit être exposé à la vue du peuple qui accouroit en foule pour le voir, elle se trouva de service. L'Enfant fut mis dans un berceau & posé dans l'enceinte d'un grillage, pour le garantir de l'incommodité ou du danger qu'une foule trop empressée feroit craindre. Quand le monde se fut retiré, Madame Sauve s'approcha du berceau & en levant le Prince, elle jeta un grand cri, causé par un paquet cacheté, qu'elle dit y avoir trouvé. Ce paquet étoit adressé au Roi, qui le reçut des mains de Madame d'Allard, à qui elle avoit eu soin de le remettre aussi tot. On l'ouvrit. Outre quelques grains de blé, qui fesoient allusion à la disette qui régnoit alors, on y trouva une lettre remplie de plaintes amères contre le Roi, contre son gouvernement & surtout, contre sa vie scandaleuse avec la Pompadour. On l'y menaçoit même d'un nouveau Ravillac, s'il ne chan-

D

geoit

geoit de conduite & s'il n'avoit plus de
soin de ses peuples.

Quoique cela mit le Roi dans la plus
grosse colère, il fut bien moins sensible au
contenu de la lettre, qu'à la manière dont
elle lui étoit parvenue.

La Pompadour savoit que Mr. d'Argen-
son nourrissoit contre elle la haine la plus
mortelle. Il avoit eu l'indiscrétion ou la
franchise de dire hautement ce qu'il pensoit
à son désavantage, & ce n'étoit que par
une espèce de miracle, qu'en dépit de son
pouvoir, il étoit parvenu à conserver & ses
emplois & les bonnes grâces de son maître.
Ses soupçons tombèrent d'abord sur lui,
& elle ne manqua pas de s'en ouvrir au
Roi. Elle avoit des indices suffisants pour
accréditer ces soupçons. La haine d'Ar-
gençon étoit ouverte. Madame Sauve n'é-
toit pas seulement la femme d'un de ses
commis; mais on la supçonnoit encore
d'être sa maîtresse. En un mot, elle par-
vint à rendre la chose si plausible, que le
Roi, crut de bonne foi, avoir pénétré le
mystère. Il alla jusqu'à donner des mar-
ques

ques non équivoques de sa vive sensibilité à son Ministre d'Argenson.

Mais en mettant ce Ministre en discrédit, elle faillit à ruiner elle même sa fortune. La Reine, les Ministres, presque toute la Cour, prirent parti contre elle. Il n'y avoit qu'une voix, que toute l'affaire n'étoit qu'une ruse de sa politique; qu'elle même, par ses agens, avoit fait le coup, pour perdre un innocent, qui n'avoit d'autre crime, que celui de ne pas mieux penser d'elle, qu'elle ne le méritoit. Ces cris aussi forts qu'unanimes, ébranlèrent la constance du Roi, malgré la partialité extrême qu'il avoit pour elle. Madame Sauve qui avoit trouvé le paquet, ou du moins, qui disoit l'avoir trouvé, fut soigneusement & rigoureusement examinée. Les réponses qu'elle fit, ne servirent qu'à rendre la chose plus obscure & plus impliquée. Quand on lui demanda, comment il étoit possible, qu'on eut pu mettre ce paquet, dans un berceau enfermé dans l'enceinte d'un grillage & à coté duquel elle étoit, sans qu'elle remarquat la personne qui l'avoit fait; elle répondit, qu'au moment où elle croioit que ce paquet

avoit été glissé, elle s'étoit sentie presser la main; mais que, dans la foule elle avoit regardé cela, ou comme l'action d'une personne qui cherchoit à s'approcher du berceau, le plus près qu'il fut possible, ou qui s'accrochoit à tout ce qu'elle trouvoit, dans la crainte d'être renversée. Elle ajouta, que quand même elle auroit eu lieu de redouter quelque chose d'extraordinaire, le mouvement avoit été si rapide & la presse si grande, qu'il ne lui auroit pas été possible de distinguer personne.

On lui repliqua, qu'une circonstance aussi singulière que celle, de se sentir presser la main, ne pouvoit lui donner trop d'inquiétude; qu'au défaut d'une présence d'esprit suffisante pour démêler la personne qui l'avoit fait, elle auroit du crier & demander le secours de la sentinelle, chose qu'elle avoit négligé de faire.

Cependant, tout alloit bien, si sa conduite, n'avoit pas servi, à confirmer les soupçons qu'on avoit contre elle. La nuit même, du jour où cela s'étoit passé, elle dit à sa servante en se couchant : que la personne, qui avoit glissé le paquet dans
le

le berceau, ne seroit point contente qu'elle ne l'eut fait mourir, parcequ'elle devoit vivre dans la crainte continuelle de se voir, tot ou tard, découverte de arrêtée. Mais qu'elle vouloit l'arracher à toute inquiétude à cet égard, & se soustraire elle même, à l'angoisse qui la tourmentoit, en se donnant la mort. La servante emploia toute son éloquence, pour la faire renoncer à un pareil dessein, & Madame Sauve fit semblant de se rendre à ses remontrances. Mais dès qu'elle fut sortie, elle avala du poison. La dose n'étoit pas assés forte pour lui donner la mort : peut être ne la cherchoit-elle pas.

Cependant, quel que fut le poison qu'elle avoit pris, il ne fut pas entièrement sans effet. Les cris qu'elle poussa, firent accourir la servante, qui, voyant ce que sa maitresse avoit fait, mit l'alarme dans toute la maison. D'abord on eut recours aux remèdes. Le contrepoison qu'on lui fit prendre, auroit rendu inutile un poison beaucoup plus fort que celui qu'elle avoit avalé : ainsi sa vie fut mise en sûreté. Mais on remarqua quelque chose de si outré dans ses comportements, tant de chima-

grées, que cela prêta une nouvelle force, aux soupçons qui étoient à sa charge. Elle fut arrêtée & conduite à la Bastille, d'où elle n'est jamais sortie. On ignore quel examen, elle fut obligée de subir dans cette prison, quels tourmens on lui fit souffrir, quel éclaircissement on en tira ; si on la fait mourir ou non. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, dès lors, on n'a plus entendu parler d'elle.

Son mari s'étoit sauvé au premier bruit de son faissement ; Mais il ne tarda guères à revenir, après s'être suffisamment justifié. Il est à croire que Mr. d'Argenson étoit entièrement innocent, puisque l'orage qui le menaçoit, se dissipa si vite & qu'il regagna la première confiance du Roi.

Peut être est-ce faire violence au soupçon, que de le faire tomber sur Madame de Pompadour. Mais si elle étoit coupable, on ne peut attribuer la suppression du procès de la Sauve & la faveur qu'elle continua d'obtenir, qu'à l'ascendant extraordinaire qu'elle avoit sur l'esprit du Roi, ascendant qui ne lui laissoit ni le vouloir de la punir, ni le pouvoir de l'abandonner.

ner. Cependant, une pareille foiblesse où l'injustice a tant de part, est si incroyable, qu'on ne peut résister à l'envie de la croire innocente.

Cet orage n'ayant fait que l'ébranler pour l'affermir d'avantage; il ne fut pas plutôt passé, que le Roi en fut plus amoureux que jamais. Bientôt toute la Cour ressentit l'influence, qu'elle avoit, dans tout en quoi ce qui se faisoit. Nul écart n'étoit plus sévèrement puni que la moindre marque d'un manque de respect à une personne, que le Roi se faisoit un plaisir d'honorer.

Ainsi, elle avoit toutes les raisons du monde de triompher & de se féliciter, d'avoir su choisir l'unique sûre voie qui s'offroit, de captiver le Roi & de s'en assurer la conquête. Il seroit à souhaiter, que pour le bonheur de l'humanité, son secret fut plus connu & son exemple plus suivi, qu'il ne l'est, sans pourtant qu'on en abusât. Quelque grand que soit le danger auquel les hommes feroient alors exposés; les femmes en profiteroient infini-

ment & leurs desseins se verroient toujours couronnés par d'heureux succès.

Ce secret consistoit uniquement à saisir l'humeur du Roi & à prendre à tâche, de s'y conformer en tout. De là venoit, qu'il ne trouvoit, nulle part, de plaisir plus grand que dans sa compagnie. Ce n'est ni la grande beauté ni le grand esprit qui conduisent à ce but. C'est plutôt une sage discrétion, qui ose sacrifier à la complaisance, un esprit personnellement intéressé qui, surtout dans des bagatelles, dans de petits caprices, dans de sottes passions, préfère toujours sa satisfaction particulière à celle des autres. Un pareil sacrifice, donnera toujours des avantages & plus grands & plus solides, que cette opiniâtreté si ordinaire à vouloir tout faire à sa tête.

Fidèle à cette maxime, Madame de Pompadour avoit fait l'heureuse expérience de sa solidité. A peine avoit-elle vécu, quelques années, avec le Roi, sur le pié d'une maitresse, qu'elle fut mise hors d'état de remplir, ce qu'on regarde ordinairement comme le point essentiel de cette condition. Un dérangement auquel son

Sèxe

Sèxe est sujet, vint l'attaquer avec tant de force, que pour éviter les dangereuses suites qui n'étoient que trop à craindre, le Roi, de l'avis de ses médecins, fut obligé de rompre tout commerce voluptueux avec elle. Quelque dur qu'il put lui paroître, de renoncer à ses tendres embrassements, il n'y eut pourtant point de désir qui tint, contre l'idée du mal de sa maîtresse & contre la crainte de se ressentir de ses suites.

Quel triomphe pour la Pompadour! Dans l'état critique où elle se trouvoit, elle eut le plaisir de voir, que sa faveur, étoit fondée sur quelque chose de plus sur, que les attraits passagers de sa personne. Elle put connoître alors, combien avantageux il lui étoit, d'avoir su lier son esclave de tant de chaînes, que, même en brisant celle qui paroissoit la plus forte, il n'en étoit pas d'un seul pas, plus près de sa liberté. Toute la Cour &, sans doute elle même, s'étonnoit de la voir posséder encore la coeur du Roi, dans des circonstances qui, naturellement, ne pouvoient que lui inspirer de l'indifference ou du dégoût. Cependant bien des motifs pou-

voient concourir à lui faire garder ses fers. Sa passion dominante pour les passetems qui ne pouvoit trouver plus de satisfaction qu'auprès d'elle ; le cercle ordinaire dans la conduite des princes, où l'on remarque que la faveur produit les présents, ces présents un nouvelle faveur & ce nouveau degré de faveur de nouveaux présents ; la coutume ; un certain esprit de contradiction, qui se plait à tromper les raisonnemens d'autrui ; l'extraordinaire d'une chose ; & plus encore, peut être, le faux orgueil du coeur humain qui s'opiniâtre dans l'erreur, parcequ'il craint de donner, en y renoncant, une preuve de sa foiblesse. Toutes ces foibleffes, car c'en sont toutes, expliquoient assés ce paradoxe moral, pour qu'on ne s'etonat plus de le voir encore dans les fers. Bien loin d'avoir formé le projet de se mettre en liberté, il sembloit qu'il ne fit que chérir d'avantage son esclavage.

Mr. de Maurepas fut un des premiers qui se laissa tromper par les apparences : Il en fut aussi une des premières victimes. Outre qu'il étoit Ministre d'Etat, il avoit encore l'honneur d'être des plus avant
dans

dans les bonnes graces du Roi. Il avoit, pour ainsi dire, été élevé avec lui, & à peine étoit-il majeur qu'on l'emploia déjà dans les affaires. Un jour de fête à la Cour, Madame de Pompadour présenta au Roi un bouquet de roses blanches. Cela fut raconté avec quelques autres nouvelles du jour, à Mr. de Maurepas, lorsqu'on étoit à l'habiller. Il en rit & se prit à dire: „qu'il s'étoit bien imaginé que tôt ou tard, Madame de Pompadour feroit „au Roi, cadeau de *fleurs blanches*. „ Cette allusion qu'on trouvera, peut être, indécente, fut relevée avec empressement par quelques personnes qui se trouvoient présentes, & elle courut toute la Cour. La pensée fut mise en vers, & on les attribua à Mr. de Maurepas. Aucun outrage ne pouvoit être plus sensible à la Pompadour. Sa colère fut extrême & le Roi partagea sa sensibilité.

Mr. de Maurepas perdit en même tems sa charge & sa faveur; & selon toutes les apparences, il les perdit pour toujours; car, il n'est aucun point, où le caractère du Roi, soit mieux décidé, qu'en celui de ne retourner jamais, à ceux qu'il a une fois

fois abandonnés. L'exemple de Chauvelin peut fournir une preuve bien parlante de ce caractère roide & inflexible. Cet habile Ministre, que le Roi lui même estimoit fort, fut disgracié par complaisance pour le Cardinal de Fleury. Il eut beau montrer, dans la suite, qu'il n'avoit aucun tort ; il ne parvint jamais à rentrer en grace.

Renvoier Mr. de Maurepas, étoit une chose trop sérieuse & de trop grande conséquence, pour qu'on ne cherchat pas à colorer cette conduite. On n'osoit déclarer les vrais motifs qu'on avoit eus ; ainsi on prétextait quelques malversations, quelques négligences dans le département de la Marine, où il occupoit la charge de Ministre & de Secrétaire d'Etat. Le peuple qui accordoit, qu'il pouvoit bien y avoir du vrai dans cela, ne fit que murmurer d'avantage, en voyant, que des motifs aussi puissants n'avoient pu faire, ce qui venoit d'être réservé à l'animosité de la Pompadour. D'ailleurs, il est très vrai, qu'à la Cour, on est bien moins exposé à devenir la victime de ses crimes que de ses vertus, & haïr la Pompadour étoit regardé comme une vertu.

Mau-

Maurepas ne fut pas le seul, qui donna l'exemple du danger qu'on couroit à l'offenser. Mr. de Resselier, Chevalier de Malthe & Officier dans la Garde du Roi, fut encore plus malheureux. Il avoit fait un quatrain contre elle, où la foiblesse du Roi étoit si peu ménagée, qu'on auroit pu dire, avec raison, qu'il avoit été puni pour avoir mal parlé de sa Majesté, si dans cette occasion, le Roi ne s'étoit pas fait un mérite auprès de sa maitresse, de n'avoir vengé que sa querelle particulière. Le contenu de ce quatrain revenoit à dire : „qu'un Roi, qui s'abaissoit „jusqu'à trier, la personne du monde la „plus vile, pour l'honorer de son amour, „ne pouvoit être susceptible que de bassesse.

On soupçonna d'abord le Chevalier Resselier d'en être l'Auteur. Sur ce soupçon on choisit le moment, où il n'étoit point au logis, pour envoyer une garde dans sa maison. On fouilla dans ses papiers. On y trouva ce qu'on cherchoit. Un brouillon chargé de biffures & écrit de sa main, déposa contre lui & servit à prouver, qu'il étoit l'Auteur de la pièce en question.

Si

Si l'on n'y avoit trouvé qu'une copie mise au net, quoique écrite de sa main, elle n'auroit rien prouvé contre lui. Il auroit toujours pu s'excuser en disant que ce n'étoit qu'une simple copie. Mais, un original & un original biffé, fesoit une preuve qu'il n'étoit guères possible d'éluder. Il fut condamné, pour le reste de ses jours, à la cage de fer au mont St. Michel; punition mille fois plus grande que le dernier supplice. Cette cage est un lieu où le prisonnier ne peut ni se tenir debout ni s'étendre. Il ne lui reste de position à prendre, que de s'asseoir & de rester continuellement assis.

Il passa sept années dans cet incommode & malheureux état. Les instantes prières de l'ordre de Malthe ne lui procurèrent d'autre soulagement qu'un échange avec l'étroite prison du chateau Pierre en Cise, où, du moins, il lui étoit permis de faire usage de ses membres. Il n'avoit pas été longtems dans sa nouvelle prison, que, le croira-t-en? Madame de Pompadour se piquant de grandeur d'ame, lui procura son élargissement avec la permission de retourner à Malthe. Il ne perdit que le

le poste qu'il avoit occupé dans l'armée. On dit généralement, qu'avant de quitter le Roiaume il s'en fut auprès de Madame de Pompadour, pour lui faire ses remerciemens. Ce pas, s'il l'a fait, le rend presque indigne de la pitié que ses souffrances n'ont que trop méritée.

Nous avons dit que Madame de Pompadour devenue Invalide, se trouvoit hors d'état de faire le service de l'amour. Cela ne l'empêcha pas de concevoir de la jalousie du Roi, tant elle étoit peu disposée à se rendre justice à elle même. Un coup d'oeil, un regard, la moindre marque qu'une personne lui plaçoit, tout l'inquiétoit; & quoiqu'elle cherchat à dissimuler son chagrin, elle en laissoit toujours entrevoir quelque chose.

Quand Madame de Brionne vint, pour la première fois, à la Cour; on crut que ce n'étoit pas sans dessein de plaire au Roi. Il ne lui fut pas possible de détourner les yeux de dessus ce charmant objet, & en soupant, il dit avec quelque transport, en présence de la Pompadour, que jamais il n'avoit vu une si belle

belle personne. Cette déclaration la jetta dans la plus cruelle inquiétude, &, pour s'opposer de bonne heure, aux suites qu'elle redoutoit, elle eut soin de faire insinuer sous main, au Prince Charles de Lorraine, (ce n'est pas le frère de l'Empereur) que la vertu de l'Epouse de son neveu, couroit le plus grand danger. Le Prince qui étoit un vieux rigoriste sur le point de l'honneur, n'eut aucun repôs qu'il n'eut persuadé Mr. de Brionne son neveu, de faire quitter incessamment la Cour à son épouse.

On a vu dans le cours de cette histoire, Madame de Pompadour occupée à remplir ses coffres forts, avec toute l'avidité qui est naturelle à l'état dont le Roi l'avoit tirée, je veux dire à la femme d'un Financier. Elle auroit cru n'être satisfaite qu'à demi, si elle s'en fut tenue là. Il falloit encore qu'elle trahit la bassesse de son origine, par cet orgueil & cette vanité à laquelle, il est si facile de la reconnoître. Elle avoit trop d'esprit pour qu'elle ignorât ce qui étoit contre elle; elle n'en avoit pourtant pas assés, pour voir que le titre de maitresse du Roi,

Roi, bien loin de rien couvrir, ne fesoit que donner plus d'éclat à tout ce qui étoit à sa charge. Elle ne remarquoit pas, qu'en se donnant tant de peines à se placer, dans un point qu'elle croioit trop au dessus du mépris, elle ne travailloit, qu'à donner un signal plus sur, auquel tout le monde se ressembleroit. Ou ces réflexions étoient au dessus de sa portée, ou, ce qui est plus vraisemblable, elles étoient contraintes à plier devant la petitesse naturelle de ses passions.

On n'auroit jamais fait, si on vouloit rapporter toutes les preuves qu'elle a données d'un orgueil; qui, tant de fois, s'est vu l'objet de la risée de la Cour, & en particulier de ceux des courtisans, qui montroient le plus de complaisance à s'y conformer. Quelques exemples en feront foi. Nous nous attacherons à ceux, qui donnent le plus dans la vue, sont plus capables de surprendre.

Rien n'est plus propre à faire connoître la haute idée qu'elle avoit d'elle même, que le cérémoniel qu'elle avoit introduit en sa faveur. Dans la chambre où elle

recevoit ses visites lors qu'elle étoit à sa toilette, elle ne voulut jamais souffrir une seule chaise outre son fauteuil. C'étoit une grace particulière qu'elle fesoit au Roi, quand il venoit la voir, que de lui en faire donner une. Pour les Princes du sang, les Cardinaux & quelques autres personnes de la première distinction; n'osant s'asseoir devant eux sans leur offrir une chaise, parcequ'elle ne croioit pas pouvoir le faire impunément; elle les recevoit debout & ne s'asseïoit qu'au moment où ils se reti-roient.

Mais le Marquis de Souvre étant un jour à sa toilette & ne trouvant point de chaise, il s'affit sur un des bras de son fauteuil & continua à l'entretenir comme auparavant. Madame de Pompadour enragoit de cette familiarité. Dans l'accès de sa fureur elle alla se plaindre au Roi de l'outrage qu'elle avoit reçu. Le Roi saisit la première occasion qui se présenta d'en parler à Mr. de Souvre. „Ma foi!„ lui dit le Marquis, „j'étois diablement las, & ne sachant où m'asseoir, je me suis aidé comme j'ai pu.„ Cette réponse cavalière fit rire le Roi, & comme il avoit le bonheur d'être

d'être une espèce de favori, l'affaire en resta là. Sans cela, une triste expérience n'auroit pas manqué de lui apprendre, qu'on ne s'affied pas impunement sur les bras du fauteuil de la Pompadour.

Elle vouloit trancher de la grande Princesse & avoir un Gentilhomme à son service. Elle choisit un jeune homme d'une des meilleures & des plus anciennes famille de Guienne, nommé Dinville. Cela mit le monde dans l'embaras de décider, lequel des deux l'emportoit, de la vanité de la maitresse ou de la bassesse du jeune homme.

Elle avoit un maitre d'hotel nommé Collin qu'elle ne crut pas digne de la servir sans être décoré du cordon de quelque Ordre. Peu de Princesses feroient tombées, sur une semblable idée. Mais elle étoit d'une autre pate que celles à qui les droits du sang donnent cette éminente qualité. Elle conçut non seulement cette idée; Mais son crédit auprès du Roi, vint encore à bout de la mettre en exécution. Collin fut fait Maitre des Comptes de l'Ordre Roial & militaire de St. Louis.

Cet ordre a été institué en faveur des Officiers de terre & de Mer, qui se sont distingués par leur valeur ou par l'ancienneté de leurs services. Collin simple domestique & rien de plus, n'avoit par conséquent aucune qualité qui put l'y faire entrer. Il est vrai, que cette charge de Maître des Comptes ne le fesoit pas Chevalier de St. Louis; Mais, elle produisoit à peu près le même effet, en lui permettant de porter la croix & toutes les autres marques de l'Ordre. Ainsi Madame de Pompadour, aux yeux de qui les dehors valoient toujours la réalité, avoit la satisfaction de voir derrière sa chaise, les apparences d'un Chevalier de St. Louis avec sa croix brandillante & la serviette sous le bras. Quand elle auroit voulu jetter un ridicule ou un mépris sur l'ordre, elle n'auroit pu s'y mieux prendre. C'est ainsi, que le Gouvernement, pour mettre en discrédit la toile de la Chine, ordonna autrefois que le boureau seroit obligé d'en porter, chaque fois qu'il pendroit quelqu'un.

Sa vanité croissant toujours avec son crédit, il n'y avoit plus rien qui put la
con-

contenter que les honneurs du Louvre. Ces honneurs consistent principalement à prendre le tabouret, à s'asseoir en présence de la Reine, à lui être présentée pour en recevoir un baiser. En cela consiste la cérémonie d'installation.

Il y avoit une très grande indiscretion de la part de Madame de Pompadour, à faire une pareille demande. Elle ne devoit pas ignorer les sentimens de la Reine à son égard, & elle pouvoit aisément soupçonner qu'elle ne la verroit pas d'un bon oeil. Cependant un excès de complaisance ne permit pas à cette vertueuse Princesse, de faire contre aux volontés du Roi. Tout céda au crédit supérieur de la candidate: tout, jusqu'à l'étiquette de la Cour qui n'accorde guères cette prérogative qu'à des Duchesses. Contre les objections que sa qualité de Maitresse du Roi pouvoit opposer à ses prétentions, qui s'autorisoient, sans doute, de l'exemple de Madame de Montespan qui avoit obtenu les mêmes honneurs de Louis XIV. ou allégua qu'il n'y avoit plus rien de criminel dans son commerce avec le Roi; que tout se réduisoit à un amour platonique; à une communication

de la raison & du sentiment. Il ne se trouva personne d'assès impoli, pour dire, que sa continence étoit trop peu volontaire pour pouvoir être alléguée en sa faveur.

Tout ne fut pourtant pas également satisfaisant dans sa réussite. Au milieu de son triomphe, elle effuia une de ces mortifications auxquelles la vanité est si sujette, & qui font tant de plaisir dans les Cours, lorsque le sort les y fait naître.

Elle fut présentée au Dauphin pour en être embrassée selon les loix du Cérémoniel. Le Dauphin qui la détestoit, en lui présentant une joue pour la baiser, lui fit de la langue & donna encore quelques autres marques, du souverain mépris, qu'il avoit pour elle. La Pompadour ne put le remarquer; mais elle ne tarda pas à l'apprendre. Elle pensa en crever de rage, & dans son transport elle courut chès le Roi, pour lui en faire part. Elle lui conta la manière ignominieuse dont elle avoit été reçue & ne manqua pas de la représenter, sous les traits les plus hideux & sous les couleurs les plus noires, que la pas-

passion lui pu sugérer. Elle finit par faire entendre, qu'elle étoit résolue de quitter la Cour, plutôt que de s'y voir exposée à de semblables avanies.

Le Roi entra en une grosse colère contre le Dauphin. Il crut que manquer de respect à la Pompadour, c'étoit lui en manquer à lui même: il épousa cette querelle. Le lendemain, que le Dauphin s'appretoit à lui venir faire sa cour; il reçut ordre, de se rendre à son Chateau de Meudon. La Reine, les Ministres, presque toute la Cour, prièrent pour lui; le Roi resta inflexible. Il ne voulut point entendre parler d'accomodement, qu'à condition, que le Dauphin iroit, en personne, chès la Pompadour & nieroit publiquement ce qui étoit à sa charge. Le Dauphin se soumit. Il déclara en présence de plusieurs personnes: „que ce qu'on lui „avoit rapporté, étoit faux; & qu'il n'avoit „rien fait, de ce qu'on lui avoit imputé. „ La Pompadour reçut cette déclaration comme auroit pu le faire la Princesse la plus gracieuse: elle y répondit avec la même vérité, qu'elle n'avoit ajouté aucune foi à tout ce qu'on lui avoit dit à ce sujet. Tel

fut le dénouement de cette comique scène. Le Dauphin fut blâmé de s'être abaissé à un tel point ; Mais ceux qui le blamèrent, ne firent peut-être pas réflexion, à la double obligation que lui imposoit sa qualité de fils & de sujet. S'il y avoit de la faute dans cette démarche, elle étoit, sans contredit, beaucoup moins grande dans celui qui obéissoit, que dans celui qui l'avoit ordonnée.

La Pompadour aiant ainsi réüssi à obtenir les honneurs du Louvre ; elle ne fut pas encore satisfaite. Enflée de ses succès, elle en devint plus entreprenante. Elle crut pouvoir employer son crédit à faire de nouvelles tentatives. Elle se mit en tête d'être Dame du palais de la Reine ; honneur qui n'est accordé qu'aux Dames les plus distinguées par leur naissance, par leur rang, & par leurs dignités. La Reine s'étoit rendue sans résistance, dans l'affaire des honneurs du Louvre ; mais elle auroit du avoir perdu toute sensibilité, pour voir avec indifférence, qu'on la forçat de recevoir dans sa maison, une personne qui lui étoit si désagréable. Cependant elle ne fit d'autres

tres remontrances, que celles qui pouvoient se concilier avec sa condescendance extrême aux volontés du Roi; remontrances qu'elle croioit suffisantes, puisqu'elles tenoient également à la conscience & à l'honneur du Roi, comme au sien propre.

Laissant donc à coté, toutes les autres raisons qu'elle avoit, raisons très justes, mais par la même, plus capables de déplaire; elle se contenta de représenter avec une courageuse douceur: „qu'il y au-
 „roit trop d'indécence pour elle, à accor-
 „der cette place, à une personne, qui,
 „vivant dans une scandaleuse séparation
 „de son mari, n'osoit pas même s'appro-
 „cher des autels, pour y recevoir la com-
 „munion; qu'elle, pour sa personne, ne
 „trouvoit rien à redire à l'innocence de
 „son commerce & de ses liaisons avec le
 „Roi; mais que cela ne réparoit nulle-
 „ment la brèche qu'elle avoit fait à sa
 „réputation, puisque, malgré qu'elle fut
 „mariée, elle vivoit comme si elle ne
 „l'étoit pas, sans remplir aucun des de-
 „voirs d'une femme, qui ne doit être
 „que dans la maison de son mari; Elle

„ajouta: que sa Majesté pouvoit ordonner
„ce que bon lui sembleroit, qu'elle se fe-
„roit toujours un devoir d'obeir; mais
„qu'elle espéroit, que lui même auroit trop
„d'égards pour sa famille Roiale, pour
„lui faire un affront pareil; que la place
„en question exigeoit un honneur trop
„peu équivoque & trop délicat, pour
„qu'on la donnât à une excommuniée,
„qui n'osoit pas même prétendre au bien-
„fait général de la communion des Pa-
„ques.

Le Roi qui, d'un coté, se fésoit un scrupule de désobliger la Reine & de renverser l'ordre une fois établi; mais qui, de l'autre ne pouvoit se résoudre à donner un refus à Madame de Pompadour, fut dans un embarras cruel sur le parti qu'il prendroit. Il ne voioit aucun jour à lever l'objection de la Reine, dont il sentoit tout le poids & toute la force.

La Reine s'y tenoit fortement attachée, d'autant plus, que c'étoit la seule qu'il étoit impossible de mal interpréter. La malice la plus décidée n'auroit pu, quelque éfort qu'elle eut fait, lui prêter les
moins-

moindres apparences de jalousie, bien loin d'y trouver les moindres vestiges d'une offense.

Madame de Pompadour elle même; malgré la fécondité de son génie, se crut sans ressource vis à vis d'un obstacle qui lui paroissoit insurmontable. Et que faire? en effet. En continuant de vivre dans une séparation d'abord criminelle & encore désordonnée, elle n'osoit aller à l'Autel. Deux raisons pressantes lui défendoient d'en aprocher: la crainte d'en être repoussée d'une façon peu agréable, ou bien le déplaisir d'entendre le monde crier à la profanation; & quelle profanation! la plus criminelle & la plus impardonnable de toutes les profanations; une profanation inspirée par l'orgueil & exécutée par l'irreligion.

Ce chemin étoit donc bouché à ses espérances. Vouloit-elle retourner à son mari, à un homme de peu d'importance? Cette démarche ne l'aideroit point. La simple femme d'un d'Estiolles ne pouvoit point aspirer à l'honneur d'être Dame du palais,

La

La honte qu'elle eut d'un coup manqué qui, déjà connu des courtisans, avoit fait un plaisir extrême à ses ennemis, n'augmenta pas peu son chagrin & son inquiétude. Le Roi y prit toute la part possible ; La Cour en eut toute la joie imaginable.

Cependant quelque insurmontable que parut l'obstacle qui dérangeoit ses vues ; Madame de Pompadour trouva enfin moïen de le lever. Elle fit à son mari d'Esfiolles une lettre en style de Madeleine, dans laquelle elle l'assuroit : „quelle „avoit pleuré l'injustice dont elle s'étoit „rendue coupable envers lui, & qu'elle se „repentoit sincèrement de tous les dérèglements de sa vie. „ Je reconnois mon tort, „lui disoit-elle, & je veux le réparer. Déjà le point capital de ma faute „a cessé ; il ne me reste plus que d'en „faire cesser les apparences ; ce que je „souhaite ardemment. Je suis résolue „d'effacer par ma conduite à venir, ce „qu'il y a eu d'irregulier dans ma conduite passée. Reprenés moi : Vous ne „me verrés plus occupée qu'à édifier le „monde par l'union où je vivrai avec „vous,

„vous, autant que j'ai pu le scandaliser
„par ma séparation.

Tandis qu'elle étoit à écrire cette lettre, le Prince du Soubize se rendit chès d'Estiolles & lui fit connoître: „qu'en quelques heures, on lui remettroit une lettre de Madame de Pompadour, qu'à la vérité, il lui étoit libre de faire ce qu'il voudroit, & qu'on ne prétendoit nullement forcer sa résolution, qu'au contraire on vouloit que sa réponse fut entièrement libre; mais qu'il lui conseilloit, en qualité d'ami, de ne point accepter les offres contenues dans la lettre; que s'il le faisoit, il ne manqueroit pas de désobliger le Roi; qu'ainsi il devoit bien songer à ce qu'il feroit.

Pour donner plus de poids à ce conseil, il lui remit une ordonnance du Roi portant augmentation dans les droits de Finance. Cette augmentation étoit très considérable.

D'Estiolles, en qui le tems & la réflexion, étoient enfin venus à bout, d'étendre sa trop forte passion pour sa femme;

femme; D'Estiolles, qui rendu à la raison, avoit au moins changé son amour en indifférence, si tant est, qu'il n'y ait pas fait succéder le mépris; D'Estiolles, qui ne devoit pas ignorer ce que tout le monde savoit, je veux dire, que l'état de son épouse, la lui rendoit aussi inutile, qu'elle l'étoit au Roi; D'Estiolles enfin, répandu dans un cercle de maitresses, auroit été bien embarrassé de la reprendre, quand même on auroit fait moins d'instances & quand même son refus n'auroit pas été si bien païé. D'ailleurs, peut être étoit-il bien aise d'avoir une bonne occasion de se venger en quelque façon du Roi, en lui laissant sur les bras le meuble inutile ou incommode qu'il lui avoit volé, dans un tems, où il pouvoit dire avec raison, qu'il n'avoit pas voulu le ravoir.

Il ne se défendit contre ce qu'on exigeoit de lui, qu'autant qu'il le falloit, pour accroître le mérite de sa complaisance & pour sauver les trop fortes apparences de son mépris, envers une personne dont il pouvoit tout espérer & tout craindre. En un mot, le Prince de Soubize

Soubize eut lieu d'être très content du bon succès de sa commission.

Mr. d'Estiolles reçut, ainsi qu'on le lui avoit dit, la lettre de Madame de Pompadour, & il y répondit conformément aux instructions qu'il avoit recues.

D'abord il la félicitoit, „d'être revenue „à des sentiments plus dignes d'elle.,, Il lui témoignoit, ensuite, “l'excès de la „tristesse où l'avoit plongé sa séparation „d'avec lui.,, Il disoit, “que la plaie „qu'avoit fait cette séparation étoit trop „profonde pour qu'elle put jamais être „guérie; qu'il oubloit, pourtant, volontiers son tort, & le lui pardonoit sincèrement; mais que sa résolution étoit prise „de ne plus habiter avec elle; qu'il ne la „romproit jamais, & qu'elle auroit tort de „s'y attendre.

Quoique conçu dans les termes les plus mesurés, les plus polis & les plus respectueux, le refus étoit clair & aussi clair qu'on pouvoit le souhaiter.

Munie de ces pièces justificatives, d'une copie de la lettre qu'elle avoit faite & de la réponse de son mari; elle s'en fut en instruire tous ceux qui prenoient part à ce qui la regardoit. „Elle n'étoit plus dans „le tort. - - Elle avoit péché, il est „vrai; mais elle s'étoit aussi repentie. On „ne pouvoit plus lui reprocher de ne point „vivre avec son mari, puisqu'il n'avoit pas „tenu à elle d'y retourner. Elle s'y étoit „offerte; mais elle avoit été refusée. „ Au lieu d'un Evêque, elle en trouvoit alors vingt, disposés à lui accorder indulgence plénière & à la conduire eux mêmes aux Autels de l'agneau imolé pour y participer aux mystères de la religion.

Ce manège où la religion étoit si évidemment jouée, ne trompa, à la vérité, personne; mais il eut tout son effet. L'obstacle principal qui l'empêchoit de marcher à la suite de la Reine, fut levé & cette Princesse accoutumée à céder ne fit plus aucune opposition. Elle se contenta de dire en riant: „Il ne me convenoit pas d'al- „léguer mes raisons; & vous vous êtes au- „torisé de mon silence pour m'oter mon „prétexte.

Tout

Tout ce qu'il y avoit de bien intentionné à la Cour, soupiroit de cette nouvelle preuve de la puissance & de l'ambition sans hornes de la Pompadour. Cependant il faut avouer, qu'elle se comporta toujours envers la Reine, avec tout le respect & toute la soumission qu'elle lui devoit.

Il ne lui étoit pas possible d'en agir autrement. Elle connoissoit les sentiments du Roi, & savoit, par conséquent, que sa délicatesse iroit infailliblement jusqu'à s'offenser de la moindre ombre d'une insulte faite à la Reine, soit d'une façon soit d'une autre. Elle n'ignoroit pas que toute sa faveur ne la mettroit point à couvert de son juste mécontentement, si la Reine venoit à porter des plaintes contre elle; Elle le savoit & elle agit en consequence. L'art valant ici la nature, elle se fit un mérite de son intérêt & de ce qui, à parler juste, étoit bien plus la vertu du Roi, que la sienne propre.

On a déjà dit, qu'avant ses amours avec le Roi, elle avoit eue une fille de Mr. d'E-

stiolles. Elle se nommoit Alexandrine, & le Roi avoit tant d'amour pour elle & lui en donnoit tant de preuves, que cette enfant l'appelloit assés naturellement son papa. Il en eut tant de soin qu'il songea, de bonne heure, à la marier. C'étoit un des plus beaux partis de l'Europe.

Le Duc de Fronzac, fils du Duc de Richelieu, fut le premier sur qui le Roi jeta les yeux. Il en parla au Père qui, trop bon Courtisan pour dire sans détour qu'il n'en vouloit point, répondit au Roi avec indifférence „qu'il étoit obligé de demander là dessus, le consentement de la Maison de Lorraine dont il descendoit par „sa Mère. „

Une pareille réponse ne pouvoit être regardée, que comme un beau refus. Cependant il ne paroît pas que le Roi beaucoup trop juste, en voulut jamais du mal au Duc. Il continua d'avoir part à sa faveur, &, peut-être en fut-il plus estimé pour avoir su résister aux appas d'une gran-

grande fortune , en rejetant un mé-
faliage.

Quant à cette Demoiselle, elle ressem-
bloit à Madame de Pompadour à plus d'un
égard. Elle étoit très jolie, des plus vi-
ves & tiroit beaucoup de fierté de la fa-
veur de sa Mère. Cette faute étoit peut
être moins celle d'un enfant, que celle des
flateurs qui l'environnoient.

Elle fut mise en qualité de pensionnaire
au Couvent de l'Assomption de N. D. où
elle fut élevée. En ce tems là, s'y trou-
voit Mademoiselle Charlotte de Rohan-
Soubize, fille du Prince de Soubize au-
jourd'hui mariée au Prince de Condé, &
quelques autres jeunes filles de la première
distinction. Soit ignorance, soit haute idée
de sa personne, Alexandrine d'Estiolles s'a-
visa un jour de disputer le pas à cette Prin-
cesse. On lui eut bientôt remontré son
tort. Mais quand Madame de Pompa-
dour l'apprit ; comme si elle n'eut pas vou-
lu passer tout à fait condamnation contre

elle, elle répondit simplement: *Elle a manqué de politesse.*

Cette Alexandrine mourut vers l'année 1754 dans le même Couvent. Les petites véroles l'emportèrent à l'âge de treize à quatorze ans, dans le tems que sa mère négocioit pour elle, un mariage avec un des Princes de la maison de Nassau.

Un coeur livré tout entier à l'orgueil, à la vanité & à l'avarice, n'est jamais guères ouvert aux impressions de la nature. Ce seroit lui faire trop d'honneur que l'en croire susceptible. Le Roi prit toute la part imaginable à cette perte & elle fit semblant d'y être sensible; Mais les tracasseries & les mouvements bruiants de la Cour, lui firent bientôt oublier sa douleur. Si quelque chose a été capable de la toucher, c'est que cette mort lui enlevoit les moyens de justifier, en quelque façon, aux yeux du monde & aux siens propres, sa trop grande passion à amasser des trésors. Elle ne pouvoit plus dire, qu'elle avoit un enfant, en faveur
du-

duquel elle thésaurisoit. Quoique privée du prétexte dont se servent ordinairement ceux que la soif de l'or maitrise, pour colorer leur conduite & masquer ce qu'elle a d'odieux & de criminel; elle n'en alla pas moins son train. La perte de sa fille, ne servit qu'à mettre en évidence qu'elle étoit avare par avarice, puisqu'elle ne refusoit à sa passion, rien de tout ce qui pouvoit la flater.

Le marquis de Marigny son frère & l'héritier présomtif de ses richesses immenses, éteindroit plutôt en elle l'envie d'acquérir que de lui prêter quelques motifs, si elle ne fesoit pas tout ce qu'elle fait, pour se contenter elle même. Car rien de plus certain que le mépris qu'elle a pour lui. Par l'incapacité naturelle où il est de se changer & par l'impossibilité de mettre à profit les avantages qu'elle lui procure, en usant comme il faut & en lui en faisant honneur, il répond trop mal aux vues de sa vanité, pour qu'elle puisse l'aimer.

Avec la mortification continuelle de le voir exposé aux railleries de la Cour & aux insultes de l'Univers, elle a encore celle de ne pouvoir attribuer le mépris dont il est couvert, qu'à un vuide de mérite qui n'est que trop réel & trop évident. Elle avoit la foiblesse de croire que sa fortune lui fesoit des envieux; quoiqu'il fut très vra, que, ce qu'elle prenoit pour de l'envie, n'étoit qu'un mélange de mépris & de chagrin dans ceux qui fesoient attention à l'origine de sa puissance & à l'abus qu'elle en avoit fait. Elle auroit souhaité ardemment, de pouvoir rapporter à cette cause le discrédit où étoit son frère. Mais, voyant l'impossibilité de le faire avec quelque ombre de raison, elle a pris le parti de se ranger du côté de ceux qui s'en moquent, plutôt que de faire tort à sa pénétration en le défendant.

Cependant, on croit généralement qu'il sera son héritier universel, ou du moins, qu'il héritera de la plus grande partie de ses biens. La raison qu'on a de se croire est qu'elle n'aime personne que soi même, si tant est qu'il n'y ait pas de l'incongruité à dire;

dire ; que la sote passion qui la maitrise , est un vrai amour de soi. Son frère l'emportera sur tous les autres , uniquement parcequ'il est son frère & que cette qualité peut encore prétendre à vaincre l'indifférence extrême qu'elle a pour tout autre que pour soi.

Afin de diminuer la honte du mauvais emploi de ses biens, par l'esperance d'en voir naitre des enfants qui en soient plus dignes, elle a déjà fait plusieurs tentatives pour le marier. Mais jusques ici elles ont toutes été inutiles. Elle est trop délicate dans le choix d'une épouse, & cette trop grande délicatesse s'oppose à ses vues. Peut être viendrait-elle bien à bout de trouver parmi une noblesse pauvre ou inconue, quelques personnes en qui l'idée de la grandeur, des richesses & de la faveur, auroit bientôt vaincu leur répugnance pour un mésalliage. Mais cela répondroit peu aux vues de Madame de Pompadour. Elle veut nonseulement que la famille où elle placera son illustre frère, soit de bonne noblesse ; elle prétend encore qu'elle soit riche, & aussi distinguée par son rang que par ses emplois. De telles fa-

milles ne se trouvent pas aussi facilement qu'elle veut bien se l'imaginer. Peu, très peu sont tentés de s'exposer au ridicule qu'une alliance pareille leur apporteroit immanquablement.

En attendant Mr. de Marigny passe ses jours dans le célibat; mais il est à souhaiter qu'il ne les y finisse pas. L'Europe ne pouroit assés déplorer l'extinction totale de l'illustre maison des Poissons.

Fin de la première partie.



L'HISTOIRE

DE

MADAME LA MARQUISE

DE POMPADOUR.

SECONDE PARTIE.

L'HISTOIRE

MADAME LA MARQUISE

DE POMPADOUR

SECONDE PARTIE



L'HISTOIRE

DE

MADAME LA MARQUISE

DE POMPADOUR.



Seconde Partie.

Il est de tems de venir enfin à un événement qui, par l'intèret qu'on y prend autant que par les suites qu'il a eues, mériteroit un détail particulier, dont on le croira toujours digne.

Quelque tems après que le dérangement de la Pompadour lui eut défendu de servir à la passion du Roi; tout le monde crut son coeur dégagé de tous les liens qui l'avoient retenu jusqu'alors auxpiés de son idole. On

On vit alors le beau sexe empressé à lui offrir ce qu'il avoit de plus accompli & de plus capable de le captiver. Une foule de beautés qui briguoient la conquête de son coeur, tachèrent tour à tour d'atirer ses regards. Un grand nombre de courtisans travailloient à l'en-
vi, à lui présenter quelque objet qui put le charmer.

Un de ceux que cette noble émulation échauffoit le plus, un jeune homme de naissance, fit voir au Roi, un portrait en miniature qui avoit été fait dans cette vue. C'étoit celui d'une jeune fille extraordinairement belle; plus belle mille fois que tout ce qu'on peut imaginer de plus beau. Concevoir de l'amour à la vue d'un portrait, est une chose qu'on trouve dans tant de Nouvelles nouvelles, dans tant de Romans, qu'on craindroit de donner à cette histoire, les airs d'une fiction, si l'on disoit que le Roi devint amoureux d'avoir vu le portrait en question. Mais il ne faudroit paroître incroiable, qu'en examinant la régularité de ses traits & la beauté de son coloris, il ait dit, que ce ne pouvoit être qu'un portrait de phantasie & qu'il
ne

ne le regardoit que pour cela. Il ne pouvoit pas s'imaginer que la nature put offrir un original si beau.

Le Gentilhomme l'assura, nonseulement, que la fille dont il avoit vu le portrait existoit, mais encore qu'il ne trouveroit aucune difficulté, à disposer d'elle comme il lui plairoit. Cela excita sa curiosité & fit, peut être, naître des desirs dans son coeur. Il dit: qu'il seroit charmé de la voir, ne fut-ce que pour se convaincre s'il avoit tort ou non. C'en fut assés dire au Gentilhomme qui, sur le champ, se mit en devoir de la faire venir.

Cette jeune fille qui avoit à peine quatorze ans, se nommoit Murphy. Elle étoit née en France; mais ses parens étoient Irlandois d'origine. On auroit peine à imaginer, un état plus triste & une situation plus délabrée, que celle où se trouvoit sa famille. La plus grande preuve qu'on en puisse donner est, que sa soeur servoit d'original à l'Académie de Peinture & qu'elle même étoit destinée à lui succéder dans cette fonction.

Le

Le Roi ne l'eut pas plutot apperçue, qu'il dit hautement, que bien loin de l'avoir flatée, son portrait ne lui avoit pas même rendu la justice qu'elle méritoit. Sa beauté ravissante, la fraîcheur de son teint qu'on ne compareroit à une rose que pour flater cette belle fleur, ses graces enfantines, une douce timidité qui est naturelle à son age & que le sentiment supérieur de sa présence, rendoit encore plus grande, l'innocence qu'il y soupçonnoit; on dit qu'il l'y trouva; tout concouroit à faire naître des desirs, & rien ne s'opposoit à leur satisfaction. Un Roi qui soupire pour une pareille beauté, n'est pas réduit à soupirer longtems.

Il fit connoître ses intentions: on s'y conforma. Elle n'étoit venue que dans le dessein de ne lui rien refuser; elle ne refusa rien. Quel repas pour lui! un repas apprêté des mains de la nature, un repas beaucoup trop bon pour un Roi; puisque dans ce rang, il en est si peu qui ne se soient gâtés le gout par les faux raffinements de la Cour & qui ne se soient mis hors d'état de recevoir les vraies & pures impressions d'une beauté, dont

dont les charmes sont relevés par la simplicité. Affès malheureux pour ne rencontrer, nulle part, la vérité, on les voit courir, toute leur vie, après l'erreur & la fausseté. Tout les trompe: tout leur en impose; mais c'est surtout en fait de maitresses, qu'ils sont sujets à devenir les dupes d'autrui. Rien n'est plus ordinaire, que de leur voir prendre les ruses & les coups de main de la duplicité, pour les marques assurées d'un parfait amour; l'affectation ennuiante d'une sotte éducation, pour une nature corrigée; les habits riches, les bijoux, le fard & tout le dénaturé des parures, pour des attraits bien plus séduisants que les charmes de la nature toute nue. Nous verrons bientôt que, dans le cas de la jeune Murphy, cette réflexion n'est pas entièrement déplacée.

Elle étoit devenue la petite maitresse du Roi; puisque l'essentiel de la cérémonie avoit été exécuté à la grande joie des deux parties. Cependant, il n'avoit aucune envie de la produire à la Cour, malgré qu'il fut très persuadé que, si la beauté donnoit les rangs, elle occuperoit,
sans

sans doute , le trone d'une Impératrice. Il craignoit avec raison, que son peu d'experience dans le monde, trop de rudesse dans ses manières, trop de simplicité dans ses réponses & une admiration outrée de tout ce qu'elle voioit, parceque tout lui étoit nouveau singulier & extraordinaire; de l'exposât aux raileries & aux huées des courtisans. D'ailleurs on ne pouvoit guères s'attendre que le passage subit de l'obscurité la plus grande au comble du lustre & de la splendeur, ne la fraperoit pas d'éblouissement. Dans les Cours on trouve bien des objets propres à faire tourner la tête: on en rencontre peu qui touchent le coeur. La vie privée dans laquelle il vouloit retenir sa nouvelle maîtresse, étoit pour cette jeune beauté une faveur de plus. Avec le tems il pouvoit, s'il le jugeoit à propos, la faire paroître en public & l'exposer au grand jour; sans qu'il eût à redouter les inconvénients qu'il appréhendoit alors, puisqu'elle n'y parviendroit que successivement & par degrés.

Pour

Pour ce qui est de Madame de Pompadour, on peut bien croire que, dans l'état où étoient les choses, le Roi ne poussa pas la délicatesse jusqu'à se faire quelque violence, pour dérober cette intrigue à sa connoissance. Cependant on a dit que cela étoit arrivé, & il semble qu'on ne l'a pas dit à tort.

Il s'agissoit à présent, de trouver un lieu à l'écart mais à portée, où le Roi put se rendre sans incommodité & sans danger d'être vu, & où elle put être confiée aux soins de personnes assurées. Un lieu pareil étoit difficile à trouver ; mais sa bonne amie Madame de Pompadour le tira d'embaras. Elle ajouta encore à cette faveur, le mérite de faire semblant d'ignorer le service qu'elle lui rendoit.

Il ne se passoit rien ; le Roi même ne fesoit pas un pas, qu'elle n'en fut aussi tot informée par les émissaires qu'elle avoit soin de tenir toujours aux aguets. Elle fut donc bientôt instruite des ses nouveaux mouvements. Elle devoit nécessairement, s'attendre à quelque chose de pareil ; & rien ne pouvoit être moins capable

ble de l'inquiéter, que le choix qu'il avoit fait d'une jeune fille sans usage du monde, pour se passer le tems d'une façon où elle ne lui servoit plus de rien. Au moins n'avoit-elle aucun coup de tête à craindre de sa part. Ce choix paroissoit si propre à lui oter toute inquiétude au sujet d'un commerce du Roi avec une autre qu'elle, qu'on en vint à croire, qu'elle même y avoit eu part, que tout s'étoit fait ou à son instigation ou par son entremise.

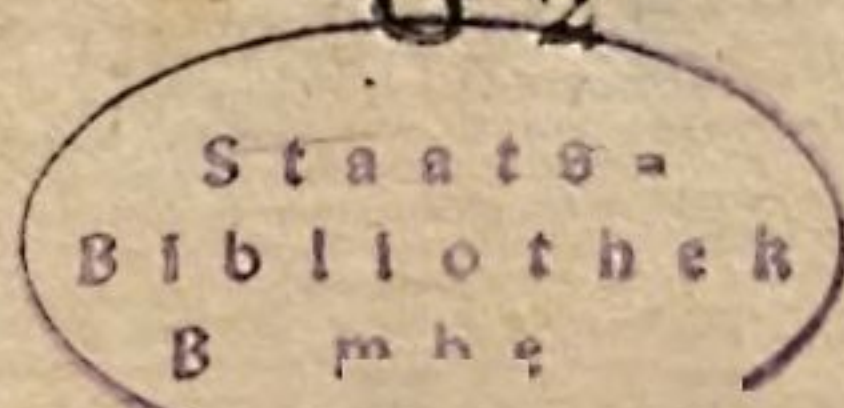
Mais il y a apparence qu'on lui fit tort en ce point. Elle étoit trop rusée & son expérience étoit trop grande, pour qu'elle eut pu travailler à donner une maitresse à son amant. C'auroit été s'exposer à trop d'inconvénients. La conséquence étoit claire & des plus faciles à tirer. Si cette maitresse avoit le bonheur de lui plaire & de fixer son attachement: c'en étoit fait de sa faveur; elle la perdoit sans ressource. Si par contre, elle n'avoit rien qui put le toucher, elle devoit s'attendre à essuier les plus sanglants reproches. D'ailleurs elle ne pouvoit sans blesser tous les égards & sa propre délicatesse,

cateffe, offrir & employer ses services dans une pareille affaire. Elle prit un bien meilleur parti. Elle ferma les yeux sur tout ce qui passoit & fit comme si elle ne favoit de rien.

Tel étoit le plan de sa conduite. Lorsqu'on lui apprit l'embaras où étoit le Roi, à se procurer une maison particulière pour sa nouvelle maitresse, elle chercha l'occasion de lui faire connoître qu'elle étoit lasse d'une petite maison qu'elle avoit aimée autrefois. C'étoit une demeure solitaire qui avoit été batie pour elle quelques années auparavant. On en avoit murmuré, parceque la place de ce batiment ainsi que des jardins, avoit été prise du parc de Versailles, sur la route de St. Germain. Elle pria sa Majesté de vouloir la débarasser de cette maison & d'en disposer à son gré & selon son bon plaisir; mais elle se garda bien de laisser rien entrevoir de la connoissance qu'elle avoit du besoin où étoit le Roi d'une telle maison.

Si cette offre où l'on prenoit à tache de taire les motifs qu'on avoit de la faire, n'étoit

G 2



n'étoit pas une chose arrêtée pour sauver les apparences: le Roi ne pouvoit pourtant pas croire que la Marquise de Pompadour ignorât une chose qui déjà n'étoit plus un mystère à la Cour. Aussi lui tint-il compte, ou du moins, fit semblant de lui tenir compte & de sa bonne disposition à l'obliger & de sa prudence à l'obliger d'une façon si satisfaisante. Un autre moins prévenu, moins préoccupé que lui, n'auroit trouvé dans toute cette conduite qu'une ruse, qui encore n'avoit pas le bonheur d'être des plus fines.

Il accepta l'offre qu'elle lui fit si à propos; d'autant plus que rien n'étoit plus propre à remplir ses vues, que cet endroit là. On le nommoit ordinairement l'hermitage de la Pompadour, & l'imagination ne peut rien se représenter de plus charmant. Par tout le champêtre y avoit été conservé: mais on l'avoit embelli, de tous les charmes dont il est susceptible.

La maison en elle même n'avoit rien de brillant. Elle étoit petite & ressembloit en quelque façon à la maison d'un fermier avec une ménagerie derrière. Mais il regnoit un gout exquis dans l'intérieur

térieur. Tout ce qui devoit servir à l'usage ou à l'ornement étoit d'une propreté à enchainer & se distinguoit sur tout par la noble simplicité qui y brilloit. On n'avoit épargné aucun embelissement essentiel. On y trouvoit tout. Rien n'en avoit été exilé, que ce qui ne pouvoit s'accorder avec sa destination. Tout y portoit l'air de la campagne. Les tableaux, ouvrages des meilleurs maitres, n'y représentoient que des paysages, des jeux, des fêtes, des divertissemens champêtres. De petits tableaux de bergers & de bergères, distribués avec élégance étoient ci & là entremêlés, d'un vieil hermite qui servoit à en relever la beauté. Toutes les chambres étoient tapissées en fine perse, ce qui avec les meubles du même gout, leur donnoit un air vif & riant qu'on ne pouvoit trop admirer. Les jardins sans être soumis aux froides règles d'une trop exacte proportion, offroient dans leur variété, une régularité insensible. On y voioit un bosquet de roses, avec une statue du Dieu d'amour au milieu. Des berceaux de myrthe & de jasmin, y fournissoient une ombre agréable qui invitoit à s'y aller reposer.

Les plattes bandes, quoiqu'elles semblaissent y être disposées sans ordre, offroient chacune, des fleurs d'une espèce différente. La jonquille, l'oeillet, la violette, la tubereuse, répandoient à un certain éloignement les odeurs particulières qui les font chérir & qui venant à se meler ensemble formoient une athmosphère embaumée, dans laquelle l'odorat respiroit la vie & le plaisir.

A chaque coté de la porte du jardin, qui donnoit dans le parc, on découvroit des arcades ouvertes qui disposées en rond & proportionément étagées formoient deux sortes d'amphitheatre dont la surface couverte de fleurs, ne pouvoit être plus agréablement diversifiée. Les terrasses, les pièces d'eau, les allées de verdure, tout se trouvoit dans cette pétite étendue de terrain, sans que rien s'embarassât. En un mot, on n'y avoit oublié aucune des beautés que l'art vole quelque fois à la nature sans qu'elle s'en apperçoive.

En vérité, rien n'étoit déplacé dans cette aimable solitude que Madame de Pompadour à qui elle apertenoit. Nouvelle bergère d'Arcadie, elle y apportoit tou-

toujours une affectation ridicule & outrée. Elle féroit semblant de vouloir se passer le tems aux petites occupations de la campagne, & elle y jouoit la servante aux vaches. Il est vrai pourtant qu'elle s'y délassoit des fatigues de la Cour, & qu'elle sembloit y oublier pour un tems sa grandeur, comme elle avoit oublié à la Cour sa première petitesse.

Ce séjour tranquile qui, pour le gout, étoit préférable mille fois à la magnificence de Versailles où l'on voit le vrai plaisir se perdre dans une foule d'apparences trompeuses ou dans la desagréable immensité des appartemens; ce séjour, dis-je, fut celui de la jeune Murphy. Sa personne & son caractère assortissoit infiniment mieux avec l'arrangement général de cette maison, que la propriétaire qui venoit de l'abandonner. Le Roi s'y rendoit auprès d'elle, chaque fois qu'il en avoit le loisir ou quand sa passion l'ordonnoit. A l'ombre d'une vie privée qui ajoutoit infiniment aux charmes de la jouissance, il y passa des momens qu'il auroit pu nommer, avec raison, les plus voluptueux de sa vie, s'il avoit été en état de connoître

tout le prix de son bonheur. Mais, un trop long usage de mets appretés à la Pompadour avoit tellement émouffés ses organes qu'il ne trouvoit plus de gout à un repas si simple, si sain & si capable de flater les sens.

L'Esprit est, sans doute, une qualité essentielle, & on lui doit des égards lors même que la jeunesse & la beauté sont sur leur retour, ou qu'elles ne se trouvent pas dans le degré le plus capable de plaire. Mais il doit se faire un devoir inviolable de ne s'exercer jamais d'une manière dangereuse & criminelle, comme il n'est que trop ordinaire que cela arrive. Sans cela, bien loin d'être un mérite, il n'est digne que de reproches & de mépris. La jeune Murphy, cette aimable créature n'en avoit besoin que d'autant qu'il lui falloit de son sel pour la préserver de la fadeur. A son age il n'étoit pas nécessaire qu'elle fit preuve d'esprit. C'étoit assés qu'elle en fit espérance. Or elle la fesoit tant par la vivacité que par la facilité qu'elle montroit à comprendre d'abord tout.

Qu'on en fasse la comparailon avec la
Mar-

Marquise de Pompadour : Qu'on mette ses charmes vis à vis les attraits d'une coquette, auquel l'art prêta en même tems la puissance de séduire le Roi & le moien de déplaire au monde ; on ne trouvera point de difficulté à décider, sur lequel de ces deux objets, devoit tomber le choix d'un homme de gout. La beauté ravissante de cette jeune créature, sa jeunesse fleurie, son innocence non feinte, sa franchise naturelle ; tant de choses si capables de remplir toute la capacité d'une ame vraiment voluptueuse qui, outre cela, pouvoit encore s'ouvrir une nouvelle source de plaisirs en formant ce bel objet ; & en le mettant en état de plaire dans tous les cas & à tous les égards ; tant de choses, disje, se perdoient malheureusement pour un homme qui ne sentoit plus les impressions de la pure nature, parcequ'il avoit vécu trop longtems sous le charme de l'art, charme qu'il sembloit être hors d'état de rompre. Car la faveur de la Pompadour ne souffrit point d'un événement si propre à la détruire. Au contraire, elle sembla y profiter, & l'on vit cette séduisante personne, fière du pouvoir qu'elle avoit

aquis, jouer l'indifference dans un cas qui sembloit ne devoir lui offrir que de l'inquiétude.

Le Roi en agit toujours à son égard, comme s'il se s'étoit cru dans l'obligation de réparer quelque tort qu'il lui auroit fait. On dit même que, de peur que la découverte de ses nouveaux engagements, ne fut regardée comme une insulte, il poussa la délicatesse jusqu'à les taire devant elle. Au moins le monde n'apprit - il jamais qu'il eut fait cette ouverture; & cela revient, à peu près, au même.

Il continua pourtant quelques mois, à rendre ses fréquentes visites à la jeune Murphy. Elle menoit une vie si retirée, que très peu de Dames de la Cour avoient accès auprès d'elle. Encore ne fut ce pas impunément qu'elle en vit quelques unes; tant les amitiés & les liaisons des Cours sont dangereuses! L'exemple suivant va le prouver en même tems qu'il fera voir le dévouement entier du Roi pour sa chère Pompadour.

Dans un de ces moments destinés au plaisir, où badinant avec sa belle maitresse
avec

avec toute cette liberté qui doit naître d'un commerce aussi étroit que celui qui les unissoit ; dans un de ces beaux moments la jeune Murphy lui demanda avec un sourire moqueur : *à quels termes en êtes vous donc avec votre vieille femme ?* Le Roi persuadé qu'elle n'avoit pas fait cette question de son propre mouvement, en fut outré au vif. Il fronça le sourcil, se mordit les lèvres & , en la fixant d'un oeil sévère, il lui ordonna de déclarer sur le champ qui étoit la personne qui l'avoit incitée à lui parler sur ce ton. La pauvre enfant pensa mourir de peur de l'air farouche qu'elle voioit prendre au Roi. Elle se jeta à ses piés & accusa, sans balancer, la personne qui lui avoit mis ces paroles à la bouche.

C'étoit Madame la Maréchal d'Etrées. Cette Dame avoit vécu longtems dans la plus étroite liaison avec Madame de Pompadour. Mais amitiés de femmes ne durent guères. Il survint quelques légères brouilleries qui les désunirent sans retour. La Maréchale qui, par complaisance pour le Roi, avoit d'abord lié connoissance avec Mademoiselle Murphy, voulu la faire servir

vir à sa haine contre la Pompadour. C'est dans cette vue qu'elle lui inspira la demande qu'elle fit au Roi. Cette demande étoit d'autant plus capable de jeter un ridicule sur l'ancienne favorite, qu'elle prenoit toutes les apparences de la plus pure vérité dans la bouche d'un enfant qui la fit dans l'innocence de son coeur, & sans prévoir aucune des dangereuses suites qu'elle auroit. La première de ces suites fut, que d'abord Madame la Maréchale reçut ordre de quitter la Cour & de se rendre dans ses terres.

Quant à la jeune Murphy, le Roi étoit, sans doute, trop juste, pour la punir d'une indiscretion, ou pour ne pas pardonner à son inexpérience & à la foiblesse de son âge, d'avoir servi d'instrument à l'offense qu'il avoit reçue. Mais comme sa beauté & les plaisirs qu'elle donnoit au Roi, plaisirs auxquels la jouissance n'avoit déjà que trop fait perdre de leur vivacité, n'étoient guères plus que rien ; vis à vis de la passion & du gout qu'il avoit pour la Pompadour, on peut regarder cet accident, si non pour la cau-

cause au moins pour l'époque de la résolution qu'il prit de l'abandonner. Cette résolution trouva d'autant plus d'entrée chès lui, qu'il s'y sentit encore déterminé par une autre circonstance, je veux dire, par la grossesse de Mademoiselle Murphy.

Cela paroitra singulier à ceux qui ne connoissent pas l'averfion qu'a le Roi pour des enfans naturels qui, de ce droit de naissance, ne manquent jamais de vouloir tirer & leurs noms & leurs rangs. Cette averfion venoit des troubles qu'avoient excités, sous sa minorité, les prétentions des enfans naturels de Louis XIV. Pour en prévenir le renouvellement & se dégager d'une Maitresse qui lui étoit devenue indifferente, il lui chercha un mari. Il le voulut de naissance, mais, en même tems, assés pauvre pour n'écouter que son intérêt, fans faire réflexion à la honte d'une pareille alliance. Les avantages de ce mariage étoient assés considérables pour lui inspirer ces sentimens. Un entretien plus que suffisant, pour lui, pour sa femme & pour l'enfant dont il devoit se dire le père, outre ce qu'il pouvoit raisonnablement en attendre à l'avenir; voila ce qui lui fut offert

offert & ce qui le détermina. Une des conditions du mariage fut, dit-on qu'il auroit soin de retenir toujours son épouse à la campagne & qu'il ne lui permettroit point de venir à la Cour. Cette condition devoit paroître une faveur à l'épouse, si tant est qu'elle ait eu assez de pénétration pour en connoître tout le prix.

Ainsi finirent les amours de la belle Murphy. Le triomphe que la Pompadour avoit remporté sur la Maréchale d'Etrées, lorsqu'elles tendoient à leur fin, ne fut pas capable de satisfaire cette cruelle favorite. Elle étendit sa fureur vengeresse jusqu'à son mari, homme de mérite & un des plus grands Généraux qu'ait la France. Au fond de son coeur, elle détestoit le Maréchal de Richelieu, non seulement parcequ'elle étoit convaincue qu'il se fesoit un honneur, de nourrir pour elle le plus souverain mépris; mais aussi, parcequ'en travaillant, comme elle, à passer le tems au Roi, il étoit parvenu, comme elle, à s'insinuer dans ses bonnes grâces & à s'assurer de sa faveur. Cependant l'idée qu'ils pouvoient se rendre l'un à l'autre de très bons & de très mauvais ser-

services, les engagea à prendre tous les dehors d'une considération & même d'une amitié réciproque. Cette convention d'intérêt subsistoit depuis quelque tems, lorsque la haine d'un coté & l'envie de l'autre, vint resserrer d'avantage les noeuds de leur alliance. Le Maréchal d'Etrées étoit le triste objet de cette haine & de cette envie. L'effet que cela produisit, fut qu'on le rappela dans le tems qu'il étoit occupé à poursuivre une victoire qu'il vit bientôt couronnée des succès les plus brillants. Le Maréchal de Richelieu qui lui succéda dans le commandement, perdit tout ce que son prédécesseur avoit gagné, en moins de tems qu'il n'en avoit mis à le conquérir.

On a dit généralement que ce dernier Commandant en Chef, en reconnoissance du service qui lui avoit rendu Madame de Pompadour, chercha à récompenser sa bienfaitrice d'une manière aussi satisfaisante pour son avarice, que le rappel de Mr. d'Etrées l'avoit été à son esprit vindicatif. Cette récompense consistoit à fermer les yeux sur l'irrégularité du trafic qu'elle faisoit de toutes les places dans

dans la partie des fourages. Elle nommoit Intendants , commis & généralement tout ce qui étoit dans ce département; & elle nommoit toujours ceux qui avoient donné le plus, fans s'informer si c'étoient aussi les plus dignes d'être préposés à ces emplois.

Ou raconte qu'après avoir mis bas le commandement de l'Armée en Allemagne, le Maréchal d'Etrées, de retour à la Cour fut des plus aggracieuses du Roi qui ne put s'empêcher, de lui rendre la justice que méritoient ses services. Il lui fit pourtant entendre, qu'il seroit charmé de le voir aller chès Madame de Pompadour. Le Maréchal ne s'opposa point à ce désir: il y alla. Elle avoit fait son visage à tout ce que la douceur a de plus gracieux & la fausseté de plus trompeur. En l'abordant il fit une profonde révérence & voici ce qu'il lui dit: „C'est par „ordre du Roi mon maitre que je viens „vous faire ma révérence. Je suis parfaitement au fait des sentimens, que vous „avés pour moi: Mais j'ai trop de confiance en la justice du Roi, pour que je „me croie obligé de les redouter. „ A peine

peine avoit-il achevé, que, sans attendre une réponse, il regagna la porte & sortit.

Le sacrifice d'un si brave Général dans des circonstances aussi critiques, avoit été précédé de celui d'un des principaux Ministres du Roi. Mr. d'Argenson Secrétaire d'Etat devint la malheureuse victime du génie malfaisant, qui présidoit à toutes les délibérations de la Cour de Versailles.

Lorsque le parricide Damiens eut exécuté en partie contre la vie du Roi, le plus lache, le plus noir & le plus infame de tous les desseins; attentat auquel on ne pouvoit point trouver de supplice assez grand, si celui qui l'avoit commis étoit en usage de raison; mais qu'on ne pouvoit non plus trop excuser, s'il avoit le malheur affreux d'en être privé; Lors de cet attentat, on crut la plaie beaucoup plus dangereuse qu'elle n'étoit en effet. Toute la Cour pleuroit d'avance la mort du Roi: Lui même la croioit certaine. On imagine aisément combien cet accident causa de mouvements.

Rien n'étoit plus naturel que de penser,

H

que

que Madame de Pompadour ne manqueroit pas d'accourir au premier bruit, pour témoigner à sa Majesté, tout l'excès de la douleur que lui causoit un événement si tragique: on résolut de lui défendre la présence. L'Evêque qui assistoit le Roi, eut soin de lui faire un cas de conscience de cette affaire; & Mr. d'Argenson, charmé d'avoir une occasion de satisfaire sa haine & sa sensibilité particulière, le soutint de toutes ses forces. Madame de Pompadour vint se présenter à la porte du Roi; mais elle eut la mortification de voir qu'on la lui ferma au nez. C'étoit grand dommage. Les Courtisans perdirent par là une des plus belles scènes qui ait jamais été représentée. L'imagination ne feroit que de vains efforts, pour peindre de tête, le beau, le sublime qu'auroit offert la réalité en cette rencontre, si on lui avoit permis d'entrer. Le ton tragique, l'envie de paroître grande & élevée dans la douleur, la tendre crainte, la peur, l'angoisse qui trop forte pour être exprimée, auroit encore en peine à se faire connoître par quelques sons mal articulés & sans cesse entrecoupés de sanglots; tout cela auroit im-

man-

manquablement fourni à la Cour le plus riche des passe-tems dont elle se vit cruellement privée. Elle même gémissoit de n'avoir pu étaler ses contorsions ; mais en gémissant, il est bien probable qu'elle songeoit à venger, s'il étoit possible, l'affront qu'on lui avoit fait avec tant d'audace.

La blessure se trouva bien différente de ce qu'on l'avoit cru ; & dès le lendemain ou cessa de s'inquiéter de ses suites. Au bout de deux ou trois jours, le Roi presque guéri, fut visible & reprit son premier train de vie. Une de ses premières visites fut chès Madame de Pompadour qui le reçut de la façon du monde la plus propre à faire pitié. Ses yeux éplorés, son visage couvert de larmes, annonçoient une désolation qui ne pouvoit pas manquer de produire l'effet qu'elle en attendoit. Après l'avoir félicité de son heureux rétablissement, elle se répandit en plaintes amères, sur la conduite qu'on avoit tenue à son égard. Elle finit par dire : „que „puisqu'il lui étoit défendu de le voir, dans „le tems que son devoir l'exigeoit le plus „& que lui même en avoit le plus besoin, „elle

„elle ne pouvoit faire mieux que de se re-
„tirer à teins, pour oter à ses ennemis la
„maligne joie de lui faire encore un pa-
„reil outrage. „

Cette menace de se retirer ; menace qu'une femme ne fait guères que quand elle est assurée de n'être pas prise au mot, eut tout l'effet possible sur l'esprit du Roi. Résolu de lui donner la satisfaction la plus éclatante & de lui accorder ce qu'elle n'au- roit ni pu ni osé demander, il commença par exiler le trop conscientieux Evêque, avec trois ou quatre Courtisans qui avoient fait les plus empressés à lui defendre l'en- trée. Mr. d'Argenson fut disgracié & obli- gé de se démettre de sa Charge. On croiroit qu'en lui faisant succéder le jeune Marquis de Paulmy d'Argenson son ne- veu, il avoit intention d'adoucir un peu la douleur de sa disgrâce ; mais il n'en est effectivement rien. Le neveu ne ressem- bloit point à l'oncle. Le Roi étoit con- tent du premier ; puisqu'il avoit toujours tenu envers la Pompadour, une conduite dont elle n'avoit aucun sujet de se plaindre. Le second au contraire, n'avoit fait aucun mystère, du mépris qu'il avoit pour elle.

Elle

Elle n'attendoit que l'occasion de lui faire porter la peine de ses sentimens; & aucune ne pouvoit être plus favorable que celle ci.

Mr. de Paulmy d'Argenson n'a pas occupé longtems la place de son Oncle. La force des circonstances vient de l'en chasser, pour avoir montré trop de zèle à servir la haine de Madame de Pompadour contre Mr. d'Etrées. Sa faveur n'a pu le garantir; tant il est vrai que, dès qu'une fois les choses ont pris un train mal réglé, la faveur même des personnes les plus puissantes n'est plus d'aucune utilité. Cela arrive surtout quand tout est dirigé par le caprice d'une femme telle que la célèbre Marquise. S'opposer à ses vues, la contredire; c'est le moien sur de trouver la disgrâce. Suivre aveuglement ses volontés c'est s'exposer au même danger, parceque les suites d'une action sont toujours mises sur le compte de ceux qui la font, rarement de ceux qui l'ordonnent. Tel étoit précisément le cas du jeune Paulmy d'Argenson. Il tomba pour avoir voulu obeir. Secondé de Mr. Rouille il poussa la complaisance pour Madame de Pompadour jusqu'à pren-

dre le parti de Mr. de Maillebois contre le Maréchal d'Etrées. Ce dernier s'étant justifié de la façon qu'il l'a fait, on fut forcé de les sacrifier tous les deux aux cris & à la vengeance d'un peuple, qui fait souvent la loi au pouvoir le plus despotique, en l'obligeant de temporiser & de garder les mesures qu'il semble prescrire.

Mais, ce qui a le plus étonné le monde est, que Mr. de Machault Garde des Sceaux fut démis de sa charge en même tems &, je crois, le même jour que le vieux d'Argenson. Il étoit à la tête d'un parti opposé à ce dernier Ministre & chacun savoit qu'il fesoit avec Madame de Pompadour. Il est vrai qu'il montra quelque chaleur dans les représentations qu'il fit au sujet des dépenses excessives qu'exigeoient les petits soupers du Roi auxquels avoient été joints les appartements de plaisir. Il auroit voulu qu'elles fussent plus modérées, ou qu'à l'exemple de celles du Grand couvert, on les mit sur un pié fixe, auquel on fut obligé de s'en tenir. Cependant, un prétexte aussi vain de sa démission, que celui d'avoir déplu au Roi & à la Pompadour ou à la Pompadour & au Roi par la
la

la liberté de ses remontrances, n'auroit fait impression sur personne, si on ne s'en étoit servi avec un air mystérieux, qui annonçoit qu'on étoit au fait de secret de la Cour.

Ceux qui trouvent plus de plaisir à approfondir les choses qu'à glisser négligemment sur leurs surfaces, croioient trouver dans ces exemples opposés de disgrâce, la preuve la plus parlante de cette fine politique qu'on a toujours prêtée à Madame de Pompadour. Peut être ces conjectures trop subtiles n'ont-elles aucun fondement réel. Si cela étoit, elles ne manqueroient pas d'appréter à rire à ceux qui sont au fait de tout ce qui s'est passé. Cependant le fond qui a fourni matière à ces conjectures, est si remarquable ; il est si propre à peindre une partie du caractère François, que, quand même les conséquences qu'on a voulu en tirer à l'égard de la Marquise de Pompadour, seroient fausses, on auroit toujours moins de profit à le supprimer qu'à en détailler les circonstances principales.

Il est peu de personnes qui n'aient en-

tendu parler des querelles du Clergé avec le Parlement de Paris. Mais, peut être n'est il pas également connu, que le sujet de ces querelles est le plus vain de tous les sujets. Il est si vain, qu'on a de la peine à le croire des François, malgré leur gout décidé, à faire sérieusement des bagatelles & à leur donner l'air de choses d'importance. La célèbre dispute du Liput de Swift, en la prenant en un certain sens, est, à parler à la lettre, d'une importance bien plus grande. Décider si un oeuf vient à être ouvert par le cul plutôt que par sa pointe, est au moins une chose dont la légère utilité est sensible & dont, par conséquent, on peut faire quelque usage dans la société. Mais ces subtilités de Métaphysique, que Janfénius s'avisa de mêler avec les matières de religion & qui, depuis sa mort, ont causé un schisme ouvert en France, tant dans l'Eglise que dans l'Etat; ces subtilités, dis-je, sauroient être plus inutiles, plus vaines, plus ridicules. D'ailleurs elles sont toutes de nature à ne pouvoir être soumises à l'examen de la raison humaine, qui est beaucoup trop foible pour oser per-

percer dans ces mystérieuses ténébres. Celui qui les tira du creux de son cerveau, le Clergé qui s'y opposa, le Parlement qui les adopta, ignoroient tous également, ignorent encore & ignoreront toujours de quel côté est le droit. Et, quand même on viendrait à bout de s'en convaincre, il n'en résulteroit pas le moindre avantage pour l'humanité, dont on trouble inconsidérément le repos, par l'opiniâtreté à combattre ou à défendre ces saintes vétilles. On ne sauroit nier, il est vrai, que le Parlement ne combatte pour la bonne cause, puisque son activité ne tend qu'à défendre les peuples, contre la tyrannie du Clergé qui veut, malgré qu'on en ait, forcer tout le monde à recevoir la constitution Unigenitus.

Mais cette activité, quelque louable qu'elle soit dans son principe, mériteroit bien plus d'éloges dans son application, si, au lieu de s'attacher aux billets de confession, qu'on exige des mourants; tyrannie qui se détruiroit bientôt d'elle même, puisqu'elle n'est appuyée que sur la déraison la plus notoire; si, dis-je, au lieu d'attacher à ces babioles, le parlement tout-

noit ses vues vers les moyens de délivrer les peuples de l'oppression de la cour en allégeant le poids affreux des impositions qui l'accablent. On n'auroit pas à lui reprocher d'avoir abandonné le corps pour courir après l'ombre, d'avoir perdu de vue une chose réelle, pour s'occuper sans fruit d'un être imaginaire.

Dans l'état actuel des choses, il étoit naturel que les deux partis tinssent les yeux, attachés sur le Roi, qui ne pouvoit se déclarer pour l'un ou pour l'autre, sans que cela fut d'un grand poids, malgré que le Clergé refusât de la reconnoître pour juge compétent dans cette matière. C'est, dit on, à un prestolet Italien qui devenu canoniquement vieux, se voit exalté au siège Apostolique sur le retour de l'enfance, qu'appartient la décision de cette querelle. Qu'on juge si un tel homme a droit de prétendre à une infailibilité qui n'appartient qu'à Dieu seul.

Il étoit pourtant très important que le Roi se déclarât ; & cette importance même ne fesoit que l'embarasser d'avantage sur le parti qu'il devoit prendre.

Per-

Permettoit-il que le Clergé l'emportat sur le parlement: il étoit à craindre que ce corps respectable oubliant le vain objet qui fixoit alors son attention, ne fut-ce-que par vengeance, ne prit le parti de s'occuper de choses plus importantes, en songeant à soulager les peuples & à leur oter une partie du fardeau sous lequel ils gémissaient.

Il est vrai, le Parlement de Paris n'a ni la dignité, ni le pouvoir de celui de la Grande-Bretagne; mais le seul nom de Parlement emporte avec soi, jusques dans les Etats où ses privilèges sont le plus impitoyablement violés, un son toujours capable de flater l'oreille du peuple. Le pouvoir d'examiner tous les arrêts rendus émanés du Conseil du Roi & de les légitimer en y apposant le sceau de l'enregistrement, formalité absolument nécessaire quoique pure formalité; le droit qui lui a été conservé de faire des représentations à ce sujet, sont des circonstances qui, jointes à la considération qu'il s'est acquise dans l'esprit du peuple, servent à donner un très grand poids à ses opinions.

Si,

Si, d'un autre côté, la trop grande partialité laissoit au Parlement à faire rentrer le Clergé dans l'ordre : il avoit tout à craindre du soulèvement d'un Corps redoutable, qui n'a que trop gagné d'ascendant sur l'esprit d'une populace tumultueuse. Car, quoiqu'elle ne se sente pas naturellement portée à favoriser le triomphe du Clergé sur le Parlement, il n'en est pas moins sur, qu'à la moindre apparence d'une persécution, elle seroit prête à se livrer aux instigations de ses boute-feux, en se laissant aller à une révolte générale. La religion est en danger ! ce seroit le cri de guerre ; & où en seroit-on alors ? La foible raison ne peut rien contre les fureurs de la superstition.

D'ailleurs, le grand objet du Roi étoit, de tirer de l'argent, tant des Ecclésiastiques que des Laïques, & en favorisant un parti plus que l'autre, il couroit risque de perdre son empire sur tous les deux.

L'alternative étoit cruelle & le choix bien difficile à faire. Aussi le Roi ne savoit-il plus de quel bois faire flèche. C'est

C'est à la ruse de Madame de Pompadour qu'il étoit réservé, de le tirer de peine; du moins le public lui en fait honneur. Elle conseilla au Roi de donner le manteau au vent, de tenir une juste balance entre les deux partis, en ne se déclarant ni pour l'un, ni pour l'autre & en se réservant de jeter le poids de son influence dans le bassin qui en auroit le plus besoin. En attendant, il devoit avoir soin de ne leur pas oter l'os pour lequel ils se disputoient, afin de leur laisser un divertissement auquel ils paroïssent si attachés. Ce dernier point avoit en vue; de faire accroire qu'on touchoit au fond de la question, si tant est qu'un être phantastique en ait un, si le Roi venoit à interpoler son autorité. Quelque peu considérable qu'il fut, pour se mettre au fait ou d'une querelle regardée comme un passe-tems ou des motifs qui engageoient la Cour à la laisser subsister; la suite justifia assés, l'effet qu'on s'en étoit promis. C'auroit été un miracle, si cela n'étoit pas arrivé. Tous ceux qui connoissent tant soit peu ce que c'est que l'esprit de parti, savent, que partout le
même

même, il s'attache d'autant plus fortement à son objet, que cet objet même est plus vil & moins important. Il arrive même souvent qu'en pareil cas, on ne sauroit l'excuser en disant qu'il est aveugle ou qu'il ignore qu'il y a d'autres objets bien plus dignes de son attention & qu'il ne sauroit négliger sans crainte de les voir périr.

Que Madame de Pompadour ait été l'auteur de ce coup de politique; c'est une chose qu'on a bien des raisons de croire. Que cette idée ait été mise en exécution: c'est une chose certaine. Le parlement d'un côté, l'Archêveque de Paris de l'autre, furent successivement exilés. Cet événement & quelques autres de même nature, fait assés voir, que le Roi s'étoit mis sur le pié de donner le manteau au vent. Mais rien ne le prouve mieux de même que la part qu'avoit Madame de Pompadour dans cette affaire, que le congé qui fut donné à Machault son favori, en même tems qu'on lui sacrifioit d'Argenson. Mr. d'Argenson étoit le Chef du parti Ecclesiastique & Mr. Machault lui fesoit contre, en soutenant le Parlement.

Afin

Afin que le Clergé ne prit pas trop d'ombrage de la disgrâce de son défenseur, le Roi qui étoit résolu de tenir toujours un juste équilibre, se crut obligé de renvoyer un Ministre qui en favorisant la cause du Parlement, pourroit être dangereux aux gens de l'Eglise. Il est à croire que, sans le consentement de Madame de Pompadour, cela n'auroit pas eu lieu ; mais elle ne se fit aucun scrupule de sacrifier un ami, plutôt que de se priver des douceurs de la vengeance en ne perdant pas un ennemi. Comme l'un ne pouvoit subsister sans l'autre ou du moins sans blesser le système de neutralité auquel tout étoit adapté ; on soupçonne avec raison qu'elle fut la première à le proposer.

La différence de la conduite qu'on tint à l'égard de ces deux Ministres, fait assés sentir la différence des motifs qu'on avoit, en les privant tous les deux de leurs emplois. Mr. d'Argenson fut renvoyé, sans aucune de ces marques de bonté, qui servent un peu à adoucir les rigueurs d'une disgrâce. On ne fut pas trop sensible à son malheur. Outre qu'il avoit quelque chose d'austère & de rebutant, son caractère étoit dur

dur & on le reconnoissoit pour un des plus grands Zélateurs du pouvoir arbitraire. Cela fit qu'on ne fut pas trop fâché de lui voir essuier des revers, malgré qu'on fut qu'il haïssoit la Pompadour. Mr. Machault conserva une grosse pension, & on lui accorda ce qu'on appelle les honneurs militaires. Comme il avoit plus de probité que son rival; on le plaignit d'avantage; & la protection qu'il accorda toujours au Parlement, servit à effacer ce qu'on pouvoit trouver à redire, à ses complaisances pour la maitresse du Roi.

Nous avons remarqué, que tout le monde étoit dans la pensée que la Marquise de Pompadour avoit conseillé le Roi. Cette pensée eut pour elle, les suites qu'elle devoit naturellement avoir, c'est à dire, qu'elle fut haïe des deux parties. L'un & l'autre sentirent qu'ils étoient devenus les jouets de son ambition, sans qu'elle eut aucuns égards ni pour l'un ni pour l'autre. Ceux même qui n'avoient embrassé aucun parti &, en général, tous ceux qui aimoient le Roi & l'Etat, n'admirèrent pas trop le plan qu'on avoit suivi. Ils trouvoient dans ce système, beaucoup plus de la ruse d'une

d'une femmelete que d'une prudence male & courageuse. Ils avouoient que l'invention en étoit belle & qu'il étoit bien conduit, pour parvenir au but qu'on s'étoit proposé, de dépouiller le peuple avec facilité; mais, du reste, ils ne le regardoient que comme un paliatif dangereux qui, bien loin d'oter le mal, ne fesoit que l'entretenir dans une fermentation couverte, qui bientôt, produiroit une nouvelle éruption, beaucoup plus violente que les premières. D'ailleurs, il sembloit honteux au Roi d'avoir, pour des raisons trop intéressées, négligé de rétablir une paix, qu'on ne pouvoit trop se hater de faire, si l'on avoit eu le bonheur des peuples à coeur, autant que leur argent. Parlons franchement. En regard de la décence, cette conduite n'avoit rien de plus élevé, que celle d'un friponeau, qui va partout semer de petites haines & de petites disputes, pour les mettre à son profit.

Dans ces circonstances, tous les états, toutes les Classes du peuple s'accordoient à haïr Madame de Pompadour. Les Parisiens sur tout, ne manquoient jamais aucune occasion de lui donner les marques

les plus sensibles de leur haine. Toutes les fois qu'elle alloit à Paris, la populace couroit en foule derrière son carosse, en l'accablant de reproches & d'injures. Les choses en vinrent à un tel excès que, depuis quelques années, elle n'a plus osé y retourner, si ce n'est incognito.

Les provinces suivent l'exemple de la Capitale. La nation entière la déteste, & l'on peut en donner bien des raisons.

Le peuple aime rarement les maitresses de ses Rois. Il croit que le rang suprême qu'ils occupent, leur fait un devoir inviolable de la décence & du bon exemple; qu'ils sont entièrement inexcusables lorsqu'ils en donnent un mauvais. Cela arrive-t-il? Son mécontentement éclate: il fait tomber toute l'amertume de sa haine, sur la personne qu'il regarde comme l'auteur du dérèglement. Il ne s'attend pas à avoir des Rois, ennemis de la galanterie: peut être même ne le souhaite-t-il pas. Mais il voudroit que cette galanterie se renfermat dans de justes bornes & qu'elle ne blessât pas les règles de l'honnête. Sans cela, il ne manque jamais de les charger de leurs propres écarts

écarts & de tous ceux, dans lesquels il voit donner, ceux qui les imitent & dont le nombre ne sauroit être plus fort.

Outre ce motif général de haine, il y en avoit plusieurs autres qui l'aigrissoient en particulier contre la Marquise de Pompadour. La bassesse de son origine & sa qualité de femme mariée qui, enlevée de force à son époux, étoit retenue en dépit d'un droit qui fut toujours regardé comme sacré. Le consentement postérieur & forcé du mari ne reparoit pas le mal. Il prouvoit, tout au plus, l'abus d'un pouvoir despotique, ou sa propre lacheté. Il y a pourtant aparence, que plusieurs ne s'élevèrent ici contre la conduite du Roi, que parcequ'il ne leur avoit pas enlevé leurs épouses.

De plus, ce n'étoit qu'avec un déplaisir extrême qu'on voioit la Reine & Mesdames de France, obligées de se contenter d'un entretien réglé, quoique proportionné à leur rang, tandis que la Marquise se rouloit dans des richesses immenses & qu'elle pouvoit disposer, à son gré, des graces du Roi & des trésors de l'Etat. Le même

me chagrin se fesoit sentir quand on réfléchissoit à la dépendance servile qui attachoit tout à ses volontés. Les Ministres les plus habiles, les plus grands Généraux de l'armée, étoient tous ou vilement soumis à ses ordres, ou injustement sacrifiés à sa vanité & à sa vengeance. Elle pourtant, cette vile personne, avoit été tirée de la fange d'une manière également criante & impardonnable. Elle prouvoit sans cesse par sa conduite, qu'elle prenoit fausement l'art de gouverner le Roi, pour celui de commander son Roïaume.

Mais un des plus grands reproches qu'on eut à lui faire, étoit le trafic inoui qu'elle fesoit des charges & dont tout le profit étoit pour elle. Ce trafic tendoit visiblement à la ruine de la nation, qui dès lors, n'étoit plus desservie que par des sujets uniquement occupés à retirer tout le profit possible de leur achat. Il sembloit qu'elle eut exposé tout le roiaume en vente & qu'elle fut prête à le donner au dernier enchérisseur.

En effet, on a porté contre elle une accusation qui ne prétendrait pas à l'honneur

neur d'être répétée ici, si avec les richesses qu'elle a & dans un tems où la vérité semble s'être fixée chès les antipodes de la vraisemblance, ou pouvoit dire d'une chose, qu'elle est absolument incroyable.

On a dit & l'on dit encore, qu'elle a voulu acheter du Roi de Prusse la principauté de Neufchatel, province de la Suisse; que les négociations ont été entamées, conduites & finies à ce sujet; que l'argent a été païé à ce Monarque dans un tems de guerre avec la France, ce qui ne peut être regardé que comme une espèce de trahison; qu'enfin on s'est réservé de rendre le contrat public, dès que les circonstances le permettroient. On ne sauroit trop dire que les preuves manquent pour établir cette accusation. Mais, quoiqu'il ensoit, on allégué pour motif de cet achat, que Madame de Pompadour connoissant & la haine qu'elle s'est attirée & le danger auquel elle feroit exposée, si le Roi, venant à mourir, la laissoit à la merci de ses nombreux & puissants ennemis; elle a pris la sage précaution de se ménager un asile assuré. Son intention seroit, aparemment, de prendre

dre le large au premier bruit d'une maladie dangereuse du Roi & de se retirer dans son domaine. Mais qui fait si privée, comme elle est, d'enfans & de l'espérance d'en avoir, elle ne s'est pas laissée gagner par l'exemple de Flore & si elle n'a pas résolu d'imiter cette célèbre Romaine, en acquérant à la France, une province qu'elle peut lui laisser à sa mort ?

Cependant, quoiqu'il soit très vrai que l'ambition, la vanité & la ruse entrent essentiellement dans son caractère ; on auroit tort de croire qu'à travers ces tristes décombres, on ne voie briller aucune vertu, ni aucune apparence de vertu. C'est envain, qu'on voudroit imaginer, qu'elle soit venue à bout de tout ce qu'elle a fait, sans aucun mérite, sans aucune belle qualité qui ait pu parler en faveur de ses mauvaises, les couvrir & les aider plus efficacement à parvenir à leur but.

D'abord il est incontestable que, malgré son industrie à trouver matière à reproches, le monde n'a pas lui imputer aucune de ces galanteries grossières, que le seul nom de maîtresse du Roi fait déjà soupçonner & dont on s'atendoit, peut être,

être, à voir cette histoire remplie. Mais la vérité porte avec soi un plaisir trop vif & trop sublime, pour qu'on ne se console pas aisément de s'être trompé dans ses conjectures. Hors la chute que lui a fait faire le Roi, on ne sauroit lui reprocher d'avoir fait tort à sa vertu. Elle n'en est pourtant pas meilleure, pour tout cela. Elle peut, il est vrai, s'en faire honneur devant son amant; mais le monde ne l'en estimera jamais d'avantage. On sait trop que ce n'est ni à une insensibilité naturelle, ni à la crainte des suites d'une vie déréglée, qu'elle doit cette chasteté; mais plutôt aux passions intéressées, dont elle étoit le jouet. Ces passions la maitrisoient de façon qu'elle étoit devenue insensible aux mouvemens de l'amour & même incapable de la galanterie, qu'on prend si souvent pour l'amour dont elle usurpe inutilement le nom. Ce sont pourtant des inclinations, sur lesquelles la nature, cette puissante mère de tous les deux, à un empire bien plus réel que sur les penchans criminels qui l'entraînoient. On lui pardoneroit encore, si elle avoit pu

se servir du prétexte qu'elle aimoit le Roi; mais il est peut-être le seul, qui lui fasse l'honneur de la croire capable de l'aimer, ou d'en aimer un autre qu'elle même.

On a déjà dit qu'elle possédoit toutes les perfections, tous les talens propres à plaire. Assès heureuse pour avoir aporté, en naissant, le plus bel esprit, elle eut soin de le cultiver; & ce qui fait son éloge, elle l'aima, ou fit semblant de l'aimer dans les autres. Malgré toutes ses bassesses, elle n'avoit pourtant pas cette bassesse indigne, méprisable & pourtant si commune des Mécènes de nos jours, qui, à l'aide de quelques dehors gracieux, se vantent, de l'aimer & de trouver des charmes à l'encourager. Ces soi disants Mécènes, quand, après bien des peines, on est enfin parvenu à ébranler leur vanité, & à leur inspirer de la générosité; ou quand leur caprice ou la bonne disposition où ils se trouvent, les portent à la bienfaisance, ne répandent jamais leurs bienfaits qu'avec une si fastueuse bassesse & un étalage si arrogant de leur grandeur, qu'on auroit bien plus de raisons de les regarder

der comme des afronts que comme des marques de faveur. Elle parcontre, qui favoit quel profit on peut retirer d'un commerce avec des personnes qui se distinguent par leur esprit & par leur savoir, ne fut ce que celui de se perfectionner & de goûter dans leur aimable conversation le plaisir qu'on y puisse, plaisir infiniment préférable à mille autres motifs que la mode ou la coutume inspire; Elle, dis-je se fit toujours un honneur de les flater, des les protéger & de leur rendre des services réels, dans toutes les occasions.

Le Roi n'avoit jamais passé pour aimer les savans & le silence universel qu'ils ont gardé sur ce point, le condamne tacitement. Il prouve, au moins, que le peu de cas qu'il en a fait, a mérité leur mépris; car le vrai esprit ne fut jamais ingrat. On pouroit plutôt l'accuser de donner dans l'extrémité opposée, comme les flateries outrées qu'on a païées aux Auguste & aux Louis XIV. en font foi. Le mérite de Madame de Pompadour ne fut donc que plus grand d'avoir su le forcer dans son dégoût pour les savans & lui inspirer des sentimens plus favorables.

Afin de ne pas employer toujours son credit, d'une façon criminelle, elle obtint à M. Crébillon le père une pension de six mille livres. Elle en procura une autre à Mademoiselle de Luffan, savante distinguée. Elle soutint & avança Marmontel. Elle fut toujours bien avec Voltaire. La conduite qu'elle tint envers l'Abbé le Blanc, qui s'est fait en particulier connoître chès nous par ses Lettres sur les Anglois, où il montre assés qu'il ne les a point connus, n'est pas de plus belles. Elle l'avoit engagé à suivre, en qualité de Mentor, le Marquis de Marigny son frère, dans son voyage d'Italie. Le peu de savoir vivre du Marquis, mit bientôt la mésintelligence entr'eux. Ils retournèrent en Francé, fort peu satisfaits l'un de l'autre. La Soeur, beaucoup trop soeuer en cette occasion, mit les choses sur un tel pié, qu'au lieu des graces dont elle avoit flaté ses espérances, l'Abbé le Blanc ne trouva partout que des refus. Elle le récompensa pourtant à la fin; mais d'une façon, qu'on auroit pu prendre pour une marque de mépris, plutôt que pour une marque d'estime. Il fut fait Historiographe des batiments du Roi, & par conséquent

quent placé auprès de son illustre frère qui en étoit Surintendant. Cette charge est telle qu'on ne sauroit guères en imaginer de moins importante ou de plus vile, si l'on excepte celle d'Historiographe de Madame de Pompadour. On auroit pourtant eu mauvaise grace à lui faire des reproches sur la petitesse de son emploi; puisque le peu de cas qu'on faisoit de sa personne, n'en laissoit pas moins subsister toute la grandeur des obligations qu'il avoit su mériter.

Mais enfin il faut lui rendre justice. Sa bénéficence envers les savans, quelqu'en ait été le motif, mérite incontestablement les plus grands éloges. La libéralité qu'elle inspira au Roi en leur faveur, est un trait qui embélira toujours son histoire. Toujours on la louera de lui avoir appris à connoître un de ses principaux devoirs, qui est de récompenser le mérite. On reconnoitra ce qu'on a reconnu jusqu'ici, que l'honneur principal de cette conduite lui appartient de plein droit; puisque tout semble accréditer le soupçon, que sans elle, on se feroit vainement attendu à quelque chose de pareil. La protection qu'elle

qu'elle accorde aux sciences qu'elle aime ; elle l'accorde aussi aux beaux Arts qu'elle chérit. La musique, la peinture, la sculpture, l'architecture eurent toujours le droit de lui plaire & de prétendre à sa faveur. Il paroît d'abord ridicule, qu'elle ait donné à ces Arts, un Directeur d'un gout aussi mauvais qu'est le Marquis Marigny. Mais trop clairvoyante pour ignorer ce qui manquoit à ce frère, & trop juste pour n'y pas suppléer autant qu'il dépendoit d'elle ; on l'a vu se charger elle même de ses fonctions. Tous les Maîtres qui fesoient profession des Arts dont nous avons parlé, s'adressoient à elle ; & aucun d'eux ne cherchoit à se distinguer, quelle ne l'encourageât puissamment. Outre qu'elle se rend elle même dans les ateliers de ceux qui travaillent aux Arts mécaniques, elle a encore soin d'y mener le Roi, à qui elle fait conoitre les mérites d'un chacun & les récompenses dont ils sont dignes. A plusieurs d'entr'eux, elle a obtenu des pensions, des logements au Louvre & d'autres avantages de la même nature. Les tapisseries des Gobelins & celles de la Savonnerie

rie, ont eu surtout une très grande part à ses benignes influences.

Elle ne manque pas de faire sonner toutes ces attentions aussi haut qu'elle peut; d'autant plus qu'elles sont d'une utilité réelle. Elles servent à elle même, en la mettant aux yeux du Roi dans le plus beau jour, puis qu'il doit nécessairement remarquer & la capacité & l'envie qu'elle a de lui faire honneur. Elles servent aussi à la nation qui, sans contredit, en retire un profit considérable. Les Rois ne recompensent jamais les talens, qu'on ne voie bientôt sortir de leur sein, des grands hommes en tous les genres. Les arts protégés produisent toujours d'habiles artistes. Cela arrive, en particulier, dans ceux qui ont pour objet ou les choses de gout, qui embellissent un país & y attirent une utile foule d'étrangers; ou celles qu'une magnificence outrée, un luxe excessif a rendu nécessaires. Où en seroit un país où les besoins se seroient ainsi multipliés, sans qu'il trouvât chès soi, les moyens de les satisfaire? Forcé d'avoir recours à l'étranger, il lui enverroit ses trésors; & bientôt, il se verroit tombé dans la plus excessive pauvreté.

Mal-

Malgré tant de choses qui étoient à sa louange, Madame de Pompadour ne sembloit pas devoir être exceptée de la règle générale, que le vrai bon gout ne se trouva jamais où il n'y a point d'élévation dans les sentiments, point de noblesse dans l'ame. Elle ne put résister au torrent du génie François qui l'entraînoit vers les bagatelles & les faux raffinemens du gout. Si elle soutint les arts dont la réalité marche à l'égal de leur beauté, elle fut toujours disposée à favoriser ceux qu'une élégance *féminine* ou une vaine curiosité retiennent à leurs gages. Colifichets, nouvelles inventions de modes, bimblotage, bijoux, décorations de chambres pour les différentes saisons de l'année, meubles dans un gout nouveau, en un mot toutes les couteuses babioles d'une prodigalité fertile en inventions, partageoient son approbation & sa faveur avec les nobles productions des talens. Telle une femme, qui sourit également à un homme d'esprit & à un fat, sans qu'on puisse dire auquel des deux elle donne la préférence. En cas de doute, le monde est peu porté à prendre le meilleur sens: Au contraire; il saisit

fit

fit toujours le plus mauvais. Il n'a point démenti ces sentimens vis à vis la Marquise de Pompadour. Croiant que ces deux caractères ne sont point de nature à s'unir dans un même sujet, il a osé soupçonner, que le plus mauvais lui apartenoit réellement & que l'autre n'étoit qu'emprunté. Selon lui, il ne devoit servir qu'à couvrir les défauts du premier, de peur qu'ils ne fissent tort à la réputation qu'elle avoit d'être femme de bon gout.

On a dit que Madame de Pompadour avoit le gout exquis. Mais comme on a remarqué qu'il ne peut guères s'alier à une petite ame, à un coeur double & à une affectation outrée de prérogatives déplacées : on parleroit peut être mieux, si l'on disoit qu'elle a une imagination extraordinaire. On en pouroit fournir bien des preuves ; Mais une seule nous suffira.

Elle étoit à Bellevue ce lieu enchanté que le Roi lui avoit fait batir à si grands fraix, cette voluptueuse demeure où l'art se-
condoit l'invention & où la magnificence
fesoit honneur à l'art. Un jour que le Roi y
alla la voir, elle le reçut dans un apartement à l'extrémité duquel s'ouvrit une por-
te

te brisée qui ofrit un parterre à sa vue. C'étoit au coeur de l'hyver. Il y aperçut avec surprise des rangs de pôts à fleurs. Tout y fleurissoit en se peignant des plus belles & des plus vives couleurs du printemps; Tout exhaloit les parfums exquis donc la nature a enrichi les fleurs qu'il voioit. Ce ne pouvoit pourtant être que l'illusion d'un moment. Ces fleurs où l'art avoit si bien réussi à contrefaire la nature, n'étoient que de porcelaine, & l'odeur qu'elles répandoient, venoit de ce que chacune d'elles avoit été arosée de l'essence qu'on en tire. Cette tromperie plut au Roi; mais les Courtisans en prirent occasion de dire, qu'il n'étoit rien dans la nature ni hors d'elle, que Madame de Pompadour ne vint à bout de soumettre au despotisme de son art.

Cette idée que toute sa conduite devoit naturellement inspirer, avoit tellement prévalu, qu'on la portoit dans toutes ses actions jusques dans celles qui en étoient le moins susceptibles. Le tribut même de tristesse qu'on lui voioit paier quelquefois au sentiment de la nature, n'étoit pas capable de lui faire l'honneur qu'elle auroit mérité

rité, quand même ce n'auroit été qu'une simple attention à sauver les apparences du devoir & de l'humanité. On croioit toujours que sa ruse en abusoit pour tromper le monde, & la faire parvenir plus facilement aux vues de sa duplicité.

Il y avoit longtems qu'elle étoit la Sultane favorite, lorsque Mr. le Normant de Tourneau qui, en sa qualité de père présomptif, avoit pris tant de soin de son éducation, fut attaqué d'une apopléxie qui le mit au tombeau. A la première nouvelle du danger où il étoit, elle se rendit en diligence à Estiolles. Cette terre d'où son mari avoit tiré son nom, apartenoit à Mr. le Normant & il s'y trouvoit lorsqu'il prit mal. Elle le trouva sans sentiment, sans vie, sans espérance. Les transports douloureux auxquels elle s'abandonna, n'étoient, selon toutes les vraisemblances, rien d'affecté, rien d'emprunté. Il y auroit eu une insensibilité trop grande, une ingratitude trop noire, à contempler, d'un oeil sec & serein, le trépas d'un homme, dont les soins à l'éduquer, avoient jetté les fondemens d'un bonheur qu'elle regardoit pour tel, quoiqu'il fut peu digne d'envie. Elle

s'y arrêta quinze jours, pour calmer l'excès de sa tristesse & elle eut soin d'en informer Mr. d'Estiolles, afin qu'il se gardât d'y venir.

On ne sauroit s'empêcher de remarquer ici, en passant, qu'elle eut toujours pour Mr. Paris de Montmartel, des égards qui n'étoient rien moins que communs. Et, en effet, elle auroit eu grand tort d'entreprendre quelque chose, contre un homme dont elle n'étoit pas sûre, qu'il ne fut pas son père. Outre la grande possibilité de l'être, puisqu'il eut avec Madame Poisson le même commerce que Mr. de Tournean; on reconnoit généralement qu'elle lui ressemble parfaitement de visage. On dit qu'il lui sert aujourd'hui de premier Ministre.

Quant à Mr. d'Estiolles son mari, qui en l'épousant en dépit de toutes les remontrances, avoit fait son premier & son plus solide bonheur; la conduite qu'elle tint à son égard, depuis son retour d'Avignon où elle l'avoit fait exiler & où il faillit à trouver son tombeau, ne justifie que trop le mélange de jour & d'ombre qu'offre son portrait. On ne sauroit nier que la force de

de cette dernière, n'ote au premier, presque tout l'éclat qu'il pourroit avoir. Eloignée de sa personne, elle montra, c'est très vrai, quelque reste d'estime pour lui; mais les marques qu'elle en donna, portoient si visiblement l'empreinte de sa vanité & de ses dehors trompeurs, qu'elle en perdit presque tout le mérite. Il n'y avoit pas jusqu'à celles de ses actions, dont le but le plus vraisemblable étoit de lui faire satisfaction, qui ne portassent les caractères du sot orgueil d'une maitresse du Roi, bien plus que les signes d'un reste de tendresse pour un mari outragé, qu'elle avoit sujet de craindre encore, malgré qu'elle se vit retranchée derrière la grandeur & la puissance; Car le crime est toujours craintif. Mais quelque fut le motif de ses actions; on pouvoit être assuré qu'elles avoient toutes une teinture de ruse, jusqu'à celles que leur nature en rendoit le moins susceptibles. Il ne étoit d'elle, comme de ces menteurs de profession, qui ont contracté l'abominable habitude de ne jamais dire la vérité, fut-ce dans les choses les plus indifférentes.

Il s'étoit jetté, comme on l'a dit, dans la débauche & il étoit toujours entouré du

rebut des filles de joie. Madame de Pompadour scandalisée d'un désordre pareil & d'autant plus scandalisée, qu'elle en étoit elle-même la cause ; crut qu'elle y pourroit remédier, en lui donnant une Maitresse d'un certain rang, qui fut le fixer. Elle lui fit recommander sous main une de ses créatures, ou du moins une personne qui étoit à ses gages. C'étoit Madame de la Mothe, Veuve d'un Officier de Cavalerie. Il donna dans le panneau sans s'en douter. Leurs amours furent si réelles, qu'on ne tarda pas à en avoir des marques certaines. Madame de la Mothe fut enceinte & elle lui fit une fille.

Mais le pauvre Mr. d'Estiolles n'étoit pas fait, pour être plus heureux en maitresse qu'en femme. Il découvrit qu'elle lui étoit doublement infidèle, en partageant ses faveurs avec un autre & en épiant toutes ses menées qui, sur le champ, étoient rapportées à son épouse. Ce dernier point le fâcha sur tout. Il ne pouvoit souffrir qu'une femme qui n'avoit plus aucun droit sur sa personne, nourrit encore l'attention déplacée, d'avoir l'oeul à sa conduite. Il renvoia sa maitresse ; mais il fut obligé de souscrire

crire aux volontés de sa femme, en lui faisant une grosse pension. Pour l'enfant, Madame de Pompadour avoit bien des raisons de la regarder pour le sien, puisque, en effet, il auroit du l'être. Elle en eut tout le soin imaginable; mais en même tems, elle emploia en sa faveur, toute la ruse qu'on a toujours remarquée dans toutes ses actions.

On fait que les loix & les coutumes de France, ne sont rien moins que favorables aux enfans illégitimes. Celui de Mr. d'Estiolles ne pouvoit échaper à leur rigueurs, ni en regard de la tache de sa naissance, ni par rapport aux autres points qui tiennent plus particulièrement à l'utile. Pour se soustraire à ces désagréemens, Madame de Pompadour eut soin de chercher un Gentilhomme de bonne noblesse & pauvre. Elle le trouva. La première question qu'on lui fit, fut de demander, s'il ne seroit pas content qu'on lui donnât cent mille écus. Sa réponse fut conforme aux circonstances où il se trouvoit. Là dessus, on lui fit connoître les conditions auxquelles on vouloit les lui donner. Ces conditions étoient de se chercher une

femme qui lui plut & qui fut d'une famille assortissante à la sienne; de se faire marier en présence d'Eglise; de conduire avec son épouse l'enfant de Mr. d'Estiolles sous le dais de la cérémonie; de l'y reconnoître pour le leur, en le déclarant tel & né de leur commerce avant d'avoir été épousés en face d'Eglise.

Cette formalité est une espèce de légitimation des batards qui sont nés des deux parties contractantes. Il est souvent arrivé qu'on en a vu trois, quatre ou même plus, qui accompagnoient leurs parens en allant recevoir la bénédiction sacerdotale: Ils aquéroient par là tous les droits d'une naissance légitime. Mais il y a de la fourberie, à en user ainsi, avec des enfans qui, réellement, n'appartiennent pas à ceux qui les présentent. Le mensonge est d'autant plus décidé, qu'on leur enjoint expressément de déclarer à la face de Dieu & du peuple, que ces jeunes créatures sont des fruits de leur tendresse.

Cependant la grandeur de la somme offerte, fit taire le scrupule que pouvoit

voit inspirer cette action. La condition fut acceptée : la cérémonie eut lieu & l'enfant de Mr. d'Estiolles se vit constituée dans tous les droits d'une naissance légitime & noble. Elle prit le nom de la famille où elle venoit d'être reçue, & le credit de Madame de Pompadour, la mit en état de jouir de toutes les prérogatives de son rang.

Dans la suite elle lui procura une chanoinie à Remiremont. Celles qui veulent y entrer sont obligé de faire preuve de noblesse du coté paternel & du coté maternel. On les y reçoit à tout age, & quoiqu'elles soient tenues de se soumettre à la régularité de la vie monastique, elles ne renoncent point au monde & ne font acun voeu. Il leur est permis de se marier quand il leur plait. Comme cette enfant est le seul, qu'on sache, de Mr. d'Estiolles; on croit assez raisonablement, qu'elle en recueillera la riche succession. A ce compte là c'est un des plus beaux partis qu'il y ait en France.

Au reste, il ne faut pas oublier de dire que bien des gens rirent & qu'un plus

grand nombre se scandalisèrent, d'une cérémonie qui tenoit si fort à la profanation. Mais le doigt d'une Marquise de Pompadour en couvroit toute l'irrégularité. Une autre preuve que la ruse se mêle de toutes ses actions, se trouve évidemment dans la manoeuvre qu'elle employa, pour engager son mari à répondre à ses intentions, dans un cas qui sembloit lui tenir fort au coeur. Mr. d'Estiolles logeoit avec Madame de Baschi sa soeur, à l'Hotel de la Valière, en chambres locantes. La vanité de Madame de Pompadour se trouvoit offensée, de ce que son frère n'avoit pas une maison en propre. Elle auroit voulu lui en voir une, qui répondit à la dignité & à l'importance qu'elle croioit attachée à la qualité d'un mari de la maitresse du Roi. Elle ne savoit comment s'y prendre, pour l'engager à en acheter une, qui fut capable de la satisfaire.

Quoiqu'ami décidé du plaisir, d'Estiolles ne l'étoit pas des grosses dépenses. Il ne fut jamais libéral dans les choses mêmes qui étoient le plus de son gout. Bien loin de là; il y montra toujours une avare

rice

rice extrême. Ainsi elle ne pouvoit guères se flater, qu'il consentit à déboursier une somme aussi grande que celle qu'il lui falloit, pour se procurer une belle maison. Elle auroit pu donner cet argent, & peut être auroit-elle fait ce sacrifice à sa vanité, si elle n'eut trouvé dans son génie, le moien de parvenir à son but, sans faire aucun dommage à sa bourse.

Il y avoit un officier des Finances, créature de Mr. Machault, qui lui étoit entièrement dévoué. Il se nommoit Bouret. Quoiqu'il eut commencé avec peu; il étoit parvenu à acquérir de grands biens. C'étoit un homme d'esprit & qui aimoit le plaisir. Il avoit bati à Paris une de plus belles maisons; & il n'avoit rien omis, de tout ce qui en pouvoit rendre l'ameublement magnifique. Un seul appartement lui avoit couté plus de huit mille livres. Tout jusqu'aux volets, y étoit de vieux lacq. On y voioit un grand cabinet plus remarquable par ce qu'il avoit couté, que par le gout qui y régnoit, dont les deux planchers, les murailles & les portes étoient plaquées de fines glaces de miroir. Les intervalles en étoient couverts par des

guirlandes de fleurs, peintes sur le verre, de la main des plus habiles maitres de Paris. Cela suffit pour donner l'idée d'un bâtiment, où tout se trouvoit en proportion.

Bouret, qui connoissoit combien Madame de Pompadour souhaitoit que son mari fut logé dans une pareille maison, lui offrit la sienne, & son offre fut acceptée sur le champ. Elle concerta ensuite avec lui, les moyens de surprendre Mr. d'Estiolles & de l'engager à agréer la proposition qui lui en feroit faite.

Ce Mr. Bouret soupoit un jour avec Mr. d'Estiolles chès Madame de Baschi sa soeur, en compagnie de quelques autres Dames. Aiant fait tomber le discours sur les désagrémens & l'incommodité des maisons de louage, il offrit à Mr. d'Estiolles celle dont on vient de parler, avec tous ses ameublemens. Celui ci répondit qu'il étoit hors d'état de lever une aussi grande somme, que celle qu'il lui faudroit, pour acheter un bâtiment d'un si grand prix. Il employa toutes les raisons propres à le persuader, en lui faisant entendre qu'il étoit
pret

pret à la lui laisser au plus bas prix. Tout cela ne fésoit aucune impressïon sur Mr. d'Estiolles, qui croïoit, que le prix seroit toujours plus haut que ce qu'il auroit envie d'en donner. Enfin Mr. Bouret vint à bout de remporter quelqu'avantage sur son irrésolution, en proposant de laisser à Madame de la Mothe qui étoit présente, la fixation du prix qu'il lui en donneroit. Mr. d'Estiolles devoit naturellement croire, qu'elle le réduiroit à une médiocrité dont il auroit lieu d'être content. Il ne se trompoit pas, s'il le crut; puisque Madame de la Mothe qu'on accusoit d'un commerce secret avec Bouret, avoit été mise au fait de toute l'affaire, & ne manquoit pas d'instructions suffisantes, pour porter un jugement qui put plaire à Mr. d'Estiolles. Elle fixa le prix de cette belle maison à cent mille livres, malgré qu'avec les meubles qui y étoient, elle valut au moins un million.

Bouret fit l'étonné à l'ouïe d'un prix, qui n'étoit, en éffet, qu'une bagatelle. Mais il ajouta que, puisqu'il avoit donné sa parole de s'en tenir au jugement de Madame, il ne vouloit pas lui faire l'afront
d'y

d'y manquer. D'Estiolles qui ne pouvoit rien soupçonner de mystérieux dans cela, eut assés de bassesse pour profiter d'une décision, qui mettoit tout l'avantage de son coté, & toute la perte du coté du vendeur. Le marché fut conclu & le contrat signé & revêtu de toutes ses formes. C'est, dira-t-on, pousser trop loin la complaisance pour Madame de Pompadour, que faire un marché à telle perte; mais Bouret savoit bien ce qu'il fesoit. Trois ou quatre jours après il en reçut un brevet d'affaires dans les Postes, qui lui valoit cent mille livres par an.

Ainsi finit la comédie. Elle ne méritera, peut être, l'attention des Lecteurs, que parcequ'elle porte avec soi la preuve la plus claire, que les places les plus considérables du Roiaume, étoient soumises à la vanité & au caprice de cette personne.

On pouroit encore rapporter ici un très grand nombre d'exemples semblables; mais nous nous défendons de les entasser, de peur qu'on ne nous soupçonne d'avoir rempli cette histoire des contes du Pont-neuf, ou des historiettes qu'on puisé les
laquais

laquais dans les antichambres, pour les repandre le peuple.

Nous ne craignons point qu'on nous fasse un crime, d'avoir raconté l'histoire de Madame de Pompadour, sans observer l'ordre des tems, sans égard pour la Chronologie. Une pareille exactitude nous a semblé déplacée dans une histoire telle que elle ci; & nous sommes très persuadés qu'il y a peu de gens qui osent en disconvenir. On auroit bien plus de raisons de craindre la censure, si l'on s'y étoit pris autrement.

Au reste on se flate n'avoir omis aucun trait historique qui puisse servir à faire sortir le vrai caractère de Madame de Pompadour, & à donner au lecteur une juste idée de cette fameuse personne. Si on ne s'en flate pas à tort: voila notre but rempli; nous voila contents. Quant à la sûreté des anecdotes, on s'en rapporte hardiment à ceux qui sont au fait des particularités de sa vie. Ils ne manqueront pas de sentir ce qu'on sent d'ailleurs si difficilement, qu'en ami sincère de la vérité, on a toujours travaillé à la faisir,
en

en dépit même des difficultés qui sembloient la dérober aux poursuites les plus pressées. Ils seront forcés d'avouer que la mesure du vrai, est ici beaucoup plus forte que celle du faux ou du supposé; & un lecteur équitable pardonnera toujours celui ci, s'il existe, en faveur du premier.

Mais revenons à nos moutons. Il est très sur que Madame de Pompadour, placée dans le point de vue, d'où elle jetoit par tems quelques regards sur son mari d'Estiolles. devoit le trouver bien petit, en comparaison de la grandeur dont elle se voioit environée. En effet, elle croioit lui faire bien de l'honneur d'avoir encore l'oeil sur lui & sur sa conduite, & cette idée, lui fit toujours prendre vis à vis de lui, les airs de la protection la plus décidée. Cependant elle le redoutoit encore. Connoissant le pouvoir que lui donnoit sur elle sa qualité de mari, elle craignoit que le tems n'amena des circonstances, où il lui fut permis d'exercer ce pouvoir; elle trembloit qu'il ne la forcat, un jour ou un autre, de rentrer dans les règles. Quoique sa soumission aux volon-
tés

tés du Roi, ne lui permette pas de le voir; elle lui écrit toujours; mais sur le ton d'un ami puissant, qui ne se sent pas trop assuré contre un ami foible. Tout ce qu'il désire, elle l'obtient pour lui, pourvu que cela puisse subsister avec les mesures qu'elle est obligée de garder, envers la faveur du Roi.

Lui parcontre se croit absolument libre; & bien loin de ménager son épouse, il en parle à ses amis, avec le dernier mépris. Il la connoit à fond, & puisque l'amour qui l'aveugloit autrefois, ne l'empêche plus aujourd'hui de voir, ni de réfléchir sur ce qu'il a vu; il se rappelle continuellement à l'esprit & sa noire ingratitude & ses ruses trompeuses.

Le public qui les juge tous les deux avec impartialité, ne manque pas de la condamner. Et comment ne le feroit il pas? Il voit qu'il n'y a qu'un esprit aveuglé par les prestiges d'une sotte vanité ou d'un fol orgueil, qui n'ait pas pu prévoir que la réussite des criminels desseins formés sur le coeur du Roi, au grand dommage d'un époux trop bon, lui refu-
soit

soit, même au sein de la prospérité, l'honneur d'un triomphe satisfaisant. Il voit que ce n'étoit qu'un mauvais marché, un troc où sa perte paroissoit évidemment, puisqu'elle échangeoit le repôs de l'innocence contre l'inquiétude du crime & l'honneur contre la honte. Il voit enfin qu'elle auroit été infiniment plus respectable en sa qualité d'épouse de Mr. d'Estiolles, qu'avec le titre peu imposant de maitresse d'un Roi; titre qu'elle ne sauroit même justifier, en disant qu'elle se sentoît de l'amour pour lui.

Certes, il faut que, si elle n'étoit pas assurée d'avance de la foiblesse du Roi, elle ait eu bien mauvaise grace à priser les sacrifices qu'elle lui fesoit de sa reconnoissance, de son devoir & de sa réputation, puisque se les étant ordonné à elle-même, ils ont dû lui coûter si peu. Mais sont-ce des sacrifices? si c'en sont, il est certain, qu'elle ne les a pas faits à sa passion pour le Roi: c'est plutôt aux viles passions de la vanité, de l'interet & à d'autres encore, qui remplissent toute la capacité de son ame, qu'elle les a offerts. L'amour n'y est entré pour rien. Cette noble passion, fuit la compagnie odieuse de celles
que

que nous avons nommées. Elle n'habite point un même coeur avec elles. Elle ne leur sert point & elle ne s'en fait point servir. Non. L'amour qui peut s'abaisser à les servir, ou même à joindre ses services aux leurs, est un amour trompeur. C'est un fourbe dont il faut se défier.

Cependant Madame de Pompadour régné ; & la durée de sa puissance a été assurée par l'événement même, qui devoit la détruire, je veux dire, par la cessation d'un commerce de volupté sensuel entre elle & le Roi. Les premiers momens d'incertitude sur l'effet, que produiroient dans les sentimens du Roi la perte d'un motif si puissant d'amour & d'attachement, furent des momens dangereux pour elle. Mais ces momens passés, rien ne pouvoit plus l'inquiéter. Au contraire ; elle avoit tout à espérer d'un caractère, toujours disposé à prendre la foiblesse de l'opiniâtreté, qui n'est qu'une passion fondée sur d'autres passions, pour la vertu de la constance, qui ne peut avoir d'autre fondement que la vertu.

Voilà donc Madame de Pompadour rassurée contre la crainte, que pouvoit lui inspirer autrefois l'idée que la jouissance est le tombeau du plaisir & de l'amour. Je dis de l'amour. Oui l'amour, lors même qu'il est le plus heureux, n'est jamais assuré qu'il ne ressentira pas, plus ou moins, le dégoût qu'entraîne après soi la satisfaction des desirs, dégoût qui semble être particulièrement fait pour les hommes & en quoi consiste l'ingratitude ordinaire de la jouissance. Mais outre les raisons de crainte, que pouvoient lui inspirer l'idée de la cessation totale des plaisirs physiques de l'amour; il en étoit encore d'autres dont elle se voit également délivrée. Comme celles ci ont une liaison fort étroite avec sa fortune, on ne trouvera pas mauvais, qu'on s'attache ici à les détailler.

Dans les païs Catholiques, il est deux périodes de la vie, où l'on ne semble être fait que pour sentir toute la force de la Religion qui y regne. Le premier est celui de l'enfance & de la jeunesse, où l'ame entièrement molle & pliable, reçoit sans
resi-

résistance, toutes les impressions qui lui viennent du dehors, & donne son assentiment à tout ce qu'on lui propose comme des vérités sacrées. Il y en a qui le sont en effet, comme par exemple l'idée d'un être suprême & la nécessité de la religion. Mais ces vérités respectables, soumises à des subtilités sophistiques, se trouvent bientôt mêlées avec l'erreur & les vains phantomes de la déraison. Ces erreurs, ces absurdités, bien loin de tenir contre l'approche de la raison, ne trouveroient pas même accès chés des enfans, si l'on ne débutoit d'abord par les introduire dans ces compagnies où l'on fait profession de les regarder comme une partie essentielle & inséparable. Cette tendre jeunesse les reçoit avec tout le zèle, tout l'enthousiasme & toute la simplicité qui est naturelle à la foiblesse de leur age. De là vient que les couvents des deux sexes sont toujours peuplés de ces tristes victimes de leur propre crédulité.

Le second période est le déclin de la vie. Dans ce période les foibles restes d'un corps chancelant, ne semblent plus faire

aucun effort qu'à ouvrir les portes du destin, pour jeter des regards timides & pleins d'inquiétude dans l'abîme d'une vie à venir. Ces tristes momens sont livrés aux assauts des préjugés de l'enfance, qui reviennent faire sentir toute leur force. Ces préjugés, partie vérité, partie mensonge, ont été sucés indistinctement & sans soupçonner, en aucune façon, qu'on ait posé sur des contreverités, les fondemens du salut ou de la damnation. L'âge viril est venu, sans donner à la raison cette force mâle & courageuse, seule capable de les éclairer & de les approfondir pour séparer le faux d'avec le vrai. De là est venu que plusieurs se sont imaginé, que le parti le plus sûr étoit de les adorer tous, puisque ils ne pouvoient point nuire, si tant est, qu'ils ne pussent point aider. Plus la foi est grande plus le mérite est grand: ainsi parlent ces gens; & sur la foi de cet axiome, ils se laissent aler sans résistance au vent qui les pousse. Vains propos! cause de tant de constance, d'entêtement & d'opiniâtreté dans l'erreur. Est-il donc indifférent à la sagesse divine d'être adorée par la folie?

A ces périodes de la foiblesse de l'ame, qui, dans ces premier & dernier Acte de la vie humaine répond toujours exactement aux foiblesse du corps, on en peut encore joindre un troisième ou l'on retrouve les mêmes foiblesse de l'ame & du corps, mais qui est commun à tous les ages: C'est le tems des maladies. Ces tems sont ceux du triomphe de la superstition, & la double foiblesse de l'homme en est si évidemment la cause, qu'elle choisit pour objet particulier de ses conquêtes le sexe qu'on honore pour cela de l'épithète de dévot.

On peut remarquer qu'à l'égard du premier période le rang qu'occupent les princes, les expose aux plus violents assauts de la superstition, parcequ'elle prévoit tout l'avantage qu'elle pourroit retirer à l'avenir, des heureux succès qu'elle auroit sur eux. Mais ce même rang, à parler en général, les defend dans la suite de la séduction de ses prestiges; puisqu'avec l'usage d'une raison plus éclairée, les occupations de leur état, l'etelage de leur puissance & les distractions de leurs divertis-

semens, ils viennent facilement à bout de lui imposer silence. J'ai dit; à parler en général. C'est, que je prévois bien qu'on m'objectera, qu'il y a eu des exceptions & qu'il en a peut-être encore aujourd'hui. Telle est l'exemple d'un Prince, qui a fait perdre à une nation entière, les espérances flatteuses qu'elle avoit conçues de lui, par cela seul qu'il a été confié trop tot aux impitoiables soins de ces meurtriers de la raison & du bon sens, des jésuites & des bigots. S'il étoit vrai que leur zèle également cruel & intéressé, eut jetté dans son coeur les dangereuses semences qu'on y soupçonne, le monde verroit bientôt les jansenistes & les constitutionnaires, pleins d'un saint charnement les uns contre les autres, troubler l'Etat par leurs sanglantes querelles, comme il le fut jadis, par celles des Calvinistes & des Papistes. Alors on auroit bien raison de dire, que cette nation ne semble faite, que pour prouver beaucoup mieux que les exemples des particuliers, que le plus grand esprit peut fort bien s'allier avec la plus grande folie.

Ce premier période n'est plus à craindre pour l'amant: ainsi nous n'en parlerons pas; Pour le second: il va le commencer; mais peut être n'est il pas plus redoutable que le premier. Dans un commerce exposé aux remords de la conscience, à proportion que le feu de la jeunesse & des passions s'éteint, la puissance de Madame de Pompadour auroit, sans doute, tout à craindre; mais ce commerce ne subsiste plus. Les Rois seroient bien plus heureux, si aimant leur devoir comme ils devroient l'aimer, leurs Directeurs faisoient servir le libre accès qu'ils ont auprès de leurs personnes, à leur remettre sans cesse sous les yeux, les obligations du rang qu'ils occupent. Ils le font dira-t-on. Oui; mais comment? Au lieu de puiser dans l'amour même de l'Etre suprême, cette vraie source de tout ce qu'il y a de bon dans la religion soit spéculative soit pratique; au lieu de chercher dans ces penchants qu'ont tous les hommes à se montrer bienfaisants envers la société, penchants où l'on découvre les traces sensibles de la divinité qui les a mis dans le coeur; au lieu dis-je de puiser dans ces

sources pures, les preuves de leurs exhortations, ils ne cherchent qu'à les épouvanter par les peintures affreuses dont ils batent leur imagination. Comme ils savent à n'en point douter, que la crainte a sur le coeur de l'homme, un empire bien plus despotique que l'espérance; ils cherchent à l'exciter autant qu'il dépend d'eux, pour parvenir à émouvoir. Les démons, les supplices, les flammes éternelles de l'enfer: voila les raisons qu'allègue leur éloquence persuasive. Ces raisons font impression: elles ne manquent guères leur effet. Mais l'effet qu'elles ont, ne peut que tenir de la lacheté de la passion qui le produit. En vain voudroit on le faire passer pour un hommage rendu à la divinité. Cet hommage ne vaut assurément pas mieux, que celui qu'on rend aux Indes à l'esprit malin, & qui semble lui être du à beaucoup plus juste titre.

De ces sources impures coulent la superstition, les vaines cérémonies d'un culte extérieur & toutes ces bisarres ridiculités, auxquelles l'ignorance prête tant de vertu. De ces sources impures coulent
encore

encore la violence qu'on fait aux consciences, les persécutions cruelles qu'on ne craint point de faire pour la plus grande gloire de Dieu; de ce Dieu même, dont on viole audacieusement les droits, sous le prétexte injurieux de les défendre; de ce Dieu même qui ne peut voir qu'avec horreur ces saintes barbaries, qu'exerce ou la boibleffe secondée de la ruse, ou la force qui sert d'instrument à la superstition.

Quant au tems de maladie, la foiblesse y fait trouver les mêmes dangers. Le Roi la déjà éprouvé. Déjà il a fait voir que la crainte n'a que trop d'empire sur lui. Sans cette raison, auroit-il renvoié comme il ne fit, cette même Madame de la Tournelle qu'il avoit fait, quelque tems auparavant, Duchesse de Chateauroux? On a déjà remarqué qu'elle fut congédiée dans la grosse maladie, que le Roi fit à Metz; mais, comme pour convaincre le monde, que toute cette manoeuvre, n'étoit que l'effet de la peur, qu'on lui avoit inspirée, il ne fut pas plutôt hors de danger qu'il révoqua tous les ordres

L 5

qu'il

qu'il avoit donnés à ce sujet. Démarche inutile; il étoit écrit dans le livre du destin, qu'il ne la reverroit plus. A peine avoit-elle reçu le message qui lui annonçoit son bonheur nouveau, qu'elle fut enlevée au monde & à la tendresse du Roi, par une mort subite, que les uns croient l'effet d'un poison, & d'autres la triste suite d'une trop excessive joie.

Cependant Madame de Pompadour semble n'avoir point à redouter cet écueil. Dans les termes où elle en est aujourd'hui avec le Roi, elle n'a point à craindre les remontrances que peuvent lui faire ses directeurs. Il est vrai, que ces Messieurs ne négligent aucune occasion d'exercer leur pouvoir spirituel. Il est encore plus vrai qu'ils ne l'exercent souvent que pour l'exercer, c'est à dire, pour en faire voir l'existence réelle. Enfin il n'est personne qui doute, qu'ils n'emploient le même zèle à banir une maitresse du Roi de sa présence, qu'à chasser de ses Etats des millions de ses plus fidèles sujets. Mais n'a-t-elle pas reçu l'absolution formelle de ses crimes passés? & l'innocence de son
son

son commerce présent, n'est-elle pas un bouclier capable de parer tous leurs coups? On dira, peut-être, qu'ils nourrissent une haine secrète contre Madame de Pompadour, pour avoir conseillé au Roi, d'embrasser la neutralité dans les querelles du Clergé avec le Parlement. Mais que pouroient-ils imputer à une femme, qu'aucun d'eux ne sauroit empêcher de faire ses Paques?

La puissance de Madame de Pompadour, paroît donc fondée, à ne craindre aucune secousse, ni aucun ébranlement. Cependant on croit, qu'elle saura l'étaier encore d'avantage. Dans l'étude qu'elle a fait des inclinations & des foiblesses du Roi, elle en a découvert une, dont elle connoit l'esprit & saura l'amener à répondre à ses vues. C'est une dévotion bigote, qui dans les premières circonstances où elle s'est trouvée, auroit pu être dangereuse à sa faveur; mais qui aujourd'hui ne servira qu'à l'affermir de plus en plus, si, comme on peut aisément la soupçonner, elle a assez d'adresse pour la bien manier. C'est là le point de réunion de toutes ses vues; & l'on a remarqué qu'elle
s'y

s'y tient fortement attachée. Déjà, pour inspirer au Roi un dégoût de ces plaisirs mondains, qui ont eu tant de charmes pour lui & qu'il ne sauroit encore abandonner entièrement, elle a su emprunter des dehors d'une chasteté affectée, ce qu'il lui en faut maintenant pour y réussir, sans qu'on la soupçonne de rien. Si elle conduit ce projet à sa fin, il est certain, d'un côté, qu'elle parviendra à se racommoder entièrement avec le Clergé; de l'autre, qu'elle trouvera dans son fond des ressources suffisantes, pour donner au Roi dans ce nouveau genre de vie, les passe-temps dont il est aussi susceptible que quelqu'autre que ce soit. Ainsi le monde aura un second Tome de Madame de Maintenon, plus mauvais, sans doute, que le premier, s'il est possible qu'il puisse l'être. A l'heure qu'il est; j'écris au milieu de l'été de l'an de grace 1758. ce que je prie mes lecteurs de ne pas oublier; A l'heure qu'il est, on n'a encore rien découvert qui puisse faire soupçonner, que le Roi soit las de se laisser gouverner, ou la maîtresse en danger de perdre sa puissance. Il n'est plus rien qui puisse la détruire,

re,

re, si ce n'est, peut être, les mesures qu'elle prend elle même pour la conserver & qu'elle outre souvent; ou bien les cris réunis d'un peuple entier, qui remettent sans cesse sous les yeux du Roi & le mal qu'il fait à ses sujets & le tort qu'il fait à sa gloire, en ne résistant point à ses tentations.

La Reine, le Dauphin, toute la famille Roiale, la detestent en proportion de l'amour qu'ils ont pour le Roi. Ce n'est qu'avec une douleur extrême qu'ils aperçoivent à la tête de son histoire, une femme dont toutes les actions décèlent la vile origine; une femme qu'on reconnoit aisément pour la fille de Madame Poisson, à l'arrogance de sa vanité, & pour la femme d'un Officier des finances, à son avide soif de l'or; une femme enfin, dont les passions prouvent démonstrativement, qu'elle n'aime dans elle même que ses passions, & dans le Roi, que la puissance de les satisfaire.

Je le repète: il n'est pas un seul homme qui connoit tant soit peu l'amour, qui ne soit forcé d'avouer qu'on n'en trouve pas
la

la moindre ombre dans son coeur. L'essence de cette belle passion s'y oppose : c'est impossible. Ou, si l'on pouvoit concevoir, un penchant qu'on put désigner sous le nom d'amour mercenaire ; il en feroit de lui comme de ces fruits hatifs qu'on fait par art, il sentiroit le fumier dont la chaleur l'auroit fait sortir.

Elle ne s'est pas contentée d'avoir donné occasion à des prodigalités sans bornes, dont elle a retiré tout le fruit ; elle le porte encore à faire les dépenses les plus excessives en jeux, en plaisirs & en divertissement. Quoique souverainement avare des biens qu'elle possède, elle ne se refuse pas à l'honneur d'en proposer, d'en inventer & de régler tous ceux auxquels le Roi est naturellement porté. Ne devroit-elle pas employer plutôt son crédit à les restreindre & à les renfermer dans des bornes plus étroites ? N'en doutons point : elle n'auroit pas manqué de le faire, si elle avoit pour lui les sentimens qu'elle affecte & qu'elle allègue sans preuve.

Elle

Elle est de toutes les parties de plaisir: elle y ordonne tout. C'est elle qui est l'ame de ces fréquents & dispendieux voyages que le Roi fait à Fontainebleau, à Marly, à St. Germain, à Choisi, à la Meute &c. Dans ces voyages qui exigent des sommes immenses & auxquelles on ne peut fournir, qu'en engageant les revenus de la Couronne, ou en les tirant par avance; où la noblesse qui l'accompagne est forcée de faire des dépenses qui la ruinent, ce qui n'est peut être pas sans dessein, puisque le dérangement de sa fortune privée, la met en une plus grande dépendance de la Cour; Dans ces voyages, tout est soumis à ses caprices: tout est réglé par ses volontés. Mais qu'y fait-on? On joue gros jeu; on chasse; on rit. On perd dans un dédale de distractions, le gout & la faculté de penser à des choses sérieuses. On néglige les affaires, qui ne figurent plus qu'en second; & on les prive de l'attention qu'elles exigent, pour la donner toute entière à ce qui ne la mérita jamais. Ces sujets de mécontentement, ne sont ni supposés ni outrés. Les plaintes, hélas! n'étoient que trop fondées. On
ne

ne voioit dans les affaires, que des créatures de la Marquise, ou du moins des personnes dont elle avoit lieu d'être satisfaite. Pouvoit-il y avoir de la grandeur d'ame dans des Ministres, qui pour parvenir, étoient forcés de se plier lachement à une indigne soumission ?

C'est une chose dont la certitude est décidée, qu'elle avoit entouré le Roi de ses petites creatures, & qu'il leur étoit défendu de lui rien dire, que ce qu'elle vouloit bien qu'il aprit. Aucune vérité tant soit peu capable de contrecarrer ses desseins, n'avoit le bonheur de venir à ses oreilles, ou, s'il arrivoit quelque fois qu'elle y parvint ce n'étoit que par des sentiers détournés, & sous des dehors qui l'empéchoient d'être reconnue. La Cour en eut un jour un exemple qui la divertit bien.

Il y a quelque tems que le Roi alla à Paris. C'étoit contre son ordinaire ; car il a conçu une répugnance extrême contre cette bonne Ville, à cause des outrages qu'elle a fait à Madame de Pompadour.

Le

Le peuple rassemblé suivit son carrosse; mais d'une manière bien différente de l'acoutumée. Il ne crioit plus: *Vive le Roi!* L'air ne rétentissoit que de ces paroles acablantes: *du pain! du pain!* La garde même ne fut pas capable de l'intimider: Cette foule éffrénée l'obligea de se retirer.

Le Roi fut piqué au vif de cet affront, & de retour à Versailles il s'en occupoit, avec une amertume mêlée de tristesse. Une des créatures de la Pompadour prit la parole & lui dit: qu'il ne pouvoit assés s'étonner de la déraison & de l'injustice d'un peuple, qui croioit famine, assis sur un gros tas de blé; que le pain se trouvoit à un prix très modique qu'il fixa & qu'ainsi il n'avoit pas la moindre raison de se plaindre. Le brave Marquis de Souvre, le héros de l'Histoire du fauteuil, qu'on a vu dans la première partie, ne put entendre cette contrevérité de sens froid. Il prit ses gans & son chapeau & fit semblant de gagner la porte avec précipitation. Où allés vous? lui cria le Roi. „Sire! répondit le Marquis, si vous voulés me le permettre, je vais de ce pas, faire pendre mon coquin
M „de

„de Maitre - d'hotel, qui me fait paier le
„pain une fois plus, que cet honête homme
„là ne dit qu'il vaut.„ Cela fit rire tous
ceux qui étoient présents; mais il ne sem-
bla pourtant pas que le Roi en fut touché,
ni qu'il y fit réflexion.

On a vu jusqu'ici que Madame de Pom-
padour n'est, à tous les égards, rien moins
que propre à être la Maitresse du Roi.
Peut être est - ce avec plus de droit qu'elle
joue la femme d'Etat? Mais non; elle
s'y prend à faire pitié. Les petites ruses
& les petites passions ne font point les
grands hommes d'Etat. Mais elle n'est
pas contente de faire malheureusement la
femme d'Etat, elle affecte un personnage
encore plus grand & plus élevé. Elle veut
trancher du despote & donner à la machi-
ne politique, le mouvement qui lui plait.
Hélas! . . . Des conseils pleins de bassesse
& toujours suivis; des changemens faits
sans rime ni raison; des Ministres disgraciés,
des Généraux congédiés: Voila les
tristes preuves qu'elle donne & de son pou-
voir & de son vuide de pénétration.

Elle

Elle ne pouvoit revirer tout le système, renverser l'ordre & ne suivre que les phantaisies dans le remplacement dans charges, sans amener la nonchalance dans les affaires. Les personnages distingués par leur rang, leurs mérites & leur capacité furent renvoies, ou se mirent eux mêmes à l'écart, n'ambitionnant plus des emplois qu'on ne pouvoit obtenir, qu'aux insultantes conditions, de se soumettre entièrement à une femme; & à quelle femme encore? à une femme, qui, jalouse d'un honneur, auquel elle n'avoit aucun droit de prétendre, croioit toujours qu'on lui avoit manqué de respect, & ne s'occupoit qu'à couvrir sa petitesse d'une arrogance qui n'étoit que plus à la mettre à découvert. Ces circonstances ne pouvoient manquer de mettre tous les emplois en d'indignes mains, & d'en revêtir ces laches caractères, dont le plus grand mérite étoit de n'en avoir aucun. En effet, nul mérite n'étoit reconnu & récompensé, que celui d'une aveugle soumission à ses ordres. Et quel mérite, bon Dieu! que celui de se conformer en tout aux impérieux caprices d'une femme, qui sacrifioit & le Roi

qu'elle gouvernoit, & le Roiaume qu'elle deshonoroit, aux passions dont elle étoit la victime!

Cela devoit nécessairement éteindre dans tous les coeurs l'amour du bien public, faire succéder au Zèle le ralentissement le plus froid, & porter le découragement dans tous les membres de l'Etat. En France, il est des meilleurs d'hommes, qui, dans leur enthousiasme pour l'honneur du Roi, sont toujours prêts de sacrifier leur vie à l'espérance d'obtenir sa faveur. Mais ceux là même, en leur supposant du sentiment, ne sauroient que regarder avec indifférence ou avec mépris, des faveurs qu'on ne peut obtenir que par Madame de Pompadour. Les récompenses les plus grandes & les mieux méritées, doivent perdre ce qu'elles ont d'ailleurs de piquant, à passer par un tel canal. Il n'est rien de glorieux qu'elle puisse obtenir du Roi pour un autre, si ce n'est la disgrâce.

Il ne peut se faire, que des désordres aussi affreux & dont les Suites funestes vivront

vront éternellement dans les annales de la France, ne produisent une fermentation générale. Aussi la haine publique est-elle montée à un si haut degré de fureur, que, si la peste ou la famine venoient à faire sentir leur pouvoir destructeur, on ne manqueroit pas de chercher dans la Pompadour, la cause de ces redoutables fleaux. Même à l'heure qu'il est, on a tout à craindre des excès du mécontentement général. C'est pour cette raison qu'on ne la voit sortir que très rarement sans une escorte, de cent cinquante ou deux cens hommes à cheval.

Pour arrêter en quelque façon le murmure, la Cour se voit reduite à recourir aux plus foibles & aux plus tristes ressources du pouvoir arbitraire, en défendant à un chacun, de parler des affaires de l'Etat. Les Caffés & toutes les places publiques fourmillent d'espions privilégiés, qui sont aux gages du gouvernement. Ces mesures empêchent à la vérité le mécontentement de prendre l'essor; mais elles sont bien éloigné de l'éteindre. De la bouche elles le repoussent vers le coeur, où il

aquierit toujours plus de force, à proportion de la gêne qu'il y souffre, & n'attend que l'occasion de reparoitre avec plus d'audace & de fureur. Peut-être cette défense de parler des affaires du tems, a-t-elle pour objet de dérober à la connoissance du peuple, le mauvais état où les amis cette même regence, qui veut enlever à ses sujets jusqu'à la liberté de se plaindre. Mais c'est un effet qu'elle ne produira jamais. Bien loin de là. En otant au peuple la connoissance d'un mal on ne lui en ote pas le soupçon; & ce soupçon toujours habile à se former des chimères, au lieu d'un mal réel en crée mille autres qui sont imaginaires.

Cependant, quoiqu'on soit parvenu à étouffer au dedans la voix dont on ne pouvoit plus entendre les lugubres crix: la force des circonstances du dehors, n'en a pas moins produit un changement favorable aux vœux de la nation. Ce changement est l'admission du Maréchal d'Etrées & du Marquis de Puiffieux son beau-père, dans le Conseil du Roi. On ne peut que s'en étonner, vû la haine que
Ma-

Madame de Pompadour a pour eux. Mais dans des conjonctures pareilles la malice & l'envie sont forcées de céder au mérite. Madame de Pompadour étoit trop fidèle à ses premières maximes pour opposer de foibles obstacles à une chose nécessaire; Elle a consenti à tout, avec la meilleure grace du monde. Apparemment que les remontrances de ces braves Ministres mettront fin à toutes les dépenses inutiles qu'exigeoient les tours fréquens, qui se faisoient dans les Chateaux & maisons de plaisance du Roi: Le délabrement des Finances ne sauroit prêter plus de force à leurs représentations, qu'elle ne leur en donne aujourd'hui: Aussi a-t-on déjà commencé dans la maison roiale, à mettre tout sur un autre pié.

On a tout lieu de croire que les circonstances forceront enfin à l'épargne & que le gout de la dépense, que Madame de Pompadour fut toujours ou inspirer ou entretenir, n'aura plus désormais qu'un empire précaire sur le Roi. La folie ne sauroit prétendre à durer toujours; & ruinée comme elle est, Madame de Pompa-

dour fera nonseulement disposée à tourner à tout vent; mais elle sera encore attentive à examiner le cours des nuages pour être toujours prête au premier changement.

Au reste elle ne renoncera à aucun point, qu'elle ne s'en fasse le plus grand mérite possible auprès du Roi. Elle ne fera que grossir son gout pour la dépense & son penchant naturel à la prodigalité, pour rendre le sacrifice qu'elle en fait & plus brillant & plus méritoire à ses yeux. De cette façon elle viendra toujours à bout de conduire & de gouverner le Roi, par les apparences mêmes qu'elle s'en laisse gouverner. Avec tant de souplesse, tant de facilité à se plier à tout, il n'est pas possible qu'elle manque son but. Elle ressemble à ces plantes rampantes, qui, venant dans leur croissance à s'acrocher à un arbre, s'entortillent autour de lui, en prenant toutes les inflexions & les courbures & lui enlèvent ainsi sa nourriture, qui lui étoit destinée.

C'est

C'est ainsi qu'elle est parvenue à se soutenir, sans qu'on ait remarqué jusqu'ici aucun dechet de sa faveur. Depuis son intrigue avec la jeune Murphy, le Roi n'en a point encore eu d'autre. Il se peut bien, qu'il ait senti quelques feux passagers, qui l'ont porté de nouveau vers ses grillettes; mais outre que ce ne peut avoir été que des boutades, la chose n'est rien moins que certaine & ne peut être d'aucune conséquence pour elle.

Puisque voilà l'Histoire de la Marquise de Pompadour, amenée jusqu'au moment où nous vivons, & que ce qu'il restera encore à dire à son sujet, est réservé au tems à venir; il ne nous reste plus pour contenter la curiosité des Lecteurs, que de donner une petite description de la personne. Pour le faire, il faut d'abord distinguer deux tems differens: celui où la force de sa beauté fit la conquête du Roi, & celui où elle vit.

Il y a quinze ans qu'elle règne en qualité de Maitresse du Roi, & elle pouvoit avoir vingt trois ans, lorsqu'elle parvint

enfin à atteindre un but qu'elle & sa mère disoient hautement s'être proposé. Son teint étoit naturellement très beau; & quoique sa constitution naturelle lui donnât un air trop languissant & à ses lèvres une paleur qui auroit pu éffaroucher l'imagination; dans ses yeux brilloit un feu parlant, qui animoit son visage & aidait à former le plus agréable mélange de vivacité & de tendresse. Pour relever son coloris, ou plutôt pour suppléer à ce qui lui manquoit, elle se permettoit bien d'avoir recours au rouge; mais elle n'en mettoit qu'autant qu'il en falloit, pour le faire soupçonner. Ses traits étoient fins & délicats, ses cheveux chatains, sa taille de moyenne grandeur & sa figure sans défaut. Rien n'étoit mieux pris que son beau buste. Elle le savoit & ne négligoit rien de tout ce qui pouvoit donner du relief à ses charmes. Elle inventa un négligé, qui fut mis à la mode, sous le nom de robe à la Pompadour. C'étoit un habit presque fait en forme de veste turque, qui serroit le col & qu'on bouttonnoit au défaut du poignet. Comme il étoit adapté à l'élévation de la gorge & qu'il

qu'il colloît sur les hanches; il fesoit paroître tous les agrémens de sa taille en paroissant vouloir les cacher. Dans sa personne, dans son coup d'oeuil, dans ses gestes tout étoit vif & passionné. Peut être même y avoit-il de l'excès; Car, en effet, on voioit quelque chose de si hardi dans ses manières, elle se présentoit avec un air si imposant, qu'à la voir, on croioit lui entendre dire: *Me voici*. Cependant on reconnoissoit généralement qu'elle étoit une des plus belles & des plus charman-tes femmes de Paris.

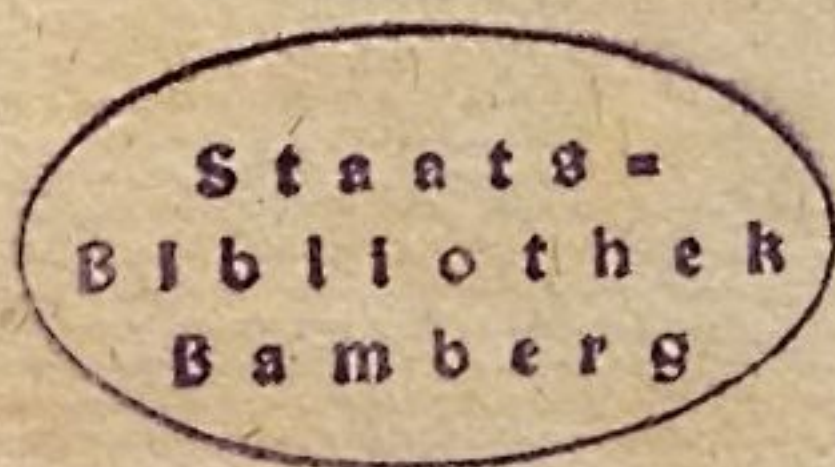
Aujourd'hui, (en 1758); agée qu'elle est d'environ trente huit ans, il n'est pas aisé de dire ce qu'est son visage. Enseveli sous une couche de blanc & de rouge de l'épaisseur d'un pouce, il est derobé entièrement à la vue. Il est bien probable qu'elle a de très bonnes raisons d'imiter en ce point les Dames de la Cour, qui presque toutes se servent d'un secret, qui couvre également & la beauté & la laideur de leurs visages. Cette fote coutume met une si ridicule ressemblance entr'elles, qu'on a bien de la peine à distin-

stinguer les physionomies, l'une de l'autre. On est au milieu d'elles, comme au milieu d'un troupeau de brebis. Le rouge brille avec tant d'éclat qu'on les prendroit pour des figurantes, qui vont danser la danse des Furies. En un mot, à les voir on & tenté de croire, qu'elles ne sont pas contentes d'être chastes pour elles mêmes; mais qu'elles veulent encore inspirer la chasteté aux autres. C'est la seule raison, qu'on puisse donner de la manie, qu'elles ont de se platrer le visage, d'arreter par là l'effet de leurs traits & d'étouffer dans les hommes, tout autre désir, que celui de les fuir.

Le visage de Madame de Pompadour n'est donc plus capable de fixer l'attention. Pour ce qui est de sa personne même, outre le changement, que les années ont dû y apporter, le mal dont elle a été ataquée, y a produit une si grande maigreur, que tout appetit corporel doit nécessairement se perdre à sa vue. Ce seroit courir les risques de mourir de faim, que de s'ataquer à un morceau si décharné. Ses embrassemens ne sauroient differer de ceux des
des

des ombres souterraines, qui attendent sur les bords du Styx la barque fatale, qui doit les traverser. Qu'on ajoute à ce portrait sépulcral, la représentation d'un coeur embaumé de ruse; on aura le vrai objet de la pitié & du mépris, le portrait naïf & sincère de la Marquise de Pompadour, telle qu'elle se présente aujourd'hui au milieu de la grandeur, des richesses & de la faveur signalée du Roi, qu'elle a sù captiver.

F I N.



1799

И. 1. 7

100

100

1875

100

Falques, Marianne Agnès,

L'histoire de madame la marquise de Pompadour traduite de l'anglois

Bd.: 1

Londres (1759)

Bamberg, Staatsbibliothek -- Bg.o.486-a
urn:nbn:de:bvb:12-bsb11426087-2